

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ANNUEL 2011



Rapport d'activité annuel 2011



FRA

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS



**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.**

Un numéro unique gratuit (*) :
00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800
ou peuvent facturer ces appels.

Image de la couverture : © ESN

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

FRA – Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
Schwarzenbergplatz 11 – 1040 Vienne – Autriche
Tél : +43 (0) 1 580 30 – 0 – Fax : +43 (0) 1 580 30 – 699
E-mail : info@fra.europa.eu – fra.europa.eu

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2012

ISBN 978-92-9192-966-5
doi :10.2811/10543

© Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2012
Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.



Rapport d'activité annuel 2011

Table des matières

1	RÉALISATIONS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ	5
1.1.	Réalisation des objectifs et impact en 2011	5
1.2.	Mise en œuvre du programme de travail annuel 2011 par domaine d'activités	11
2	GESTION ET SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE	19
2.1.	Introduction	19
2.2.	Le fonctionnement de l'ensemble du système de contrôle interne	19
3	COMPOSANTS POUR LA DÉCLARATION D'ASSURANCE (ET LES ÉVENTUELLES RÉSERVES À CELLE-CI)	25
3.1.	Composants de l'assurance raisonnable	25
3.2.	Réserves	28
3.3.	Conclusions générales de l'impact combiné des réserves sur la déclaration en tant que tout	28
4	DÉCLARATION D'ASSURANCE	29
	ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS	30
	Principales réalisations par projet, PTA 2011	30
	Publications de la FRA en 2011	68
	Statistiques sur l'utilisation du site web de la FRA	79
	ANNEXE 2 – PROJET DE COMPTES ANNUELS ET DE RAPPORTS FINANCIERS	80
	Tableau 1 : Exécution des crédits d'engagement C1 en 2011 (en millions d'euros)	80
	Figure 1 : Exécution des crédits d'engagement	81
	Tableau 2 : Exécution des crédits de paiement en 2011 (en millions d'euros)	82
	Figure 2 : Exécution des crédits de paiement	83
	Tableau 3 : Ventilation des engagements restant à liquider au 31/12/2011	83
	Figure 3 : Ventilation des engagements restant à liquider (en millions d'euros)	84
	Tableau 4 : Bilan	85
	Tableau 5 : Compte de résultat économique	86
	Tableau 6 : Délais de paiement moyens pour 2011	87
	Tableau 7 : Situation des revenus et recettes en 2011	87
	Tableau 8 : Récupération des paiements indus	88
	Tableau 9 : Classement chronologique des injonctions de récupération au 31/12/2011	88
	Tableau 10 : Dérogations aux injonctions de récupération en 2011 > 100 000 EUR	89
	Tableau 11 : Recensement des procédures négociées	89
	Tableau 12 : Contrats de construction	90
	Tableau 13 : Contrats déclarés secrets	90
	ANNEXE 3 – CRITÈRE DE MATÉRIALITÉ	91
	ANNEXE 4 – MODÈLE(S) DE CONTRÔLE INTERNE POUR L'EXÉCUTION DU BUDGET (MCI)	92
	ANNEXE 5 – ÉVALUATION DES RISQUES	95

1

Réalisations par domaine d'activité



1.1. Réalisation des objectifs et impact en 2011

1.1.1. Dispense de conseils fondés sur des données factuelles

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dispense des conseils fondés sur des éléments de preuve pour soutenir une élaboration et une mise en œuvre éclairées des politiques dans le domaine des droits fondamentaux. Les éléments de preuve présentés dans les rapports thématiques de l'agence et dans son rapport annuel sur les droits fondamentaux proviennent de données et d'analyses objectives, comparables et fiables. La collecte des données et la recherche sont conçues en interne et sont réalisées sur le terrain par des contractants sous l'étroite supervision d'une équipe d'experts possédant différentes compétences juridiques, sociales et statistiques, qui ont la responsabilité d'analyser les données et de préparer les rapports. Tous les rapports sont soumis à un rigoureux processus interne de contrôle de la qualité et de révision qui fait intervenir le comité scientifique, ainsi que des chercheurs de haut niveau, les chefs de département et le directeur.



Ce qui suit illustre quelques-uns des principaux produits de la FRA en 2011 qui ont servi à dispenser aux principales parties concernées des conseils fondés sur des éléments de preuve, souvent dans des domaines dans lesquels les données et les informations continuent à manquer ou dans lesquels il n'y a pas de comparabilité au niveau de l'UE. Ces

produits couvrent en grande partie le cadre pluriannuel de la FRA, et se recoupent pour renforcer les éléments probants à partir de différents points de vue.

La FRA a publié trois rapports sur les droits des migrants en situation irrégulière dans l'UE et un « rapport thématique » sur la situation des droits fondamentaux à la frontière gréco-turque. Le rapport sur les droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière dans l'Union européenne (*Fundamental rights of migrants in an irregular situation in the European Union* – en anglais seulement) concerne leur accès aux droits fondamentaux, notamment en matière de logement, de conditions de travail, d'accès aux soins de santé et à l'enseignement, et leur droit à avoir une vie de famille. Il a été présenté lors de l'événement annuel phare de la FRA : la Conférence sur les droits fondamentaux, dont le thème pour 2011 était *Dignité et droits des migrants en situation irrégulière*. Deux autres rapports lancés par la FRA respectivement en juin et octobre 2011 avaient pour thème : a) l'emploi de ce type de migrants à des travaux domestiques « Migrants en situation irrégulière employés pour des travaux domestiques : des défis en matière de droits fondamentaux pour l'Union européenne et ses États membres » (*Migrants in an irregular situation employed in domestic work : Fundamental rights challenges for the European Union and Its Member States* – en anglais) et b) leur situation en matière d'accès aux soins de santé dans 10 États membres de l'Union européenne : « Migrants en situation irrégulière : accès aux soins de santé dans 10 États membres de l'Union européenne » (*Migrants in an irregular situation : access to healthcare in 10 European Union Member States* – en anglais seulement). La FRA a également publié un rapport thématique de situation sur les conditions des personnes qui entrent irrégulièrement dans l'Union européenne en franchissant sa frontière dans la région d'Evros entre la Grèce et la Turquie : « Gérer une situation d'urgence concernant les droits fondamentaux – la situation des personnes franchissant la frontière terrestre grecque de manière irrégulière » (*Coping with a fundamental rights emergency – The situations of persons crossing the Greek land border in an irregular manner*) dans lequel la FRA décrit les conditions inhumaines dans les centres de placement provisoire et l'absence de mesures d'urgence pour réagir à ce qui est une « situation d'urgence en matière de droits fondamentaux ».

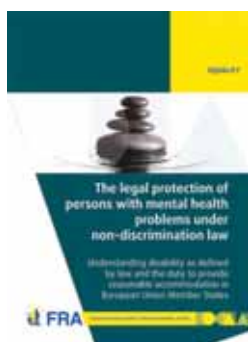
Les trois premiers rapports identifient un certain nombre de domaines dans lesquels l'UE peut réagir, et notamment la nécessité de renforcer les dispositions de protection prévues par la directive retour de 2008 (concernant en particulier l'accès aux droits pour les personnes qui séjournent dans le pays tout en faisant l'objet d'une procédure d'expulsion), et celle de revoir les dispositions de protection prévues dans la directive retour (2002/90/EC) définissant l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers. Le rapport sur la situation à la frontière gréco-turque aborde le financement européen en matière d'asile et de frontières extérieures. Les outils de financement de l'UE dans ces domaines sont actuellement en cours de révision.



Dans le contexte du cadre juridique de l'UE de lutte contre la discrimination, conformément aux directives relatives à l'égalité, en 2011 la FRA a publié trois rapports sur différents aspects de l'égalité, et notamment sur la discrimination multiple. La FRA a analysé l'« état » des droits des personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles et trans-

genres (LGBT) dans son rapport « Homophobie, transphobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les États membres de l'UE ». Ce rapport, publié en mai, lie les résultats de la recherche aux normes européennes de manière à fournir à ceux qui élaborent les politiques des informations qui leur permettent de mettre au point une approche cohérente et systématique.

En outre, le 25 octobre, le deuxième résultat attendu du projet FRA sur la situation des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentales a été rendu public. Le rapport intitulé « La protection juridique des personnes souffrant de troubles mentaux, en vertu de la législation en matière de non-discrimination » examine comment le handicap est décrit dans le droit international et dans le droit européen, et vérifie si les personnes souffrant de problèmes mentaux bénéficient de garanties de non-discrimination sur cette base. Il analyse aussi l'obligation de prévoir des aménagements raisonnables pour les personnes handicapées et cite des exemples de bonnes pratiques dans des États membres de l'UE. Le travail de la FRA dans le domaine du handicap se fait dans l'esprit de la Convention des Nations



Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD) à laquelle l'UE adhère depuis le 23 décembre 2010. Les résultats des recherches socio-juridiques de la FRA seront utiles aux acteurs (tant au niveau européen qu'au niveau des États) et leur permettront d'assurer la mise en œuvre effective de la CRPD dans toute l'UE.

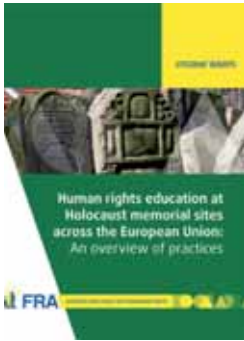


Par ailleurs, le 2 février la FRA a publié son cinquième rapport de la série « Données en bref », basé sur les résultats de l'enquête EU-MIDIS. Le rapport sur la discrimination multiple analyse les résultats concernant le vécu des immigrants et des minorités ethniques par rapport à ce phénomène, et documente ainsi le thème de la discrimination multiple, qui fait l'objet de peu de recherches. Ce rapport a été présenté lors de l'exposition 'The way ahead' (Perspectives) organisée par les agences de l'Union européenne au Parlement européen. Cette dernière publication – avec d'autres recherches en cours réalisées par la FRA sur la discrimination multiple – servira de référence dans les discussions sur l'adoption de la « directive horizontale » européenne proposée, dont le but est d'harmoniser les mesures législatives anti-discrimination concernant les caractéristiques protégées partout dans l'UE.



La FRA a aussi porté une grande attention à l'identification des tendances, notamment dans le domaine de la protection des migrants et des minorités. Le rapport intitulé « Les migrants, les minorités et l'emploi – Exclusion et discrimination dans les 27 États membres de l'Union européenne (mise à jour 2003-2008) » donne un aperçu comparatif de la discrimination sur le lieu du travail et sur le marché de l'emploi dans toute l'Union européenne. Il évalue le manque de données dans le but de mettre en place des stratégies d'amélioration de la disponibilité et de la comparabilité des données au niveau européen. Ce rapport montre comment, alors que le nombre total des plaintes pour discrimination déclarées et traitées a augmenté en conséquence directe de la mise en application des directives relatives à l'égalité dans les États membres de l'UE, les victimes rencontrent toujours des obstacles, qu'il faut supprimer. Le rapport intitulé « Respect et protection des personnes appartenant à des minorités : 2008-2010 » donne un aperçu de ce que signifie le Traité de Lisbonne dans le contexte de la protection des minorités et des politiques récemment adoptées par l'UE dans ce domaine. Il démontre la persistance du phénomène de discrimination dans de nombreux aspects de la vie, notamment en ce qui concerne le travail, le logement, les soins de santé et l'éducation. Ces deux rapports fournissent des informations utiles sur le degré de mise en application de la directive sur l'égalité raciale dans l'Union européenne.

La FRA a, en outre, contribué aux travaux de l'UE sur l'éducation aux droits de l'homme. À l'occasion d'une conférence conjointe sur l'Holocauste et les droits de l'homme organisée le 20 octobre par la FRA, la Commission européenne et la Maison d'Anne Frank aux Pays-Bas, la FRA a lancé sa publication



intitulée : « L'éducation aux droits de l'homme et les sites commémoratifs de l'Holocauste dans l'Union européenne : un aperçu des pratiques ». (*Human Rights Education and Holocaust memorial sites across the European Union : An overview of practices*). Ce rapport donne des exemples des diverses manières dont les sites commémoratifs relient l'histoire

de l'Holocauste aux droits de l'homme. D'autres activités portant sur le même sujet sont décrites en détail dans les sections qui suivent.

Les obstacles qui rendent difficile l'accès des victimes à la



justice et les empêchent de faire valoir leurs droits sont au centre du rapport intitulé « L'accès à la justice en Europe : présentation des défis à relever et des opportunités à saisir » (*Access to justice in Europe : an overview of challenges and opportunities*) lancé en mars, à l'occasion de la conférence intitulée : *La protection des victimes dans l'UE : comment agir dans*

l'avenir organisée à Budapest par la Présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne avec le soutien de la FRA, où a été discuté le train de mesures (le paquet « victimes », *victims' package*) proposé par l'UE, et notamment la proposition de directive relative au « droit des victimes de la criminalité ». D'autres études sont en cours à ce sujet, dont une étude sociale sur l'accès à la justice, qui analyse les expériences vécues par les plaignants et celles d'autres acteurs engagés dans les procédures antidiscriminatoires. Les éléments probants de ces études alimenteront la réforme des directives anti-discrimination de l'UE, et de manière plus générale les discussions portant sur une réforme dans le domaine de l'accès à la justice. Un projet associé, concernant les services de soutien aux victimes dans les États membres de l'Union européenne, lancé à la fin de l'année 2011, dresse la liste des systèmes nationaux de soutien aux victimes de crimes. Ce projet est une contribution au train de mesures en faveur des victimes de la criminalité ; il souligne la nécessité pour les États membres de disposer de services de soutien aux victimes. Ce projet a été commandé directement par la Commission.



En mars, la FRA a publié son manuel intitulé « Manuel de droit européen en matière de non-discrimination » produit conjointement avec la Cour européenne des droits de l'homme. C'est un guide complet des lois sur la non-discrimination et des concepts clés qui y sont associés, qui explique l'ensemble des lois anti-discrimination issues de la Convention européenne

des droits de l'homme et de la législation de l'Union européenne, vu comme un système juridique unique et convergent.

À la demande du Parlement européen, la FRA a également publié des avis d'experts sur divers thèmes relatifs au domaine juridique. Le premier d'entre eux, publié en avril, aborde la question des normes relatives aux droits fondamentaux, en vue d'un instrument impliquant la reconnaissance mutuelle des enquêtes ordonnées. L'avis sur le « Projet de directive relative à la décision d'instruction européenne (EIO) » dresse un aperçu des normes européennes existantes (en insistant particulièrement sur certains éléments, notamment le procès équitable), basées sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme. Le second avis, publié en juin, sur la « Proposition de directive sur l'utilisation des données relatives aux passagers aériens (PNR) » examine cette proposition de directive sur l'utilisation des données relatives aux passagers aériens (PNR) en termes de respect des droits fondamentaux aux fins de prévention et de détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière (COM(2011) 32 final). Cet avis fait suite à l'avis d'octobre 2008 de la FRA, relatif aux données PNR.

1.1.2. Collecte et analyse de données

La collecte et l'analyse de données sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE constitue la clef de voûte du travail de la FRA. En 2011 la FRA a entrepris des activités de collecte de données sur des aspects des droits fondamentaux, présentées plus loin, qui concernent souvent plusieurs domaines en même temps.

Les activités de recherche sont soigneusement coordonnées pour parvenir à une approche interdisciplinaire qui allie les recherches juridiques et sociales basées sur la collecte de données et d'informations primaires et secondaires et guidées par l'évolution et les besoins au niveau des politiques. Les deux départements de recherche de la FRA – *Égalité et droits des citoyens*, et *Libertés et justice* – travaillent en étroite collaboration afin que les résultats dans un domaine, par exemple les questions d'asile, éclairent l'analyse de la FRA dans d'autres domaines, par exemple le racisme ou les droits de l'enfant, et vice versa.

Les recherches de la FRA s'intègrent souvent dans des projets pluriannuels glissants, lorsqu'elles abordent des questions qui exigent davantage de ressources ou lorsque des recherches doivent être conduites sur le terrain. De plus, les activités horizontales permettent à l'agence de couvrir totalement une grande diversité d'aspects des droits fondamentaux et de répondre aux besoins qui peuvent apparaître en cours d'année.

Les recherches de la FRA sont déterminées par les politiques poursuivies et doivent être en rapport avec celles-ci. Dans cet ordre d'idées, la FRA dialogue avec les principales parties concernées au cours des phases de planification et de mise en œuvre des projets, afin de s'assurer que le travail corres-

pond à leurs besoins. Les données sont collectées de deux manières : en tant que source d'information secondaire ou en tant que collection de données primaires sur la base du travail de terrain. Les sources secondaires comprennent les données et informations provenant de sources gouvernementales ainsi que de sources non gouvernementales, comme par exemple les recherches universitaires, les rapports et les études réalisés par des membres de la société civile, les résultats des activités de suivi des organisations internationales, etc. Les chercheurs utilisent des méthodes scientifiques éprouvées ainsi que leur expertise interne et travaillent en association avec certains prestataires extérieurs au développement de la recherche et de diverses méthodes applicables à la collecte des données et des informations dans l'UE27 et la Croatie.

L'agence prend plusieurs mesures afin de garantir que ses travaux de recherche soient de la meilleure qualité possible. Elle suit, par exemple les recommandations de son comité scientifique et les conseils d'experts externes internationalement renommés. En 2011, la FRA a lancé des projets de recherche qui couvrent différents domaines de son cadre pluriannuel. Par exemple, dans le *domaine des migrations*, des recherches ont été conduites sur la situation des migrants irréguliers, et une étude pilote a été réalisée sur le traitement des ressortissants de pays tiers aux frontières extérieures de l'UE. Dans le cadre de sa coopération permanente avec Frontex, la FRA a analysé les formations qui existent en matière de droits fondamentaux et qui sont destinées aux gardes-frontières, en vue de contribuer à l'élaboration de matériel sur mesure pour l'UE. En ce qui concerne le *racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, la FRA a collecté les données disponibles et intégré les résultats de son analyse à son rapport annuel, ainsi qu'à sa mise à jour annuelle de son rapport sur l'antisémitisme dans l'UE. L'agence a aussi entrepris, dans un certain nombre d'États membres de l'UE, une enquête sur les expériences et les perceptions des personnes juives de l'antisémitisme. Par ailleurs, la FRA a collecté des données et préparé une analyse mettant à jour un rapport comparatif antérieur, et publié son rapport intitulé « Migrants, minorités et emploi – exclusion et discrimination dans les 27 États membres de l'Union européenne (mise à jour 2003-2008) ».



Sur la base de données collectées l'an passé, la FRA a achevé son analyse en interne et publié son rapport intitulé « Respect et protection des personnes appartenant à des minorités 2008-2010 » (*Respect for and protection of persons belonging to minorities 2008-2010*). Enfin, la FRA a achevé son analyse en interne et publié son document de

travail concernant son projet pilote d'analyse de la représentation des groupes minoritaires et des questions connexes, dans la presse de six États membres. En ce qui concerne la discrimination fondée sur le handicap, la FRA a achevé ses recherches de terrain sur les droits fondamentaux des per-

sonnes souffrant de déficience intellectuelle et des personnes souffrant de troubles mentaux, en interrogeant un échantillon de ces personnes, leurs proches soignants et d'autres acteurs concernés. En outre, la FRA a entamé, dans certains États membres, des recherches primaires sur la *discrimination multiple et intersectionnelle liée au genre, à l'âge et à l'origine raciale/ethnique dans le domaine de la santé*. En septembre 2010, la Commission européenne a invité la FRA à participer à la *task force sur les Roms* et à contribuer à son travail en lui fournissant des données, qui ont été livrées dans des délais très brefs. En ce qui concerne les droits de l'enfant, la FRA a mis la touche finale à son analyse des données de recherche relatives à la situation des *enfants demandeurs d'asile séparés* dans 12 États membres de l'UE. La FRA a aussi poursuivi l'élaboration de ses *indicateurs des droits de l'enfant* grâce à un travail en interne.

En ce qui concerne l'*accès à la justice*, la FRA a mené une enquête test dans six États membres afin de documenter l'évolution de l'enquête menée dans l'UE27 et la Croatie, le travail sur l'enquête en grandeur réelle ayant commencé en décembre 2011. La FRA a achevé l'analyse qui doit être intégrée à son premier rapport juridique sur les principaux obstacles à l'accès à la justice civile. Au cours du second semestre, le deuxième volet de ce projet a été lancé : il consiste en recherches sur le terrain sur la base d'entretiens avec des plaignants, certains intermédiaires comme les ONG et les acteurs de la justice qui traitent les plaintes, et les organismes de promotion de l'égalité qui sont chargés de s'occuper des plaintes. Le deuxième volet s'appuie sur le premier pour aborder l'efficacité et l'impartialité de l'« accès à la justice » en tant que processus, ses résultats et les services fournis. Quant à son projet sur la gouvernance concertée, la FRA a analysé certaines initiatives européennes, nationales et locales dans ce domaine et a mis en évidence les principales lacunes institutionnelles et les domaines de gouvernance fragmentée qui empêchent l'accès à la justice.

1.1.3. Dialogue avec les parties concernées

En 2011, le dialogue entre la FRA et les parties concernées a continué de se développer dans trois directions complémentaires. L'objectif était de mettre en relation les personnes chargées d'élaborer les politiques et de prendre les décisions avec les personnes chargées de contrôler la mise en œuvre et l'impact et les bénéficiaires des politiques et des actions. Ces directions reflètent le rôle consultatif de la FRA et visent à tirer expérience, connaissance et expertise de toutes les personnes impliquées afin d'obtenir des résultats effectifs et tangibles.

Les premiers partenaires de la FRA restent toutefois les institutions et organes de l'UE et ses États membres, ainsi que les gouvernements et organes compétents au niveau national en matière de droits de l'homme, comme les institutions nationales des droits de l'homme et les organismes nationaux de promotion de l'égalité. En outre, elle coordonne étroitement son travail avec celui du Conseil de l'Europe et d'autres organismes internationaux et coopère avec la société civile notamment dans le cadre de la plateforme des droits fondamentaux.

L'agence consulte ces intervenants principaux dans le cadre de son travail quotidien et dans le contexte de ses projets. Elle coopère en outre avec les parties concernées dans le contexte de la définition, de la concrétisation et de l'impact de ses projets. Les deux voies doivent permettre de faire en sorte que le programme de travail de la FRA reflète des questions importantes pour eux et soit directement lié à l'agenda européen d'élaboration des politiques en matière de droits fondamentaux.

La coopération, la consultation et la coordination avec les parties concernées implique une participation fréquente à des auditions et à des réunions du Parlement européen et du Conseil européen, ainsi qu'une interaction permanente à des niveaux divers avec la *Commission européenne*, le *Conseil de l'Europe*, des institutions nationales de défense des droits de l'homme et des organismes nationaux de promotion de l'égalité, des représentants des *Nations Unies* et de la *société civile* dans le cadre de la *plateforme des droits fondamentaux*.

La coopération avec les institutions nationales de défense des droits de l'homme et d'organismes nationaux de promotion de l'égalité, notamment le Réseau européen d'organismes de promotion de l'égalité (Equinet) et le *Groupe européen* (GE) des institutions nationales de *droits* de l'homme (INDH) a été renforcée grâce à un dialogue plus intense et régulier qui s'ajoute aux réunions annuelles de coopération spécifiquement axée sur les activités liées à des projets thématiques de la FRA auxquels participent les parties concernées. Ce travail a abouti à plusieurs suggestions concrètes d'activités permettant une coopération plus efficace et systématique, ce qui promet une coopération plus efficiente et plus orientée vers les résultats à l'avenir. Des exemples en sont la première réunion conjointe avec les communicateurs des institutions respectives et la réunion annuelle de coopération entre la FRA et les membres de l'Equinet, qui s'est déroulée selon la nouvelle méthode participative.

La coopération avec des organes de la société civile s'est effectuée au travers de la plateforme des droits fondamentaux, qui a rassemblé plus de 300 organisations participantes de toute l'UE, et aussi au travers de projets thématiques. La plateforme des droits fondamentaux (FRP) a été consultée à propos du cadre pluriannuel 2013-2017 de la FRA et a apporté une contribution au Programme de travail annuel 2013 de l'agence et au Rapport annuel de la FRA. La rencontre annuelle de la plateforme des droits fondamentaux a offert une occasion exceptionnelle de discuter de questions clés liées aux droits fondamentaux dans l'UE, d'échanger des connaissances et de chercher de nouvelles possibilités de collaboration dans le contexte du travail de la FRA. La méthode participative assurant la participation pleine et entière des organisations de la société civile a été particulièrement appréciée. La FRA a adopté un document-cadre de la plateforme des droits fondamentaux (FRP) qui illustre les évolutions attendues en 2012, et particulièrement en ce qui concerne la coopération FRA-FRP en matière de projets thématiques et d'amélioration de la communication entre la FRA et la FRP.

L'agence a également organisé un certain nombre de conférences et événements spéciaux qui ont permis de discuter avec

des acteurs clés des résultats spécifiques de ses recherches dans le but de faciliter les actions de suivi. Parmi ces conférences, citons sa Conférence annuelle des droits fondamentaux (FRC). En 2011, la FRC a été organisée en collaboration avec la Présidence polonaise du Conseil de l'UE et a rassemblé plus de 300 représentants de gouvernements nationaux, des institutions européennes, d'organisations intergouvernementales, de pouvoirs locaux, de partenaires sociaux, de la société civile, et d'organes spécialisés dans la défense des droits de l'homme. La conférence a porté surtout sur les résultats des recherches de la FRA en matière de droits fondamentaux des migrants irréguliers. L'agence a également co-organisé avec la Présidence hongroise du Conseil de l'UE un séminaire intitulé « La protection des victimes dans l'UE », qui a éclairé les débats au Conseil sur les mesures de renforcement de la protection des droits des victimes.

L'agence reste attachée à l'idée que l'amélioration de l'élaboration des politiques et des prises de décisions dépend de l'interaction de la participation de tous ceux qui sont concernés et bénéficient des politiques et des mesures prises, que ce soit indirectement en tant que décideurs de politiques, ou directement en tant que bénéficiaires finaux.

C'est la raison pour laquelle chacun des projets de la FRA fait l'objet d'un engagement avec des intervenants spécifiques selon le sujet et la portée du projet en question. Par cette interaction avec des intervenants tout au long du cycle de vie d'un projet, la FRA veille à ce que ses activités tirent parti des connaissances et des expériences existantes, et à ce que ses résultats soient pertinents et utiles à ses partenaires. En 2011, des réunions avec les intervenants ont été organisées dans le cadre de nombreux projets, notamment concernant les travaux sur le handicap, la protection des données et les problèmes relatifs aux Roms. Lors de ses réunions avec les intervenants, la FRA applique des méthodes participatives interactives de manière à les rendre plus efficaces en groupant les connaissances et en responsabilisant les intervenants qui participent à ces événements.

1.1.4. Coopération avec d'autres agences de l'UE

En 2011, la FRA a intensifié ses relations avec des agences sœurs au sein de l'UE, en particulier avec des agences actives dans le domaine de la justice et des affaires intérieures où, du fait de ses recherches, la FRA pouvait apporter des compétences pertinentes.

Pour décembre 2011, la FRA avait conclu des accords de coopération avec trois des agences de l'UE : Eurofound, Frontex, et EIGE. Les contacts ont été intensifiés avec Europol, Cepol et, après son inauguration en juin 2011, avec le Bureau européen d'appui en matière d'asile.

Dans le domaine de la gestion des frontières, un projet spécifique impliquant une collaboration avec Frontex a été inclus dans le PTA 2011. Pendant la période de référence, la FRA a été

invitée de plus en plus fréquemment par Frontex à participer à l'élaboration de documents de politique et de formation relatifs aux droits fondamentaux. La FRA a également été autorisée à observer les patrouilles en mer, dans le contexte des opérations maritimes conjointes, et de faire part à Frontex de ses commentaires à ce sujet. Le chapitre 2 ci-dessous contient des détails concernant la collaboration avec Frontex. La FRA a aussi mis son savoir-faire à la disposition de Frontex lors de la rédaction de documents stratégiques internes relatifs aux droits fondamentaux, et notamment concernant la stratégie en matière de droits fondamentaux adoptée par le Conseil d'administration de Frontex en mars 2011, ainsi que la mise en œuvre de son Plan d'action. La FRA a également conseillé Frontex sur le fonctionnement du Forum consultatif qui a vu le jour en même temps que le Règlement Frontex révisé. En 2011 Frontex a approuvé le concept d'une formation aux droits de l'homme pour son personnel, élaborée par la FRA et la DUDH, sur la base d'une évaluation menée avec Frontex.

La FRA a également renforcé sa collaboration avec le Réseau européen des migrations (REM). Puisque en 2011 les deux entités se sont penchées sur la question de la migration irrégulière – bien que sous des angles différents – elles se sont efforcées d'assurer une complémentarité. À cet effet, les membres du REM ont pris part à la Conférence sur les droits fondamentaux, lors de laquelle a été lancé le rapport principal issu des recherches de la FRA sur les migrants irréguliers.

En 2011 la FRA a été invitée à se joindre au Groupe de contact des agences « Justice et affaires intérieures (JAI) » et est à présent un membre régulier de ce groupe. D'autres membres encore y représentent l'UE : la Direction générale « Justice et affaires intérieures » et la Direction générale « Justice », ainsi que les agences JAI de l'UE du Cepol (le Collège européen de police), Europol (l'agence européenne chargée de veiller à l'application de la loi), Eurojust (l'agence européenne de coopération judiciaire) et Frontex (l'organisme européen chargé de coordonner les opérations de sécurité aux frontières), l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), la toute nouvelle Agence pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice et le Centre de situation conjoint de l'Union européenne (SitCen), du Service européen pour l'action extérieure font partie du réseau élargi. Le but du Groupe de contact est de renforcer la coordination et la coopération bilatérales et multilatérales et d'identifier des domaines de priorités annuelles en vue d'établir un programme de travail pour l'année et de soumettre au Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité (COSI), du Conseil européen, un rapport conjoint sur les activités.

En outre, selon le Protocole d'entente de 2010, la FRA et Eurofound partagent régulièrement des programmes de travail et échangent des informations sur leurs activités respectives. En juillet 2011, la FRA a organisé une rencontre avec Eurofound pour définir de possibles domaines de collaboration entre les agences, notamment s'agissant des Roms, de la migration

et de l'intégration, ainsi que de la situation des personnes handicapées.

1.1.5. Communiquer et sensibiliser

En vertu de son règlement fondateur, l'un des objectifs de la FRA est de « favoriser[r] le dialogue avec la société civile, afin de sensibiliser le grand public aux droits fondamentaux et d'informer de manière active sur ses travaux » (article 4, point h, du règlement fondateur).

En février 2011, le Conseil exécutif de la FRA a adopté la nouvelle « Stratégie cadre de communication avec les intervenants » de la FRA. Pour rendre opérationnel ce document de stratégie, le département « Communication » a coordonné un « Plan de communication » global, qui donne un aperçu de toutes les activités extérieures de la FRA qui comportent une composante « communication » (y compris les publications de rapports et les événements clés) – (voir l'annexe « Plan de communication »).

L'objectif général était de faire en sorte que les actions de communication de la FRA soient adaptées à son but et à ses objectifs, qu'elles soient mises en œuvre efficacement et que les activités et les résultats apportent une valeur ajoutée aux politiques de l'UE et de ses États membres en matière de droits fondamentaux et sensibilisent la société européenne à ce sujet.

En 2011 la FRA a publié 40 rapports, fiches d'information et autres documents correspondant à ses projets principaux. Pour chaque projet, le type et le nombre de publications ont été du début à la fin, taillés sur mesure pour répondre aux besoins des groupes cibles prévus. Elles ont en cela suivi l'approche de la FRA qui met au premier plan le souhait de ses partenaires et parties prenantes de recevoir des informations utiles, opportunes et pertinentes. Suivant cette approche, de nouvelles fiches d'information ont été élaborées pour les responsables politiques, afin de compléter les informations des dossiers de presse et des communiqués de presse. Les parties concernées ont reçu des copies de rapports sous embargo avant le lancement public et plusieurs réseaux de la société civile ont aidé la FRA à toucher un plus large éventail de parties intéressées.

Le site Internet de la FRA a été développé, doté d'une nouvelle page d'accueil, et les versions française et allemande de ce site ont vu le jour en cours d'année. Peu après sa première année d'existence, la page Facebook de la FRA avait déjà atteint plus de 3 500 fans. La présence de la FRA sur Twitter et YouTube continue d'élargir son public, avec plus de 1 000 fans sur Twitter. La vidéo en continu a assuré le succès de la retransmission en direct de la conférence annuelle sur les droits fondamentaux de la FRA.

La couverture médiatique des publications de la FRA a contribué à sensibiliser le public aux droits fondamentaux dans l'Union européenne et au-delà.

Des activités spécifiques de sensibilisation ont eu lieu en 2011 ; notamment des stands d'information tant pour le public

en général que pour des groupes cibles particuliers. La FRA a envoyé des bulletins mensuels à tous ses e-abonnés, et adressé un courriel hebdomadaire d'information aux réseaux FRA.

1.2. Mise en œuvre du programme de travail annuel 2011 par domaine d'activités

1.2.1. Asile, immigration et intégration des migrants

Le domaine de **l'asile, de l'immigration et de l'intégration des migrants** est resté en bonne place dans l'agenda des responsables politiques en 2011.

Le programme de travail annuel 2011 de la FRA prévoyait la publication des résultats de la recherche relative au projet concernant les migrants irréguliers. Ces résultats ont été présentés en novembre 2011, lors de la Conférence sur les droits fondamentaux.

L'agence a aussi été invitée à présenter à divers intervenants, dont la commission LIBE, les résultats de son étude menée en 2010 sur le thème de l'accès à la justice pour les demandeurs d'asile. En 2011, le rapport 2010 de la FRA sur la rétention des ressortissants de pays tiers a été présenté à l'occasion de plusieurs événements, tant au niveau de l'UE qu'au niveau national, et le chapitre sur les alternatives à la rétention a particulièrement attiré l'attention.

Activités mises en œuvre en 2011

Après la vérification des résultats des recherches et la procédure interne de contrôle de la qualité, entre juillet et novembre 2011, la FRA a publié trois rapports, dont un sur les droits fondamentaux des migrants irréguliers employés dans le secteur du travail domestique. Il a été lancé en juillet 2011, immédiatement après l'adoption par l'OIT d'une Convention et d'une Recommandation concernant les travailleurs domestiques. Le deuxième rapport, publié en octobre 2011, a pour thème l'accès aux soins de santé. Ces deux rapports se basent sur des recherches qualitatives effectuées dans 10 États membres de l'UE.

Le troisième rapport donne un aperçu général de l'accès aux droits fondamentaux pour les migrants en situation irrégulière dans les 27 États membres de l'UE. Il couvre un grand nombre de domaines, dont l'accès aux soins de santé, l'éducation, la protection des droits fondamentaux du travail, l'unité familiale, et les normes minimales de niveau de vie. Le rapport analyse aussi l'impact sur les droits fondamentaux des politiques recommandant d'appréhender les migrants irréguliers, ainsi que la situation spécifique des migrants qui sont engagés dans des procédures de retour et ne sont pas renvoyés.

Vu l'intérêt exprimé à la FRA par les intervenants pour son rapport sur la rétention de ressortissants de pays tiers enga-

gés dans des procédures de retour, dans son rapport annuel pour 2010 qui a été publié en juin 2011, l'agence a inclus un aperçu de la durée maximale de rétention dans les 27 États membres de l'UE, ainsi que de pratiques prometteuses concernant un recours à des alternatives à la rétention. Pour les alternatives à la rétention, la FRA a été invitée à participer, dans une perspective européenne, à un effort global, lancé par le système des Nations Unies, de promouvoir des alternatives à la rétention d'immigrants.

De manière plus générale, la FRA a présenté à différentes parties prenantes son rapport sur la rétention de ressortissants de pays tiers, ainsi que les résultats de l'étude menée en 2010 avec des demandeurs d'asile.

Impact

Les trois rapports traitant de la situation des migrants irréguliers ont été à la base des débats qui ont eu lieu lors de la Conférence sur les droits fondamentaux organisée à Varsovie en novembre 2011 avec la Présidence polonaise. Au cours de cette conférence, un certain nombre de domaines des politiques de l'UE ont été identifiés, particulièrement ceux liés à la directive retour. En outre, plusieurs actions de suivi devant être assurées par la FRA ont été identifiées. Parallèlement à l'engagement de la FRA dans la situation des migrants irréguliers, l'attention du Parlement européen (qui a fait référence à leur situation dans deux résolutions) s'est particulièrement portée en 2011 sur les droits des migrants irréguliers et il en a été de même pour le Comité des régions.

La FRA a été une nouvelle fois invitée par la Commission à assister aux réunions du comité de contact institué dans le cadre de la directive retour. Ces réunions ont permis à l'agence d'apporter son savoir-faire là où il était nécessaire.

L'agence a été invitée à intervenir à l'occasion de trois événements qui ont eu lieu au Parlement européen. Elle y a présenté son étude sur l'asile et celle sur les migrants irréguliers. Ces événements étaient une conférence organisée par le groupe des socialistes et démocrates, et deux auditions de la commission LIBE (sur les soins de santé pour les migrants irréguliers et sur l'obligation d'informer les demandeurs d'asile de la procédure et de leurs droits).

Problèmes rencontrés

Par rapport au projet sur la situation des migrants irréguliers, le travail sur le terrain a posé quelques problèmes. En effet, il a été difficile de recruter des migrants en situation irrégulière désireux de participer aux entretiens, en raison de leur crainte réelle d'être repérés et expulsés. Il a toutefois été possible d'interroger avec succès des répondants pour le volet de terrain du projet.

1.2.2. Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

L'article 8 de la Charte européenne des droits fondamentaux garantit la protection d'un droit autonome à la protection des données à caractère personnel. Ce droit est lié à celui du respect de la vie privée et familiale inscrit à l'article 7 de la Charte, mais il est distinct de celui-ci. La Charte de l'UE a, en vertu de l'article 6 du traité de l'Union européenne (TUE), la « même valeur que les traités ». Au niveau des États membres de l'UE, les autorités chargées de la protection des données jouent un rôle crucial en veillant au respect du droit fondamental à la protection des données. Le travail de la FRA dans le domaine de la protection des données a commencé par une analyse du rôle et des compétences des autorités chargées de la protection des données. En 2010, elle a publié un rapport comparatif sur ces autorités. Par ailleurs, la FRA a continué de donner son avis dans le cadre du processus de consultation dans d'autres domaines liés au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel. En particulier, en juin 2011 la FRA a publié son avis sur la proposition de la Commission pour une décision-cadre du Conseil relative à l'utilisation des données des dossiers passagers (PNR) aux fins de prévention et de détection d'infractions, ainsi qu'aux fins d'enquêtes et de poursuites d'infractions terroristes et autres infractions pénales graves.

Activités mises en œuvre en 2011

En janvier 2011, la FRA a présenté son document « L'usage du scanner corporel : 10 questions et réponses » à l'occasion d'une audition au Comité économique et social européen. Ce document suggère les pratiques suivantes pour que les droits fondamentaux des passagers soient respectés : les images devraient être visualisées par la personne qui s'occupe de la détection, à une certaine distance de la personne examinée ; il ne devrait y avoir aucun stockage ni archivage des images ; il faudrait flouter le visage de la personne examinée afin de rendre les images anonymes ; il faudrait utiliser des tableaux témoins pour afficher les résultats et non des images du corps. Le document suggère également que les passagers puissent choisir entre un examen au scanner corporel et des contrôles plus conventionnels comme des fouilles par tapotements, et que les passagers soient dûment informés à l'avance pour qu'ils puissent faire un choix éclairé à cet égard.

En février 2011, la FRA a organisé une consultation et une réunion avec les parties intéressées pour discuter des travaux futurs de la FRA dans le domaine de la protection des données personnelles et de la vie privée. La FRA a finalisé ses propositions de projets pour l'année prochaine, sur la base des commentaires des intervenants.

En juin 2011, le FRA a présenté, à la demande du Parlement européen, un avis d'expert sur le respect des droits fondamentaux dans une proposition de directive relative à l'utilisation

des données des dossiers passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière (COM(2011) 32 final). L'avis de la FRA complète les avis du contrôleur européen de la protection des données (CEPD) et du Groupe de travail « Article 29 ». Celui-ci suggère de renforcer les garanties de non-discrimination contenues dans la proposition, et particulièrement celles qui concernent le risque de discrimination indirecte. En outre, l'avis appelle à une application plus stricte des principes de nécessité et de proportionnalité lorsqu'il est question de limiter les droits fondamentaux, et à une supervision efficace de la collecte de données.

Impact

En matière de sécurité dans l'aviation civile, les nouvelles normes européennes en matière de normes de base communes relatives à l'utilisation des scanners de sécurité dans les aéroports de l'UE, introduites par la Commission dans le cadre de la procédure de réglementation, reprennent bon nombre des suggestions faites par la FRA dans son document sur les scanner corporels.

L'avis de la FRA sur le PNR a fait l'objet de discussions au Parlement et au Conseil. Cet avis a été présenté lors de la réunion du groupe de travail GENVAL du Conseil en juin 2011 et a fait l'objet de commentaires positifs sur les suggestions contenues dans le projet. Une consultation plus approfondie avec les services de la Commission, à propos de nouvelles propositions législatives, aura lieu en 2012 sur la base de ces commentaires positifs. La Présidence polonaise a fait circuler un projet de directive qui tient compte des suggestions faites par la FRA dans son avis.

Problèmes rencontrés

Le domaine de la société de l'information pose des défis technologiques qui évoluent rapidement. La réforme du cadre réglementaire de l'UE en matière de protection des données relève ces défis. Plusieurs acteurs spécialisés sont actifs dans ce domaine. Une large consultation avec eux est dès lors nécessaire, dans le but d'assurer une valeur ajoutée aux travaux de la FRA dans les domaines de la collecte et de l'analyse de données.

1.2.3. Visas et contrôles aux frontières

À la suite de l'accord signé avec Frontex en mai 2010, la coopération entre les deux agences s'est intensifiée au cours de la période de référence.

Concernant le projet de traitement des ressortissants de pays tiers aux frontières extérieures de l'UE, les activités de recherche liées à la phase I du projet (focalisation sur les frontières maritimes) ont été achevées et la préparation de la phase II a commencé.

En outre, à la suite des préoccupations suscitées par la situation à la frontière gréco-turque, la FRA a publié un rapport thématique de situation dans lequel elle décrit les conditions de détention inhumaines des migrants.

Activités mises en œuvre en 2011

En mars 2011, l'agence a publié un rapport thématique de situation sur la situation à la frontière gréco-turque. Ce rapport se base principalement sur les recherches effectuées par la FRA en janvier-février 2011. Il décrit les problèmes en matière de droits fondamentaux à cette frontière et leurs conséquences pour l'UE dans son ensemble.

Des activités de recherche ont été menées aux frontières maritimes sud de l'UE dans le contexte du projet relatif au traitement des ressortissants de pays tiers aux frontières extérieures de l'UE. Quelque 300 entretiens approfondis ont eu lieu, dont la moitié avec des migrants qui avaient été interceptés ou secourus en mer, et le reste avec des autorités chargées de la surveillance des frontières, des ONG, des médecins, des pêcheurs, et autres personnes informées. La FRA a présenté les premiers résultats des recherches menées au niveau national à des intervenants d'Espagne, de Grèce, d'Italie et de Malte. Ces rencontres ont permis aux autorités et à d'autres acteurs de réagir aux résultats de la FRA. Des représentants de Frontex et du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) ont assisté à deux des quatre rencontres.

La FRA a également préparé la deuxième phase du projet, en se concentrant sur 10 grands points de franchissement des frontières aériennes et terrestres. À la suite d'une visite du directeur de la FRA en Bulgarie, la frontière terrestre entre la Turquie et la Bulgarie a été ajoutée à l'étude. En octobre 2011 la FRA a tenu une réunion d'experts avec Frontex, la Commission, le secrétariat du Conseil, et des chercheurs qui ont travaillé à des points de passage frontaliers, pour discuter et mettre au point la méthode de recherche à adopter dans le contexte du projet.

La FRA a participé en tant qu'observateur aux patrouilles effectuées en mer en Espagne et en Grèce dans le cadre de deux opérations conjointes coordonnées de Frontex. Le rapport contiendra également des observations faites au cours du projet relatif à la situation des ressortissants des pays tiers aux frontières extérieures de l'UE.

La FRA a également apporté son savoir-faire à Frontex dans l'élaboration des documents de politique interne dans le domaine des droits fondamentaux. Parmi ceux-ci : la stratégie de Frontex en matière de droits fondamentaux et la mise en application de son plan d'action, notamment. La FRA a également conseillé Frontex dans le cadre des activités du Forum consultatif qui a vu le jour en même temps que le règlement révisé de Frontex.

La FRA a aidé Frontex à planifier la formation aux droits fondamentaux prévue pour tout le personnel Frontex et a apporté sa contribution à un certain nombre d'activités de formation spécifiques à Frontex. Parmi celles-ci : la communication d'informations opérationnelles à des officiers présents sur le site de deux opérations conjointes (opérations « Hammer » et « Minerva »), participation à l'élaboration d'un programme de formation en matière de droits fondamentaux à l'intention des gardes-frontières. La FRA a également été un membre à part entière du groupe de travail mis sur pied dans le cadre de la

révision du Programme de base commun pour la formation des gardes-frontières – un outil indispensable dans la formation des gardes-frontières nationaux -, qui énumère les connaissances et savoir-faire que devraient posséder tous les gardes-frontières de terrain de l'Union européenne.

Impact

La stratégie de Frontex en matière de droits fondamentaux, qui intègre les commentaires faits par la FRA, a été adoptée en mars 2011 par le Conseil d'administration de Frontex. Les aspects concernant les droits fondamentaux, contenus dans le tron commun de formation ont été substantiellement renforcés, avec l'inclusion dans cet outil de nouveaux sujets concernant les victimes de traite et la protection de l'enfance, et le remaniement d'autres aspects relatifs aux droits fondamentaux. Un plan pour la formation du personnel de Frontex a été adopté, et sa mise en œuvre est prévue pour le début de l'année 2012.

Bien que sans lien direct avec le rapport sur la Grèce, le 23 mai 2011 le Conseil européen a invité la FRA à s'inspirer de sa pratique des rapports thématiques de situation dans le contexte de problèmes relatifs aux droits fondamentaux pertinents dans le cadre de la mise en œuvre de la législation européenne par les institutions et les États membres, selon leurs compétences respectives.

Le fait que la Commission ait expressément cité la FRA dans sa proposition intitulée « Gouvernance de Schengen – Renforcer l'espace sans contrôle aux frontières intérieures » (COM(2011) 561 final) peut lui aussi être vu comme une appréciation indirecte du travail de la FRA.

Problèmes rencontrés

Par rapport au projet concernant le traitement des ressortissants de pays tiers aux frontières extérieures de l'UE, au début l'agence a rencontré certaines difficultés pour assurer l'accès des chercheurs, mais les autorités en charge de la surveillance ont fini par l'accorder. L'échantillon de migrants à interviewer a dû être modifié étant donné le faible nombre d'arrivées par mer dans certains pays en 2011. L'observation par des non-participants à bord des navires de patrouille n'a été possible qu'en Espagne et en Grèce. Aucune autorisation n'a été donnée pour les autres pays sélectionnés pour l'étude.

1.2.4. Le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Selon le règlement de la FRA, les questions du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée s'inscrivent de manière permanente dans les activités de la FRA.

L'objectif stratégique de la FRA dans le domaine du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée est axé sur l'identification et l'analyse des questions connexes dans toute l'UE et des tendances en vue de déterminer les causes et les mesures prises pour réduire leur fréquence.

Activités mises en œuvre en 2011

S'inspirant de son expérience en mise au point d'indicateurs en matière de droits de l'enfant, la FRA commence à mettre au point des indicateurs dans d'autres domaines, par exemple celui du racisme. Elle a commencé en mai 2011 avec un document d'information et un symposium rassemblant des experts pour discuter des approches méthodologiques à adopter dans le travail relatif aux indicateurs. Le résultat en a été la publication d'un rapport contenant les principales conclusions du symposium.

Sur son réseau FRANET, la FRA a également poursuivi sa collecte de données secondaires concernant le racisme, la xénophobie, et l'intolérance qui y est associée, en particulier l'antisémitisme. La FRA a publié son aperçu annuel de la situation par rapport à l'antisémitisme dans l'Union européenne. Ce rapport reflète les tendances dans les statistiques officielles et non officielles concernant les incidents antisémites survenus entre 2001 et 2010. La FRA a préparé le terrain pour l'enquête sur la discrimination à l'égard des personnes juives et leur victimisation qui doit être menée dans un certain nombre d'États membres choisis de l'UE, en consultant des acteurs et des experts lors de deux réunions, en choisissant les méthodes, et en sélectionnant, au moyen d'un appel d'offres ouvert, l'entreprise qui devrait se charger de la collecte de données en 2012.

À la suite de la publication de son rapport sur le rôle des sites historiques et des musées dans l'enseignement de l'Holocauste et des droits de l'homme dans l'UE (en français et en allemand), et du guide sur « L'éducation aux droits de l'homme et les sites de commémoration de l'Holocauste dans l'Union européenne : un aperçu des pratiques » (*Handbook on human rights education at Holocaust memorial sites across the European Union* - en anglais seulement), la FRA, en coopération avec la Commission européenne, s'est engagée avec les parties concernées à faciliter un débat structuré avec les décideurs en matière de politiques et les spécialistes de l'enseignement de l'Holocauste et des droits de l'homme. En outre, la FRA s'est engagée dans les procédures pertinentes, régies par le Groupe de travail international sur l'enseignement de l'Holocauste et des droits de l'homme, l'OSCE et le Conseil de l'Europe. Pour marquer les événements des pogroms de la Nuit de Cristal le 9 novembre, la FRA, en coopération avec Yad Vashem, a mis au point un outil didactique d'information sur l'Holocauste et d'éducation aux droits de l'homme (*Toolkit on Holocaust and Human Rights Education*).

Impact

La collecte de données objectives, fiables et comparables par la FRA est utile à la Commission dans ses activités de contrôle de la mise en œuvre de la directive relative à l'égalité raciale et de l'application de la décision-cadre sur le racisme et la xénophobie. La mise à jour annuelle de la FRA sur la situation en matière d'antisémitisme est généralement considérée comme une contribution importante aux efforts de l'UE en vue de prendre des mesures efficaces à cet égard. Par ailleurs, les documents produits et la participation des parties concernées ont éclairé le processus politique du cadre des compétences

essentielles de l'UE ainsi que l'élaboration de la phase suivante du programme Europe pour les citoyens.

Problèmes rencontrés

La collecte et l'analyse de données dans les 27 États membres de l'UE est une tâche particulièrement difficile qui nécessite une bonne connaissance de la situation pour chaque thème et chaque État membre. Lier les violations des droits de l'homme du passé à des leçons contemporaines sur les droits de l'homme demande davantage de discussions afin d'améliorer le cadre méthodologique de mise en relation de l'enseignement de l'Holocauste et des droits de l'homme.

1.2.5. Discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'appartenance à une minorité et toute combinaison de ces motifs

Le PTA 2011 de la FRA prévoyait plusieurs projets et événements axés sur des motifs spécifiques de discrimination tels que la race, l'orientation sexuelle, le handicap, la religion, l'appartenance à une minorité, mais la FRA a aussi entrepris des recherches sur les inégalités et les discriminations multiples en matière d'accès à la santé. Les activités entreprises par la FRA en 2011 dans le domaine de la discrimination se sont étendues d'activités de sensibilisation à des activités de mise en réseau grâce au lancement de projets de recherche, mais également grâce à l'analyse et à la publication des conclusions de travaux de recherche précédents.

Activités mises en œuvre en 2011

Dans le contexte de la discrimination raciale ou fondée sur l'origine ethnique, la FRA s'est tout particulièrement intéressée aux Roms et aux Travellers et a fourni aux parties concernées de l'UE et des États membres des données et une expertise solides. L'agence s'est, en particulier, alignée sur le processus d'élaboration des politiques au niveau de l'UE en participant à la *task force* sur les Roms de la Commission européenne en lui fournissant des données solides et objectives. Dans ce contexte, la FRA a lancé une enquête pilote sur les Roms en étroite coopération avec les services de la Commission et l'UNDP, qui a été mise en œuvre en 2011.

En ce qui concerne la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, la FRA a mis à jour son analyse juridique comparative de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre de 2008. La FRA s'est également engagée sérieusement dans la préparation et le développement de la première enquête européenne en ligne sur les personnes LGBT, qui sera rendue publique en 2012.

Le rapport portant sur le droit à la participation politique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes

handicapées mentales a été largement diffusé tout au long de l'année 2011. Par ailleurs, la FRA a mené des recherches sur le terrain dans cinq États membres de l'UE dans le cadre de son projet concernant la discrimination multiple et intersectionnelle fondée sur le genre, l'âge et l'ethnicité dans le domaine de la santé. Dans cette optique, la FRA a organisé cinq réunions réunissant les parties concernées dans les pays en question, dans le but de garantir la qualité des recherches et d'obtenir les avis des parties concernées à propos des objectifs spécifiques et des groupes cibles visés. Les recherches se sont achevées en décembre et des fiches d'informations relatives au projet ont été publiées en cinq langues.

En outre, la FRA a continué d'analyser les résultats de l'enquête EU-MIDIS et elle a présenté un rapport sur les données concernant la discrimination multiple. Par ailleurs, en ce qui concerne la discrimination fondée sur le handicap, la FRA a opéré des recherches sur la situation des personnes handicapées mentales et des personnes souffrant de troubles mentaux. Dans le cadre du projet de la FRA pour la formation des journalistes en matière de diversité et de lutte contre les stéréotypes négatifs, un outil de formation à l'intention des journalistes a été publié en collaboration avec l'Union européenne de radiodiffusion (UER) et la Fédération internationale des journalistes : le guide de la diversité culturelle (*Diversity toolkit*).

La FRA a également publié un rapport sur un projet pilote intitulé « Les minorités dans la presse de six États membres de l'UE – un projet pilote » (*Minorities in selected newspapers of six EU Member States : a pilot project*) et qui examine les représentations de groupes minoritaires et les questions connexes telles que le racisme, la discrimination, la diversité, l'intégration et la migration dans la presse dans six États membres de l'UE.

Impact

La décision de la Commission d'inclure la FRA à sa *task force* sur les Roms, et les rapports et la communication qui en ont résulté, montrent comment la FRA contribue à l'élaboration des politiques de l'UE grâce à ses activités de collecte de données. La communication de la Commission européenne du 5 avril 2011 sur un cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 a confié à la FRA les missions suivantes : 1) l'élargissement de ses travaux de recherche à l'ensemble des États membres de l'UE ; 2) la collecte régulière de données dans l'ensemble de l'UE ; et 3) l'apport d'une aide aux États membres en vue de mettre au point des outils de contrôle.

Le dialogue avec les parties concernées a montré que le travail de la FRA avait été utilisé dans toute une série de processus politiques et avait éclairé, en particulier, le développement de la plate-forme contre la pauvreté de l'UE, la stratégie UE 2020, la communication de la Commission sur un cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 (publiée en avril 2011), et, plus particulièrement, la future communication de la Commission relative à

l'évaluation des stratégies nationales d'intégration des Roms, dont la publication est prévue en avril 2012.

Le rapport portant sur le droit à la participation politique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentales a été cité dans la bibliographie de la 4^e Conférence des États parties de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que dans celle du rapport adressé par l'État espagnol partie au Comité des droits des personnes handicapées, de même que dans une déclaration faite par le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Il est largement admis que les rapports comparatifs de la FRA dans le domaine de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle constituent la contribution la plus importante à l'échelon européen à l'actuel débat académique et institutionnel et qu'ils sont devenus un point de départ essentiel à l'analyse de l'homophobie sociale et institutionnelle dans les publications scientifiques. Le premier rapport des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT), publié fin 2011, considère que les rapports de la FRA constituent une source fiable des expériences des LGBT en matière de crimes homophobes.

L'Office national suédois de la santé et des affaires sociales a présenté les résultats provisoires du projet de discrimination multiple et intersectionnelle pour la Suède à l'occasion d'une audition nationale organisée en novembre 2011. À la suite d'une large diffusion, le rapport portant sur le droit à la participation politique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentales a été cité dans la bibliographie de la 4^e Conférence des États parties de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que dans celle du rapport adressé par l'État partie espagnol au Comité des droits des personnes handicapées, de même que dans une déclaration faite par le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Problèmes rencontrés

Le lancement de l'enquête pilote sur les Roms a exigé des efforts considérables de coordination des activités avec les autres acteurs internationaux. Par ailleurs, l'enquête a été menée dans des États membres de l'UE qui n'avaient jamais fait l'objet d'une telle enquête, ce qui a engendré des obstacles supplémentaires en matière d'échantillonnage et d'interviews. Un accord de coopération a été conclu avec l'UNDP dans le but de faciliter la coordination de la collecte de données, des analyses et d'autres activités.

Pour mettre au point l'enquête LGBT, il a fallu étudier de nouvelles méthodologies, étant donné qu'il s'agissait de la première enquête de ce type à couvrir les quatre catégories de personnes visées par le concept de LGBT et qu'elle a été menée simultanément dans 28 pays (les 27 États membres de l'UE plus la Croatie). Ce problème a été résolu grâce à la mise en œuvre d'une enquête en ligne.

Les difficultés rencontrées par le projet de discrimination multiple et intersectionnelle concernaient la localisation des membres de certains groupes cibles afin de les interviewer, en particulier les communautés ethniques/immigrées présentant des handicaps mentaux. Les activités de mise en réseau se sont avérées difficiles, principalement la cartographie des parties concernées dans le domaine de la recherche, ainsi que leur notification de l'importance des résultats des recherches.

La mise en œuvre de l'étude sociale sur les droits des personnes handicapées mentales et des personnes souffrant de troubles mentaux s'est également avérée difficile, compte tenu de la sensibilité liée au fait de mener des recherches avec ces groupes cibles. Il a été particulièrement difficile dans certains pays de contacter les participants à l'enquête et de les interviewer sur tous les domaines couverts par le projet de recherche.

1.2.6. Les droits de l'enfant, y compris la protection de l'enfance

L'article 3 du Traité sur l'Union européenne prévoit que l'UE a l'obligation de promouvoir la protection des droits de l'enfant. L'article 24 de la Charte des droits fondamentaux prévoit un mandat clair pour l'action en matière de droits de l'enfant. La Commission européenne a publié le 25 février 2011 la stratégie européenne sur les droits de l'enfant.

Activités mises en œuvre en 2011

À la suite de l'adoption de la stratégie européenne sur les droits de l'enfant, qui comprend des actions visant à revoir la législation de l'UE en vue de faciliter la reconnaissance et l'exécution des décisions sur la responsabilité parentale d'ici 2013 et de promouvoir l'utilisation des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants, la FRA a affiné et actualisé ses indicateurs et elle les a partagés avec la Commission afin que celle-ci les utilise dans son évaluation de la situation. Ces indicateurs ont également été partagés avec le Conseil de l'Europe et les Nations Unies. La FRA a, en outre, convoqué une réunion d'experts en vue de faire connaître ses prochains travaux sur une justice adaptée aux enfants. Les indicateurs ont été présentés aux parties concernées à l'occasion du symposium sur les indicateurs organisé par la FRA, ainsi que lors d'autres événements, tels que le Forum européen sur les droits des enfants organisé par la Commission, des événements organisés par l'Unicef, le Comité des régions, ainsi que par des ONG s'occupant de problèmes tels que les enfants handicapés, les enfants victimes de violence, etc.

La FRA a également contribué à la mise en œuvre du plan d'action pour les mineurs non accompagnés 2010-2014, en participant aux consultations interservices de la Commission ainsi qu'au groupe d'experts sur la migration des mineurs non accompagnés auquel participent des représentants des États membres, d'organisations internationales et d'ONG. La première réunion du forum a été consacrée au problème de la tutelle, permettant à la FRA de présenter les conclusions pertinentes de

son rapport intitulé « Enfants séparés demandeurs d'asile dans les États membres de l'Union européenne ». Les conclusions ont également été présentées au cours de l'audition du Parlement européen sur un système d'asile européen commun, et des conférences ont été organisées par plusieurs organisations internationales, telles que la consultation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la protection des droits de l'enfant dans le cadre des migrations, le colloque judiciaire des Nations Unies sur l'application de l'article 3 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRC) en ce qui concerne les enfants migrants, l'événement spécial co-organisé par la FRA dans le cadre de la réunion de l'OSCE sur l'application de la dimension humaine, etc. Les conclusions ont également été présentées lors d'événements au sein des États membres de l'UE, tels que la conférence sur les questions liées à l'asile à propos de l'Afghanistan, organisée à Vienne en mars-avril 2011 par le ministère fédéral de l'intérieur de la République d'Autriche et le Centre international pour le développement des politiques migratoires, ainsi que des événements organisés par des ONG.

Impact

En vertu de la stratégie européenne sur les droits de l'enfant, la Commission entend coopérer avec les organisations et institutions concernées en vue de fournir des informations et des données de base, afin d'aider les décideurs à prendre en considération les indicateurs mis au point par la FRA.

En vertu de la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant, qui a été adoptée le 15 février 2012 par son Comité des Ministres, l'élaboration d'indicateurs par la FRA sera activement soutenue dans le but de contrôler la mise en œuvre de normes relatives aux droits des enfants. Le ministère fédéral de l'intérieur de la République d'Autriche et le Centre international pour le développement des politiques migratoires ont reproduit l'introduction et le contexte du rapport comparatif de la FRA sur les enfants séparés demandeurs d'asile dans les États membres de l'Union européenne dans le cadre de la conférence sur les questions liées à l'asile à propos de l'Afghanistan organisée à Vienne en mars-avril 2011.

Problèmes rencontrés

La création par la Commission du groupe d'experts sur la migration des mineurs non accompagnés, qui constitue un vaste cadre consultatif pluriannuel des parties concernées et qui associe les États membres, les institutions et organes européens, les organisations intergouvernementales et celles de la société civile, permet à la FRA de nouer le dialogue avec les parties concernées et les partenaires en vue de revoir la mise en œuvre des droits des enfants séparés demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE dans un cadre stable jusqu'en 2014. Grâce à cela, la FRA n'a pas dû organiser à cette fin d'événements parallèles avec les partenaires et les parties concernées en 2011, ce qui a permis d'éviter une répétition des travaux et de devoir puiser deux fois dans les ressources.

La mise au point d'indicateurs relatifs aux droits de l'enfant et destinés à répondre à des politiques spécifiques ou à des besoins législatifs s'est avérée difficile en l'absence d'allocations budgétaires, compte tenu du caractère spécialisé des domaines visés et du large éventail de phénomènes sociaux et juridiques à prendre en considération.

1.2.7. Justice

Le PTA 2011 de la FRA a continué à inclure des projets et des événements liés à la justice en général et, en particulier, à l'accès à la justice, mais aussi des aspects plus pointus comme l'accès à la justice pour certains groupes tels que les victimes de la criminalité (à la demande spéciale de la Commission), les demandeurs d'asile et les femmes exposées à la violence dans différentes situations. Parmi les aspects particuliers du concept qui ont été mis en évidence en 2011, nous pouvons citer la gouvernance concertée, c'est-à-dire la manière dont la coopération entre les autorités à un niveau identique ou à des niveaux différents peut contribuer à améliorer la coopération en matière de droits fondamentaux.

Activités mises en œuvre en 2011

Un certain nombre de projets ont été développés pendant l'année 2011 dans la rubrique « Justice ». La principale enquête de la FRA sur la violence à l'égard des femmes a été testée dans six États membres de l'UE et les résultats ont servi à modifier le questionnaire final qui sera traduit dans les langues officielles, afin que l'enquête puisse être utilisée dans l'ensemble des États membres de l'UE plus la Croatie au cours de l'année 2012. Le « projet de gouvernance concertée », qui vise à mettre le doigt sur des facteurs de réussite pour améliorer la mise en œuvre des droits fondamentaux grâce à une coopération entre les différents niveaux de gouvernance, ainsi qu'entre les agences, a été amorcé au moyen d'un certain nombre de discussions et d'interviews détaillées au sein de groupes cibles dans les cinq États membres qui participent au projet.

Conjointement avec la Cour européenne des droits de l'homme, la FRA a poursuivi l'élaboration de son manuel sur la jurisprudence européenne en matière de non-discrimination, et celui-ci sera traduit dans l'ensemble des langues de l'UE. Une réimpression des deux publications concernant l'accès à la justice pour les demandeurs d'asile a été distribuée en 2011 aux parties concernées, notamment les offices nationaux chargés des questions d'asile. La FRA a également présenté les conclusions de ses recherches à l'occasion d'une audition organisée par LIBE. En ce qui concerne l'accès à la justice et la promotion de l'égalité, la FRA a parachevé la recherche sur le terrain par rapport aux plaintes enregistrées par les organes nationaux chargés de la promotion de l'égalité, et la publication de ces conclusions est prévue en 2012.

À la demande de la Commission, un projet relatif aux droits des victimes a débuté fin 2011. En complément à un rapport de 2010 sur les institutions nationales des droits de l'homme (INDH), la FRA a mis au point, en étroite collaboration avec ces

institutions, un manuel concernant l'établissement et l'accréditation des INDH, qui sera publié en 2012.

Impact

L'impact comprend une contribution apportée aux travaux de la Présidence hongroise du Conseil en vue de définir une série de mesures concernant les droits des victimes, ainsi que la co-organisation avec elle d'un séminaire d'experts sur ce sujet. Dans le domaine de l'accès à la justice et dans celui des demandeurs d'asile, les conclusions et les publications de la FRA ont contribué à la reconnaissance des points de vue et des expériences des demandeurs d'asile dans ce domaine. Le symposium de mai a également contribué à promouvoir les idées et les résultats concernant l'élaboration d'indicateurs sur les droits fondamentaux en Europe. Le manuel sur la non-discrimination semble avoir été très apprécié et utilisé par des professionnels dans les États membres. Les recherches sur les composantes efficaces de la gouvernance concertée se sont achevées en 2011 et une boîte à outils sera testée et publiée en 2012. L'enquête pilote sur la violence à l'égard des femmes s'est allée avec des intérêts nationaux, de même que les travaux d'Eurostat en ce qui concerne la collecte de données détaillées et comparatives dans ce domaine et dans des domaines connexes.

Le projet relatif à l'accès à la justice pour les demandeurs d'asile sera le premier projet de ce type créé par la FRA à faire l'objet d'une évaluation officielle d'impact. Un partenaire expérimenté a été sélectionné et la méthodologie utilisée pour l'évaluation a été approuvée. Il s'agira d'interviews par téléphone avec une centaine de parties concernées clés, telles que les autorités nationales chargées des questions d'asile, des ONG, le HCR, des institutions et agences européennes, ainsi que certains chercheurs. Les résultats seront disponibles en 2012.

Problèmes rencontrés

La justice est un sujet vaste qui concerne de nombreux autres droits. Délimiter les domaines les plus pertinents est une tâche complexe, tant au niveau de la mise en réseau qu'à celui de la formulation des recherches. L'échange avec la Commission ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe est donc crucial, et cela a bien fonctionné en 2011.

1.2.8. Activités horizontales couvrant tous les domaines du cadre pluriannuel

L'agence organise chaque année des réunions avec toute une série de parties concernées telles que les agents de liaison nationaux, les institutions nationales des droits de l'homme et les organismes de promotion de l'égalité, le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et l'OSCE, et la société civile, via la plate-forme des droits fondamentaux de la FRA. L'objectif de ces réunions est de rassembler des suggestions, des idées et des commentaires en vue d'élaborer le PTA de la FRA et de créer des synergies entre le travail de l'agence et ses partenaires. En outre, la FRA entretient un contact et des relations régulières avec les institutions de l'UE, en particulier avec la Commission européenne.

Pour appuyer cela, la FRA a mis au point un programme de formation et d'éducation aux droits de l'homme. En outre, elle organise une conférence sur les droits fondamentaux (CDF) avec l'État membre qui assure la Présidence de l'UE, afin de mettre en évidence une question d'intérêt commun particulière et d'envisager des moyens de garantir une action efficace de la part des partenaires de la FRA.

Le rapport annuel de la FRA est un document clé qui a été présenté au Parlement européen le 15 juin et lu par de nombreuses parties concernées au niveau de l'UE et des États membres.

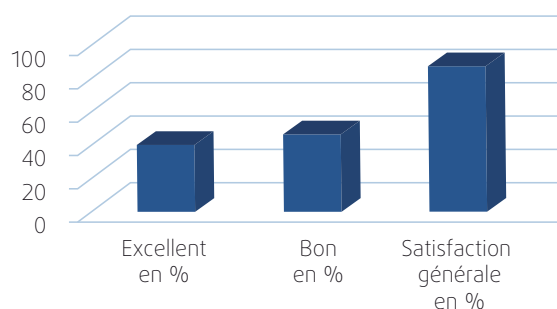
Parlement européen, et elle a également régulièrement participé à des réunions de la Commission européenne.

Le rapport annuel a été préparé en interne par du personnel spécialisé, des experts juridiques, des scientifiques sociaux et des statisticiens à partir de toute une série de données et d'informations fournies par les réseaux de recherche Raxen et Fralex de la FRA.

Sur la base d'un programme revu, 29 groupes de visiteurs représentant approximativement 550 participants ont été accueillis en 2011, et les réactions ont été très positives.

Parmi les principales réalisations de la présentation en ligne de la FRA, nous pouvons citer la nouvelle page d'accueil du site Internet, avec les versions française et allemande du site. Des mises à jour et des améliorations ont également été apportées à Charterpedia, ainsi qu'à la base de données sur la jurisprudence. Une modernisation de la Charte des droits fondamentaux applicable aux systèmes mobiles a commencé et elle sera lancée en 2012.

Taux de satisfaction des participants à certains événements organisés par la FRA



Activités mises en œuvre en 2011

En 2011, la FRA a organisé deux réunions avec ses agents de liaison nationaux, une réunion de la plate-forme des droits fondamentaux, une réunion avec les institutions nationales des droits de l'homme et une autre avec les organismes de promotion de l'égalité (notamment Equinet). La coopération avec les institutions nationales des droits de l'homme et avec les organismes de promotion de l'égalité, dont le Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (Equinet) et le Groupe européen des INDH, a été renforcée grâce à un dialogue régulier et rehaussé au-delà des réunions annuelles de coopération, l'accent étant spécifiquement mis sur les activités thématiques des parties concernées par les projets de la FRA. Ce travail a abouti à plusieurs propositions concrètes visant à réaliser des activités de coopération plus efficaces et plus systématiques, ce qui augure d'une coopération future plus efficace et plus axée sur les résultats.

En coopération avec la Présidence polonaise du Conseil de l'UE, la FRA a organisé une conférence sur les droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière, qui a rassemblé plus de 300 parties concernées issues des gouvernements nationaux, d'organes de l'UE, d'organisations intergouvernementales, des pouvoirs locaux, des partenaires sociaux, de la société civile et d'organes spécialisés dans les droits de l'homme. L'agence a également co-organisé un séminaire avec la Présidence hongroise du Conseil de l'UE sur la protection des victimes, au cours duquel elle a présenté ses recherches en matière d'accès à la justice, ainsi que des enquêtes sur les victimes de la discrimination. Elle a participé à des auditions et à des réunions du

Impact

Les résultats et l'impact des réunions et activités réunissant les parties concernées englobaient une contribution plus ciblée à l'élaboration des politiques, le partage de nouvelles connaissances et la formation de nouveaux réseaux dans des domaines thématiques du travail de la FRA. Les parties concernées, en particulier les agents de liaison nationaux de la FRA des États membres, la Commission européenne et les députés européens ont commenté positivement l'utilité du rapport annuel et des autres productions de la FRA.

Problèmes rencontrés

Le calendrier et la durée des contributions des parties concernées au PTA sont très serrés en raison du nombre et de la séquence des parties concernées à consulter. L'analyse juridique, sociale et statistique comparative des données massives des 27 États membres prend du temps et, étant donné le délai de livraison très court de ce rapport, monopolise toutes les ressources humaines de la FRA.

2

Gestion et systèmes de contrôle interne



2.1. Introduction

L'agence aide à garantir la protection des droits fondamentaux des personnes qui vivent dans l'Union européenne. Pour ce faire, elle collecte des données probantes sur la situation des droits fondamentaux dans toute l'Union européenne et dispense des conseils, fondés sur ces données probantes, quant à la manière d'améliorer la situation. L'agence informe également les citoyens sur leurs droits fondamentaux, contribuant ainsi à faire en sorte que ceux-ci soient une réalité pour tous dans l'Union européenne.

Afin d'exécuter sa mission, la FRA collecte des données (principalement via ses contractants-cadres), organise des réunions avec des experts externes et, si nécessaire, crée des groupes de travail ad hoc. La collecte de données est effectuée par les contractants sur la base des spécifications techniques préparées par des membres du personnel expérimentés, compte tenu de la nature de l'environnement de gestion des risques et de contrôle. Les résultats sont évalués et révisés par les experts de la FRA. Sur la base des données collectées, l'agence formule des analyses, des conclusions et des avis qui sont communiqués à ses partenaires. Les activités de communication et de sensibilisation consistent en un dialogue avec la société civile, la publication de rapports, de conclusions et d'avis, l'organisation d'événements et de conférences, et la gestion de la présence de la FRA sur l'internet.

En 2011, la structure organisationnelle de la FRA a été revue. Dans une perspective d'amélioration continue et de réalisation efficace des objectifs de l'agence, les tâches de l'ancien département « Relations extérieures et travail en réseau » ont été confiées aux départements opérationnels chargés de la recherche et de la collecte des données, de la communication et de la sensibilisation. Cette modification a permis de renforcer la coordination et la coopération entre le processus de recherche / de collecte de donnée et les activités de mise en réseau et de collaboration avec les

parties prenantes. Dans le cadre de cette réorganisation, le personnel chargé de la production et de la publication des produits de la FRA a été redéployé vers les départements opérationnels chargés de la recherche et de la collecte de données afin de créer des synergies plus fortes entre les fonctions de développement des produits de la FRA et les services chargés de les éditer et de les publier en temps utile. L'agence est désormais composée de cinq départements, dont trois sont opérationnels et deux administratifs. Chaque chef de département s'est vu déléguer les compétences d'ordonnateur délégué. À la suite de la réorganisation, le nombre de chefs de département possédant des compétences d'ordonnateur délégué est passé de six à cinq.

En 2011, dans le cadre de ses efforts de simplification des procédures administratives, la FRA a lancé un flux de travail simplifiée pour le Titre II (Dépenses de fonctionnement) et le Titre III (Dépenses opérationnelles). Dans cette version, l'agent vérificateur final a été retiré des flux de travail financiers. Désormais, la vérification de la légalité et de la régularité incombe exclusivement à l'ordonnateur et aux ordonnateurs délégués.

2.2. Le fonctionnement de l'ensemble du système de contrôle interne

Les normes de contrôle interne de la FRA s'articulent autour de six composants : mission et valeurs, ressources humaines, processus de planification et de gestion des risques, opérations et activités de contrôle, information et reporting financier, et évaluation et audit. Sur la base de ces normes, la FRA a mis au point et en œuvre un système de contrôle interne. Son objectif est de maintenir un juste équilibre entre les risques à affronter et les contrôles requis pour réduire ces risques au minimum.

La mise en œuvre et l'efficacité des systèmes de contrôle interne sont évalués sur la base de :

- l'expérience relative à l'opération du système de contrôle – base sur laquelle le système de contrôle interne a effectivement géré l'exposition à des risques-clés ;
- la capacité humaine – en termes de compétences du personnel et d'allocation de ressources ;
- la capacité des systèmes et procédures – basée sur l'autosuffisance des systèmes existants pour la réduction au minimum des risques-clés.

L'évaluation des systèmes de contrôle interne est basée sur les connaissances en gestion acquises au cours d'opérations quotidiennes, d'auto-évaluations annuelles, de rapports de gestion, de rapports d'audit et de résultats à des tests de contrôle-clés.

2.2.1. Conformité avec les exigences des normes de contrôle

En décembre 2009, de nouvelles normes de contrôle interne ont été adoptées par le conseil d'administration. Ces dernières années, la FRA a poursuivi la consolidation et la mise en œuvre de ces normes et introduit des éléments supplémentaires de conformité dans ses systèmes et ses processus internes.

La FRA est totalement en conformité avec les normes suivantes.

Mission et valeurs

Mission (NCI 1)

Chaque département a élaboré un énoncé de mission qui a été expliqué au personnel et qui est visible et accessible sur l'intranet de la FRA.

Valeurs éthiques et organisationnelles (NCI 2)

L'adoption d'un code de bonne conduite administrative et son accessibilité à l'ensemble du personnel, ainsi que le statut du personnel garantissent la disponibilité d'un guide pratique du comportement éthique, de l'évitement des conflits d'intérêt, de la prévention de la fraude et de la notification des irrégularités. Des mesures de sensibilisation et d'évitement des conflits d'intérêt spécifiques (déclarations) sont prises au cours des procédures de recrutement et de sélection dans le cadre des marchés publics. Le personnel est continuellement sensibilisé à ce sujet grâce à des formations périodiques sur l'éthique et l'intégrité. Les prochaines séances de formation seront organisées en 2012.

En ce qui concerne la collaboration avec l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), et conformément à l'article 22 du règlement instituant la FRA, le conseil d'administration

a approuvé, le 23 octobre 2007, une décision relative aux conditions et modalités des enquêtes internes en matière de lutte contre la fraude, la corruption et toute activité illégale préjudiciable aux intérêts de l'Union. Cette décision a été publiée au Journal officiel 2008/C33/03 du 7 février 2008.

En 2011, une formation spécifique a été organisée sur la prévention du harcèlement. Comme tous les organes décentralisés de l'Union européenne, la FRA participe à la nouvelle instance spécialisée en matière d'irrégularités financières créée par la Commission.

Afin de renforcer encore ce contrôle interne, la FRA aspire à améliorer l'application des règles de dénonciation d'abus et la protection des dénonciateurs. L'agence entretient des contacts avec la Commission dans ce domaine et suit l'élaboration des futures orientations relatives à la dénonciation d'abus. Ce développement devrait être mis en œuvre en 2012.

Ressources humaines

Affectation et recrutement du personnel (NCI 3)

L'affectation et le recrutement du personnel sont conformes aux objectifs et priorités de la FRA. Le plan en matière de politique du personnel garantit l'alignement des besoins en personnel sur les activités prévues de la FRA. Une évaluation précise des profils d'emploi au niveau des chefs de département et du directeur garantit la cohérence entre les rôles et responsabilités du personnel et les objectifs généraux de la FRA. La publication régulière des postes vacants permet de faire connaître les possibilités de mobilité et de carrière.

En juillet 2008, la FRA a développé l'application e-Recrutement permettant la soumission des candidatures par voie électronique. En décembre 2010, l'agence a amélioré l'application d'e-Recrutement de façon à permettre la sélection des candidatures reçues en utilisant des tablettes électroniques afin de minimiser le délai de traitement. Cette amélioration a :

- éliminé la nécessité d'imprimer les candidatures et réduit le délai de traitement pour les procédures de sélection ;
- renforcé les normes existantes de contrôle interne par l'automatisation et par la réduction des erreurs humaines possibles ;
- réduit les effectifs requis pour préparer les procédures de recrutement ; et
- permis une approche écologique en évitant l'impression des candidatures (environ 350 000 pages), ce qui permet une administration en ligne « écologique ».

Évaluation et développement du personnel (NCI 4)

Un exercice de plan de développement de carrière (PDC) et de rapport de développement de carrière (RDC) est entrepris chaque année afin de garantir une attribution adéquate



des tâches et d'évaluer les performances du personnel. Des possibilités de formation spécifiques sont offertes, avec un plan de formation annuel et une évaluation individuelle des besoins en matière de formation et de développement au cours de l'exercice de PDC. Des formations obligatoires sont organisées, auxquelles la présence est contrôlée par la direction.

En 2011, la FRA a développé un nouvel outil électronique pour la gestion des formations et révisé la politique de formation afin d'optimiser la capacité des formations ciblées et de répondre aux besoins opérationnels spécifiques de chaque fonction.

Une amélioration est envisagée pour 2012 avec la préparation d'un exercice conjoint de PDC/RDC et avec un renforcement supplémentaire des normes de qualité dans l'évaluation des performances du personnel.

Processus de planification et de gestion des risques

Processus de gestion des risques (NCI 6)

Un exercice d'évaluation des risques annuel est en place et un registre des risques a été adopté formellement en 2011. L'équipe de direction a analysé les risques susceptibles d'avoir une incidence sur la réalisation des objectifs, l'utilisation saine des moyens financiers et la réputation de la FRA. Dans les cas où les contrôles existants n'apportaient pas une garantie suffisante d'atténuation des risques, des mesures supplémentaires ont été convenues et mises en œuvre (taux de mise en œuvre 85 %).

En 2011, des améliorations supplémentaires ont été apportées par l'implication du conseil d'administration de la FRA et par une réaction adéquate à ses commentaires. En outre, l'exercice d'évaluation des risques a été entièrement intégré au processus de planification et cette intégration a été formalisée par une annexe spécifique au programme de travail annuel pour 2012.

La capacité d'évaluation des risques a été encore renforcée par une formation dédiée des gestionnaires de projets. Cette formation permet d'appliquer les principes d'évaluation des risques et de prévention au niveau des projets.

Structure opérationnelle (NCI 7)

Les délégations d'autorité sont clairement décrites et communiquées au personnel concerné. Tous les acteurs financiers sont clairement identifiés et conscients de leurs rôles et responsabilités. Une procédure de gestion des fonctions sensibles est en place et une première évaluation a été réalisée, en plus d'une évaluation des risques et des contrôles existants. Cet exercice sera réitéré sur une base annuelle.

Tous les éléments de gouvernance informatique sont en place (stratégie informatique, plan de développement

informatique, politique en matière d'informatique, comité directeur de l'informatique et procédures correspondantes). Une amélioration supplémentaire a été apportée en 2011 avec un renforcement de la gestion du changement dans le domaine informatique.

Opérations et activités de contrôle

Processus et procédures (NCI 8)

En 2011, la FRA a considérablement renforcé l'analyse des processus opérationnels, de soutien et de gestion existants et leur formalisation dans des procédures adéquates. La plupart des processus opérationnels et administratifs ont été formalisés, avec une description détaillée des rôles et responsabilités et les contrôles nécessaires de l'assurance qualité.

Un processus visant à assurer l'autorisation et l'enregistrement centralisés des exceptions est totalement opérationnel (tous les cas où les contrôles sont ignorés ou le cadre réglementaire établi n'est pas respecté sont suivis). Ces exceptions sont analysées et communiquées annuellement à la direction avec des propositions d'actions correctives.

Des améliorations supplémentaires sont prévues pour 2012 avec l'analyse, l'évaluation et la formalisation des éléments suivants (entre autres) :

- Processus de gestion des ressources humaines
- Processus des rapports de gestion
- Processus financiers
- Processus de communication liée aux projets
- Gestion des archives et archivage
- Processus de passation des marchés

Supervision par l'encadrement (NCI 9)

La supervision par l'encadrement est assurée au moyen de réunions des chefs de département et de réunions de département régulières. Le suivi de la mise en œuvre des projets est pris en charge par des outils de suivi conçus à cet effet (Matrix). Le suivi des transactions financières par l'encadrement est assuré avec une identification appropriée des rôles financiers (ordonnateurs, agents initiants et agents vérifiants) et pris en charge par des procédures de qualité et des listes de vérification spécifiques.

En 2011, la FRA a consenti des efforts supplémentaires à la mise en œuvre effective des outils informatiques de suivi (Matrix) en améliorant et en optimisant leurs fonctionnalités, en y sensibilisant le personnel et en renforçant les capacités techniques de celui-ci.

Dans le cadre du système de gestion de la qualité, un processus spécifique a été conçu et mis en œuvre afin de garantir une mise en œuvre rapide des recommandations d'audit de la CCE et du SAI et des plans d'actions. À la fin de l'année, le taux d'exécution des recommandations du SAI était de 90 %.

Au cours du premier trimestre 2010, la FRA a automatisé le traitement papier des demandes de missions et congés par l'utilisation d'applications web. Ces applications ont été encore améliorées début 2011 et ont donné les résultats suivants :

- élimination de la nécessité d'une procédure papier ;
- réduction du délai de traitement et des ressources humaines nécessaires au traitement des demandes de missions et congés ;
- renforcement des normes existantes de contrôle interne par l'automatisation et par la réduction des erreurs humaines possibles ; et
- une approche écologique en évitant l'impression des demandes de missions et congés, ce qui permet une administration en ligne « écologique » (NCI 10).

À la suite de l'étude réalisée afin de définir l'impact des perturbations majeures sur les activités de la FRA, l'agence a élaboré une politique adéquate de continuité des activités.

Des plans dédiés ont également été élaborés pour garantir la continuité de tous les processus dans différents scénarios de perturbation en prenant en considération l'analyse d'impact et les moyens financiers disponibles.

La capacité d'exécution de ces plans sera évaluée de façon continue.

Gestion des documents (NCI 11)

Dans le cadre du système de gestion de la qualité, un processus adéquat est en place pour la gestion des principaux documents de travail (politiques, procédures). Ce processus garantit :

- que les documents du SGQ sont vérifiés, examinés et adoptés avant leur utilisation ;
- que tous les documents modifiés sont réapprouvés ;
- que les modifications apportées et l'état actuel de révision sont correctement identifiés ;
- que les versions pertinentes des documents applicables du SGQ sont à la disposition du personnel ;
- que toute utilisation non intentionnelle de documents obsolètes est empêchée.

Un système de gestion des documents (SGD) a été déployé et une formation a été dispensée afin de garantir une capacité de stockage, de maintenance et de récupération adéquate de tous les documents existants.

En 2012, des efforts supplémentaires seront consentis pour renforcer et mettre au point l'utilisation du système de gestion centralisée des documents ainsi qu'une classification adéquate des documents sensibles.

Information et reporting financier

Information comptable et financière (NCI 13)

Toutes les procédures financières et comptables sont documentées. Le suivi financier centralisé garantit la fiabilité des données comptables et l'exactitude des informations des rapports. Toutes les informations comptables sont conformes au cadre réglementaire applicable.

Évaluation et audit

Évaluation des systèmes de contrôle interne (NCI 15)

Chaque année, en particulier au cours de la préparation du rapport d'activité annuel, la direction évalue la conformité avec les exigences des systèmes de contrôle interne et leur efficacité. En 2011, une analyse dédiée des lacunes a été réalisée afin de fournir des informations détaillées sur les points à améliorer et de proposer des initiatives spécifiques d'amélioration.

Capacité d'audit interne (NCI 16)

L'agence est totalement en conformité avec cette norme de contrôle interne dans la mesure où elle fait l'objet d'audits annuels par le Service d'audit interne.

Normes avec lesquelles la FRA est partiellement en conformité

Processus de planification et de gestion des risques

Objectifs et indicateurs de performance (NCI 5)

L'agence élabore un programme de travail annuel (PTA) qui est le résultat d'une vaste consultation entre le personnel interne occupant des postes-clés et les partenaires institutionnels majeurs de la FRA. La méthode de planification deux ans à l'avance garantit la prise en considération des besoins des principales parties concernées et l'alignement des objectifs et des priorités sur les objectifs stratégiques de la FRA. En outre, une coordination adéquate est assurée avec des projets en cours similaires chez d'autres partenaires institutionnels majeurs. Les activités planifiées sont établies et les ressources humaines et financières clairement identifiées (décisions financières).

Une première proposition de cadre de mesure des performances a été élaborée. Ce concept sera consolidé davantage et déployé en 2012 avec le soutien d'un contractant externe.

Information et reporting financier

Information et communication (NCI 12)

Des mesures de communication interne sont en place à des fins de suivi (réunions régulières des chefs de département



étayées par des rapports de suivi de projets), où les principales questions sont abordées en relation avec les performances, les résultats d'audit et les informations financières. L'établissement de rapports de communication réguliers est prévu en matière financière. Tous les engagements dans de nouveaux projets sont abordés au cours de la mise en œuvre du PTA et les décisions sont correctement documentées et communiquées. Une stratégie de communication externe est en place. Des mesures de sécurité informatique sont en place et décrites par des procédures et politiques.

La communication interne est également renforcée par des réunions de l'ensemble du personnel, des réunions de département et l'intranet. Une amélioration est envisagée en 2012 avec l'élaboration d'un cadre de mesure et de suivi des performances. La stratégie de communication de la FRA sera révisée et mise à jour.

Évaluation et audit

Évaluation des activités (NCI 14)

L'agence assure une évaluation ex ante appropriée des activités au cours de l'élaboration du PTA et de la planification des projets. En outre, au cours des procédures d'appel d'offres, une analyse spécifique est également réalisée (spécifications techniques) concernant les résultats attendus des activités liées à la recherche.

Une amélioration significative est envisagée en 2012 avec le développement d'initiatives spécifiques et l'évaluation ex post de ses activités.

2.2.2. Efficacité de la mise en œuvre des normes de contrôle prioritaires

En 2011, la FRA s'est concentrée sur le respect des normes dans les domaines identifiés comme préoccupants lors de l'exercice d'évaluation des risques et par les recommandations émises par les organes d'audit (CCE, SAI). Au cours de l'exercice financier, la FRA a donné la priorité aux activités de mise en conformité avec les normes de contrôle interne suivantes.

Supervision par l'encadrement (NCI 9)

L'agence a renforcé l'utilisation des outils de contrôle informatiques existants (Matrix – projet et budget), amélioré leurs fonctionnalités et garanti une formation et une information adéquates des responsables de projets.

La FRA a mis en place un processus de suivi visant à augmenter la capacité de réaction aux recommandations des audits externes et la capacité d'atténuation des risques afin de garantir un contrôle strict des plans d'action. Le taux de mise en œuvre est de 90 % pour les recommandations des audits externes et de 80 % pour les actions préventives.

Objectifs et indicateurs de performance (NCI 5)

La FRA a amélioré la qualité du PTA en introduisant des informations supplémentaires relatives aux perspectives de planification, à l'étalement de projets sur plusieurs années et à la prévention des risques. La méthode de planification deux ans à l'avance garantit la prise en considération des besoins des principales parties concernées et l'alignement des objectifs et des priorités sur les objectifs stratégiques de la FRA. En outre, une coordination adéquate est assurée avec des projets en cours similaires chez d'autres partenaires institutionnels majeurs.

Un appel d'offres en vue d'un contrat-cadre pour la consolidation d'un cadre de mesure des performances a été publié, et le contrat devrait être attribué en 2012.

Processus de gestion des crises (NCI 6)

La FRA a mis au point un exercice d'évaluation des risques à grande échelle qui est désormais réitéré annuellement. Cette évaluation a été pleinement intégrée à son exercice annuel de planification.

Processus et procédures (NCI 8)

L'agence a continué de renforcer la documentation de ses processus par le biais des procédures suivantes :

- préparation et adoption du PTA ;
- conception et mise en œuvre de projets de recherche ;
- production et publication des produits de la FRA ;
- publication sur le web et les médias sociaux ;
- suivi des actions correctives et préventives ;
- gestion de la documentation relative au système de gestion de la qualité.

L'agence a révisé et mis à jour ses procédures informatiques de façon proactive et lancé une analyse de ses processus financiers en vue d'une amélioration continue et d'une plus grande efficacité.

Continuité des opérations (NCI 10)

À la suite de l'étude réalisée afin de définir l'impact des perturbations majeures sur les activités de la FRA, l'agence a élaboré une politique adéquate de continuité des activités. Des plans dédiés ont également été élaborés pour différents scénarios de perturbation en prenant en considération l'analyse d'impact et les moyens financiers disponibles. Ces mesures visent à garantir une capacité minimale de base pour tous les processus, et la politique repose principalement sur la continuité des principales infrastructures informatiques ou, en cas d'indisponibilité du bâtiment, sur la disponibilité de locaux alternatifs pour les membres-clés du personnel. Cette politique fera l'objet d'une évaluation permanente.

Évaluation des activités (NCI 14)

Au cours de l'exercice financier, un plan d'évaluation (disponibilité du budget) a été adopté par la FRA dans le cadre du programme de travail annuel 2012. Ce plan a contribué à la mise en œuvre des recommandations du SAI sur ce point et à renforcer la conformité de toute la norme.

2.2.3. Conclusion

La FRA a mis en place des mesures qui garantissent que les systèmes de contrôle interne sont efficaces. Elle a considéré

les risques en se concentrant sur le contrôle des ressources dans les domaines où les risques sont les plus grands, tout en assurant un contrôle adéquat sur toutes les autres activités. Sur la base de toutes les informations reçues et de l'analyse ci-dessus, la FRA estime qu'elle dispose d'un système de contrôle interne efficace, robuste et fiable.



3

Composants pour la déclaration d'assurance



3.1. Composants de l'assurance raisonnable

L'architecture d'assurance de la FRA s'articule autour de 4 piliers ou « composants ». Afin d'évaluer les faiblesses potentielles décelées par les contrôles de chaque composant qui pourraient mener à une réserve d'assurance, les critères d'importance relative définis à l'annexe III (« Critère de matérialité ») ont été utilisés.

3.1.1. Composant 1 : Évaluation par l'encadrement

Indicateur de la rentabilité des contrôles

En plus de l'évaluation de l'efficacité des systèmes de gestion et de contrôle de la FRA en vue de réduire le taux d'erreurs dans ses opérations sous-jacentes sous le seuil d'importance relative actuellement applicable en termes de « légalité et de régularité », il est aussi intéressant d'évaluer si le système de contrôle mis en place par l'ordonnateur a été rentable en termes de « bonne gestion financière ».

Afin d'améliorer la rentabilité de ses contrôles, la FRA a révisé les flux financiers et réduit le nombre d'acteurs financiers impliqués dans les transactions budgétaires. Cette révision concerne les transactions financières du Titre II (Dépenses de

fonctionnement) et du Titre III (Dépenses opérationnelles), les flux de travail du Titre I ayant déjà été simplifiés en 2009. L'agence a poursuivi le développement de sa culture de gestion financière par la mise en œuvre des NCI et recommandations des organes d'audit. Elle a également proposé des formations pertinentes à son personnel et continue d'en proposer. Ces actions et l'expérience acquise par les acteurs impliqués dans les flux de travail financier ont abouti à la décision de supprimer l'acteur de vérification financière du flux de travail.

Cette décision fera l'objet d'une évaluation en 2012 afin d'évaluer s'il est nécessaire de rétablir ce genre de contrôle. Cette évaluation prendra en considération les taux d'erreur possibles qui seront identifiés lors des contrôles *ex post* et leur degré d'importance relative.

Conclusions

Rentabilité des contrôles

Par conséquent, dans une perspective de bonne gestion financière, la FRA estime actuellement qu'il convient de garder les nouveaux flux de travail, dont il est établi que leurs avantages compensent les coûts associés aux contrôles supplémentaires.

Indicateurs-clés

Indicateur	2011	Objectif
Entrée : ressources consacrées à la vérification financière ex ante afin de garantir la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes		
Personnel consacré à la vérification financière ex ante	0,5 équivalent temps plein	<= à l'année précédente (soit 1 équivalent temps plein en 2009)
Sortie : niveau et nature des contrôles effectués		
Couverture du budget par le contrôle ex ante	87 % pour les titres II et III	<= 100 % pour les titres II et III
Résultats des contrôles : ce que les contrôles ont permis de découvrir/résoudre		
• Nombre de plaintes à l'encontre de la FRA reçues de prestataires non retenus.	Aucune	< 2 % des soumissionnaires
• Nombre d'affaires relatives aux procédures d'appel d'offres reçues par le Médiateur par an.	Aucune	< 2 % des soumissionnaires
• Nombre de procédures intentées par des contractants ou des prestataires à l'encontre de la FRA devant la Cour par an.	Une (1)	Aucune
• Nombre d'exceptions ¹ enregistrées : Deux exceptions signalées pour 2011. Aucune des exceptions enregistrées n'a entraîné de perte financière pour le budget de la FRA.	Deux (2)	<= à l'année précédente (soit quatre exceptions en 2010)

Des circuits financiers appropriés ont été approuvés par l'agent ordonnateur, mis en œuvre par la FRA et documentés. Le processus est divisé en une partie opérationnelle et une partie financière. Les acteurs financiers sont clairement identifiés par écrit, et la vérification des opérations financières est effectuée par un agent vérifiant distinct des agents initiants et qui ne leur est pas subordonné du point de vue hiérarchique.

Utilisation des meilleures informations disponibles

Les informations utilisées sont extraites d'ABAC, le système comptable de la FRA, le logiciel ABB et le registre d'exceptions. ABAC est le système comptable de la Commission. Il est également utilisé par la plupart des agences, dont la FRA. Le logiciel ABB est un outil d'utilisation du temps permettant de produire des rapports sur les temps de travail enregistrés pendant l'année. Chaque membre du personnel enregistre le temps consacré aux différentes activités, et la FRA utilise ces informations pour améliorer l'allocation future de ressources humaines aux activités. En outre, au cours de l'exercice financier précédent, la FRA a développé et mis en œuvre une procédure pour le registre des exceptions. Cette procédure est accessible à l'ensemble du personnel, et des formations ont été organisées afin de sensibiliser le personnel à ce concept et à son utilisation. Le registre est centralisé dans l'administration, et tous les acteurs financiers concernés ont conscience de ses dispositions. Les informations utilisées pour la déclaration d'assurance sont donc les meilleures informations disponibles.

¹ Pour qu'une exception soit signalée dans le rapport d'activité annuel, le montant concerné doit dépasser 5 000 euros ou :

- pour les dépenses opérationnelles, dépasser 2 % du budget du secteur d'activité concerné (budget du poste), ou
- pour les dépenses administratives, dépasser 2 % du budget du chapitre.

Événements ultérieurs

Comme indiqué dans le cadre des indicateurs-clés, un opérateur économique a déposé plainte contre la FRA auprès du Tribunal général. L'affaire concerne l'attribution d'un contrat-cadre, et l'opérateur économique en question était arrivé en deuxième place dans un système en cascade. L'agence a invité le représentant de l'entreprise à une réunion afin d'aborder en détail les raisons de ce résultat et d'expliquer les aspects des marchés publics ayant une incidence sur sa position dans l'attribution du contrat-cadre. Cette réunion a abouti au retrait de la plainte au début de l'année 2012.

Cette évaluation est basée sur les résultats de contrôles ou de procédures de contrôle effectués par le personnel de la FRA. Les résultats de l'exercice d'auto-évaluation de l'encadrement sont satisfaisants.

3.1.2. Composant 2 : Résultats des audits réalisés en cours d'exercice

Audit du service d'audit interne (SAI)

En 2011, le SAI a communiqué les résultats de l'audit sur la planification et le suivi. L'objectif de cet audit était d'évaluer et de fournir une assurance indépendante sur l'application adéquate et efficace du système de contrôle interne relatif à la planification et au suivi. L'audit était axé sur l'établissement du programme de travail annuel (PTA) et sur le suivi et la mise en œuvre du PTA au moyen de différents outils.

Points forts/bonnes pratiques

Sur la base de cet audit, le système Matrix, un logiciel informatique de gestion de projets, constitue un outil assisté par ordinateur efficace pour établir des plans de projet et les documenter de manière uniforme, ainsi que pour mettre

en œuvre et gérer des projets. Le système fournit aussi des rapports d'avancement sur les projets, qui servent aussi aux cadres hiérarchiques et supérieurs – qui contiennent des instantanés des principaux jalons, la consommation des ressources humaines et financières, le résultat obtenu, etc. À un niveau agrégé, Matrix aide l'encadrement à suivre l'avancement du programme de travail annuel. Le développement du système se poursuit, notamment par la mise en place d'une formation destinée aux utilisateurs, afin que tous les membres du personnel de la FRA concernés par la mise en œuvre des projets (y compris les cadres hiérarchiques) deviennent, au final, des utilisateurs actifs du système.

Un autre point fort s'est avéré être le cadre de mesure des performances, qui devrait constituer un outil de suivi du développement et de l'avancement de la FRA au moyen d'un ensemble prédéfini d'indicateurs à différents niveaux – à commencer par des indicateurs de résultat au niveau des projets et menant successivement à des indicateurs qui devraient refléter l'impact final des activités de la FRA. Un rapport de performance spécial, qui devrait être publié à intervalles réguliers, consolidera l'avancement des indicateurs à différents niveaux et servira, en fin de compte, de base à l'établissement des rapports et au suivi au niveau de l'encadrement supérieur et du conseil d'administration de la FRA.

Recommandations

L'audit a abouti aux recommandations suivantes :

- aucune recommandation « critique » ;
- 1 recommandation « très importante » ;
- 7 recommandations « importantes » ; et
- 3 recommandations souhaitables.

La FRA a mis en œuvre toutes les mesures prévues par le plan d'action convenu avec le SAI. Le SAI a recommandé la clôture de dix (10) recommandations sur onze (11). Une recommandation relative aux indicateurs de performances a été jugée « encore en cours » et reste ouverte. La FRA entreprend toutes les mesures nécessaires pour la clôturer en 2012.

Audits de la Cour des comptes européenne (CCE)

Un premier audit des comptes de la FRA de 2011 a eu lieu en septembre 2011, et le deuxième et dernier audit est prévu pour la dernière semaine de mai 2012. Le rapport final est attendu au deuxième semestre de 2012. La FRA s'attend à ce que l'avis de la Cour sur la véracité et l'exactitude des comptes ainsi que sur la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes soit favorable, comme il l'a été ces six dernières années.

Conclusions

Eu égard à ce qui précède, aucune des recommandations du SAI n'a été qualifiée de critique. De plus, la CCE devrait rendre

un avis favorable concernant la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes aux comptes.

3.1.3. Composant 3 : Suivi des réserves et des plans d'action découlant des audits des exercices précédents

Suivi des réserves émises précédemment sur le RAA

Aucune réserve n'a été répertoriée concernant les rapports d'activité annuels des années précédentes.

Suivi des rapports du SAI des années précédentes

Toutes les recommandations émises avant 2011 sont considérées comme correctement mises en œuvre et ont été clôturées.

Suivi des rapports de la Cour des comptes européenne (CCE) des années précédentes

La seule observation de la CEE pour l'exercice financier 2010 concerne le volume de crédits reporté d'une année à l'autre. Ce volume s'explique cependant par les facteurs suivants :

- la plupart des projets ont une période de mise en œuvre de huit à douze mois ;
- le budget de l'exercice financier n'est adopté qu'à la fin de l'exercice précédent, ce qui laisse peu de marge pour des mesures proactives telles que le lancement de procédures d'appel d'offres l'année précédente ; et
- les fonds ne peuvent être engagés qu'après la signature des marchés et la fin de la procédure d'appel d'offres, soit au plus tôt au deuxième trimestre de l'exercice.

La FRA a mis en œuvre les mesures suivantes pour résoudre ce problème :

- elle planifie ses activités deux ans à l'avance, ce qui contribue à ce que les cahiers des charges, au moins, soient prêts dès que possible au début de l'exercice financier ;
- elle établit des priorités dans ses projets :
 - projets de première priorité – projets qui complètent un travail passé, correspondent aux priorités de premier ordre de l'UE et sont jugés essentiels pour mener le travail à bien dans un domaine particulier ;
 - projets de deuxième priorité – projets qui, bien qu'essentiels, pourraient être reportés à l'année suivante en raison, par exemple, de demandes imprévues des parties concernées (article 5 du règlement) ; et

- projets de troisième priorité – projets qui ne peuvent être mis en œuvre que si des fonds deviennent disponibles au cours de l'exercice financier.

Cette mesure permet à la FRA de mettre des plans de rechange rapidement en œuvre si des excédents apparaissent au cours de l'année.

- elle met, si possible, son budget en œuvre au moyen de contrats-cadres, ce qui permet de réduire les délais induits par le règlement financier pour les contrats directs ; et
- à la fin de l'année 2011, la FRA avait développé une nouvelle application informatique (Gestion budgétaire / Budget Management) liée au système Matrix existant et permettant non seulement de comparer les prévisions aux chiffres effectifs de l'exécution budgétaire, mais aussi de déterminer largement à l'avance le montant des crédits reportés à l'exercice suivant.

En outre, le directeur a défini pour 2011 l'objectif d'engager au moins 75 % des crédits pour tous les titres au plus tard pour fin octobre. Le taux atteint à la fin de cette période était de 73 %, un chiffre très proche de l'objectif. En outre, dans le cas spécifique du Titre III (Dépenses opérationnelles), 16 % seulement des crédits étaient engagés en décembre 2011, contre 48 % en décembre 2010. Cette différence témoigne d'une amélioration considérable de la planification de la FRA.

Enfin, selon une étude comparative publiée en 2011 par la Cour, la FRA, malgré le volume élevé des crédits reportés, était l'agence présentant le niveau le plus élevé d'exécution budgétaire (c'est-à-dire le niveau le plus faible de fonds C8 annulés).

L'agence respecte donc le principe d'annualité et toutes les opérations liées aux montants reportés sont conformes aux règles applicables.

Suivi des décharges des années précédentes

La FRA a développé le logiciel de gestion budgétaire (voir ci-dessus) pour répondre aux recommandations émises par le Parlement européen à l'occasion de la décharge pour 2009. Cette application calcule la différence entre les montants prévus et les montants effectifs. Ainsi, dans le cas particulier des éléments budgétaires relatifs aux salaires, la différence entre le budget initial et le budget final du Titre I est restée faible (4 %) ; l'augmentation du Titre III avec des fonds issus du Titre I est donc restée modeste (6 %), par comparaison avec 2009, par exemple, où cette augmentation était de 38 %. Cet outil a permis une identification précise des excédents potentiels, leur suivi et le transfert sans retard des fonds disponibles.

En 2011, la FRA a modernisé son logiciel « *Tenders and Contracts Maker* » (TCM) afin d'améliorer la programmation et le contrôle de ses contrats. Cette application a été conçue pour créer des documents d'appel d'offres basés sur le Vademécum de la Commission européenne et sur les modèles normalisés proposés par DG BUDG. L'utilisation de ce logiciel se trouve actuellement en phase pilote, ce qui laisse aux utilisateurs le temps de se familiariser avec le nouveau système. L'utilisation de ce logiciel sera renforcée en 2012 avec le développement d'un lien entre TCM et le système de gestion documentaire (SGD). Ce lien permettra de stocker automatiquement dans le SGD tous les documents d'appel d'offres créés via le TCM ainsi que leurs métadonnées, afin de faciliter leur consultation et leur gestion futures.

En ce qui concerne la recommandation de la Cour relative à l'utilisation de scénarios dans l'évaluation d'offres, la FRA a estimé que ces scénarios étaient représentatifs et permettaient d'évaluer soigneusement les offres de faible montant. La FRA a néanmoins pris des mesures pour faire en sorte que les scénarios utilisés pour évaluer les offres soient aussi réalistes que possible. Une attention particulière a été accordée à la clarté des méthodes d'évaluation appliquées et à la documentation correspondante.

3.1.4. Composant 4 : Assurance reçue d'autres ordonnateurs en cas de subdélégation croisée

Sans objet.

3.2. Réserves

Aucune réserve n'est émise.

3.3. Conclusions générales de l'impact combiné des réserves sur la déclaration en tant que tout

Aucune insuffisance majeure n'a été identifiée en ce qui concerne la gestion financière des crédits au sein de la FRA, aucune réserve n'est émise à ce sujet dans la déclaration.



4

Déclaration d'assurance



Je, soussigné, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne,

En ma qualité d'ordonnateur délégué,

Déclare par la présente que les informations contenues dans le présent rapport sont sincères et véridiques².

Affirme avoir une assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans le présent rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Cette assurance raisonnable se fonde sur mon propre jugement et sur les éléments d'information à ma disposition,

tels que les résultats de l'auto-évaluation, des contrôles ex-post, les observations du service d'audit interne ainsi que des enseignements tirés des rapports de la Cour des comptes européenne relatifs aux exercices antérieurs à celui de cette déclaration.

Confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé susceptible de nuire aux intérêts de l'agence et des institutions en général.

Fait à Vienne, le

Morten Kjaerum

² Sincères et véridiques signifient dans ce contexte que la perspective de l'état des affaires dans le service est fiable, complète et correcte.

Annexe 1 – Principaux résultats

Principales réalisations par projet, PTA 2011

Asile, immigration et intégration des migrants

> La situation des migrants en situation irrégulière dans l'UE

Le projet examine des aspects essentiels de la situation sociale des migrants en situation irrégulière dans l'Union européenne afin d'évaluer dans quelle mesure leurs droits fondamentaux sont respectés et protégés. Il s'agit d'examiner, au moyen d'entretiens approfondis sur le terrain associés à des recherches documentaires, les questions qui se posent en matière de santé, de logement, d'éducation, de prise en charge sociale, d'emploi et de conditions de travail, ainsi qu'en matière d'accès aux recours en cas de violation et d'abus. Le caractère innovant de ces recherches tient au fait qu'elles s'intéressent à des thématiques encore non abordées à ce jour dans de nombreux États membres. À partir des données de terrain collectées et analysées avec succès, la FRA a publié trois importants rapports en 2011 et a choisi le thème des migrants en situation irrégulière pour sa conférence sur les droits fondamentaux. Cette conférence a permis d'amorcer la discussion avec les principales parties prenantes actives dans ce domaine et fourni la matière pour déterminer le travail de suivi en 2012.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Vérification des données, contrôle de la qualité et parachèvement des rapports 	<ul style="list-style-type: none"> Publication de trois importants rapports (juillet, octobre et novembre 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion des résultats auprès des institutions européennes

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> « Droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière dans l'Union européenne » (publié en novembre 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques pertinentes sur les utilisateurs du site web à partir du site web de la FRA Nombre de publications distribuées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements : 1 263 (EN) Distribution de publications : 281 (EN) (novembre – décembre 2011)
<ul style="list-style-type: none"> « Migrants en situation irrégulière : accès aux soins de santé dans 10 États membres de l'Union européenne » (publié en octobre 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques pertinentes sur les utilisateurs du site web à partir du site web de la FRA Nombre de publications distribuées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements : 2 905 (EN) Distribution de publications : 683 (EN) (octobre – décembre 2011)
<ul style="list-style-type: none"> « Migrants en situation irrégulière employés comme travailleurs domestiques : les défis en matière de droits fondamentaux pour l'Union européenne et ses États membres » (publié en juillet 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques pertinentes sur les utilisateurs du site web à partir du site web de la FRA Nombre de publications distribuées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements : 2 244 (EN) Distribution de publications : 1015
<ul style="list-style-type: none"> Conférence sur les droits fondamentaux consacrée aux migrants en situation irrégulière 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion de près de 300 participants autour des questions soulevées dans les rapports de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Les conclusions de la conférence confirmer l'importance des travaux de la FRA pour l'élaboration des politiques de l'UE et identifient plusieurs activités de suivi souhaitées
<ul style="list-style-type: none"> Résultats promus auprès des institutions européennes 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence des résultats de la FRA pour les institutions de l'UE 	<ul style="list-style-type: none"> Audition de la commission LIBE sur les soins de santé (octobre 2011) Présentation lors d'une conférence du PE organisée par le groupe S&D (octobre 2011) Présentation des résultats au Comité des régions (octobre 2011)

➤ Traitement des ressortissants des pays tiers aux frontières extérieures de l'UE

Le projet se divise en deux volets principaux en rapport avec les données collectées sur le terrain. Le premier volet du projet est axé sur les frontières maritimes du Sud de l'UE et a pour objectif général de contribuer à renforcer la protection des droits fondamentaux des ressortissants des pays tiers au cours des opérations de sauvetage ou d'interception en mer. Cette partie des recherches a été menée à bien en 2011, avec l'accès obtenu pour observer les opérations en mer, y compris celles en lien avec Frontex. Le second volet du projet, qui était en préparation en 2011, examinera la situation aux frontières extérieures de l'UE au niveau de certains points de passage terrestres et aéroportuaires et déterminera les éventuelles faiblesses dans la manière dont les contrôles aux frontières sont opérés aux principaux points d'entrée dans l'UE, ainsi que les bonnes pratiques en la matière. Une série de réunions a été organisée avec succès avec les principaux acteurs concernés au niveau des États membres afin de présenter les résultats préliminaires et de recevoir les réactions concernant le premier volet du projet. Dans cette optique, les deux volets visent à aider les responsables politiques et les praticiens à améliorer la qualité des contrôles frontaliers aux points de passage.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches documentaires Consultations sur la méthodologie 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité de communication et sensibilisation n'est prévue dans le cadre du PTA 2011 ; ces activités seront mises en place dans le contexte des résultats publiés en 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats préliminaires du premier volet des recherches lors de quatre réunions

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Recherches documentaires effectuées et analyse des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> Accomplissement de toutes les parties du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens qualitatifs avec environ 300 personnes, y compris des migrants, autorités et autres personnes intéressées, et analyse des résultats au niveau national
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats aux parties concernées au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence des réunions 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats préliminaires au niveau national lors de quatre réunions (Athènes, Rome, Malte et Madrid) entre octobre et novembre 2011, et ainsi familiarisation des principales parties intéressées avec ces résultats préliminaires Apport d'informations contextuelles complémentaires à la FRA par les parties concernées au niveau national
<ul style="list-style-type: none"> Définition des méthodes à appliquer pour la phase II du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Consultations réussies avec les parties concernées 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration substantielle des méthodes à appliquer pour le second volet du projet grâce à une réunion d'experts entre Frontex, la Commission, le secrétariat du Conseil et des chercheurs pour discuter de ces méthodes (octobre 2011)

Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

➤ Protection des données : les procédures de recours judiciaire et leur utilisation

Initialement prévu comme un projet « troisième priorité » en 2011, ce projet a pu être lancé avec succès à la fin de cette même année, suite à une décision du Conseil d'administration, grâce aux fonds rendus disponibles au cours du second semestre 2011.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Parachèvement d'un avis de la FRA sur la proposition relative aux données des dossiers passagers (données PNR) 	<ul style="list-style-type: none"> Publication de l'avis de la FRA concernant les données PNR sur le site web de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'avis de la FRA au groupe de travail « Questions générales y compris l'évaluation » du Conseil de l'UE
<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'une collecte de données pour le projet relatif aux procédures de recours judiciaire et à leur utilisation 		<ul style="list-style-type: none"> Réunion de consultation des parties prenantes organisée à la FRA le 21 février 2011 Présentation des activités de la FRA en matière de protection de données au groupe de travail « article 29 »
		<ul style="list-style-type: none"> Présentation du document de la FRA sur l'utilisation des scanners corporels lors d'une audition du CESE sur les scanners corporels

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Publication de l'avis de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques pertinentes sur les utilisateurs du site web à partir du site web de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements : 568 (EN) ; 47 (FR) ; 46 (DE)
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des activités de la FRA en matière de protection des données et avis de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Perception des parties prenantes quant à la pertinence de ce travail en ce qui concerne leurs besoins et leurs objectifs spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'avis de la FRA concernant les données PNR au groupe « Questions générales y compris l'évaluation » du Conseil de l'UE et réaction positive de la part du législateur de l'UE (Conseil) ainsi que des principaux partenaires (CEPD et groupe « article 29 ») ; diffusion par la Présidence polonaise d'un projet de directive sur les données PNR qui tient compte des suggestions émises par la FRA Les groupes politiques au sein du PE (groupe parlementaire Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique ; groupe des Verts/Alliance libre européenne) font référence à l'avis de la FRA sur les PNR dans leurs communiqués de presse Réaction constructive du groupe « article 29 » à l'égard des projets d'activités de la FRA Présentation d'un document de la FRA sur les scanners corporels lors d'une audition du CESE ; les suggestions de la FRA qui y figurent ont été prises en compte dans les nouvelles normes de base européennes communes en matière de sécurité de l'aviation civile, en ce qui concerne l'utilisation des scanners corporels dans les aéroports de l'Union, introduites par la Commission dans le cadre de la procédure de réglementation

➤ Protection des données et respect de la vie privée – réunion de consultation des parties intéressées

Le 21 février 2011, en préparation de ses futures activités dans ce domaine, la FRA a tenu une réunion de consultation avec les principales parties prenantes. Cette réunion a permis à la FRA de recueillir leurs réactions quant aux projets envisagés et de définir de nouveaux domaines de recherche.

➤ Avis de la FRA sur une proposition de directive relative à l'utilisation des données de dossiers passagers (données PNR)

Le 15 juin 2011, à la demande du Parlement européen, la FRA a présenté un avis d'experts sur le respect des droits fondamentaux par la proposition de directive relative à l'utilisation des données des dossiers passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière (COM(2011) 32 final). Cet avis a été présenté au groupe de travail « Questions générales y compris l'évaluation » du Conseil de l'UE et pris en compte dans les modifications apportées par la Présidence polonaise à l'avant-projet de loi diffusé auprès du groupe de travail, conformément à l'avis.

Visas et contrôles aux frontières

➤ Contrôles aux frontières et droits fondamentaux : projet conjoint FRA-Frontex

Le projet implique une coopération interservices entre la FRA et Frontex (suite à l'accord de coopération conclu entre les deux agences le 26 mai 2010). La FRA apporte à Frontex sa connaissance des droits fondamentaux dans divers domaines, y compris une formation aux droits fondamentaux pour les gardes-frontières et un socle de droits fondamentaux pour le Programme commun de formation des gardes-frontières. Dans ce but, en 2011, la FRA a fourni à Frontex un savoir-faire fonctionnel sur une série de documents politiques et de programmes de formation, par exemple en matière de contenus de formation pour les opérations conjointes impliquant l'identification des enfants susceptibles d'être victimes de traite. En octobre 2011, la FRA a organisé un symposium conjoint avec Frontex pour l'intégration des droits fondamentaux eu égard au nouveau règlement Frontex. En octobre 2011 également, à Varsovie, la FRA a co-organisé, sous l'égide de Frontex, une conférence commune des organismes chargés de la justice et des affaires intérieures (JAI), dans le cadre de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, afin d'étudier le rôle de ces organismes en la matière.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Contributions internes aux documents Frontex à partir des connaissances et compétences acquises par la FRA au cours d'activités de recherche liées à différents projets de la FRA (tels que le projet sur les ressortissants des pays tiers) 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité de communication et de sensibilisation n'est prévue dans le cadre du PTA 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Commentaires sur divers documents de Frontex (stratégie en matière de droits fondamentaux et plan d'action y afférent, utilisation de services cynophiles pour le travail des gardes-frontières, contrôle des retours, etc.) Parachèvement du concept de formation pour la formation du personnel de Frontex en matière de droits de l'homme (octobre 2011) et apport de savoir-faire en matière et à l'occasion de programmes spécifiques de formation Co-organisation avec Frontex d'un symposium à Vienne en octobre 2011

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Frontex en matière de droits fondamentaux 		<ul style="list-style-type: none"> La stratégie en matière de droits fondamentaux et le plan d'action qui l'accompagne reflètent les droits fondamentaux de façon satisfaisante
<ul style="list-style-type: none"> Révision du Programme commun de formation 		<ul style="list-style-type: none"> Ajout de sujets complémentaires en lien avec les droits fondamentaux et rationalisation des droits fondamentaux d'un bout à l'autre du programme de formation

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Concept de formation pour la formation du personnel de Frontex en matière de droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposition de Frontex à allouer des ressources • Inclination de Frontex à coopérer avec les organisations de la société civile pour la mise en œuvre de la formation du personnel de Frontex aux droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations de base prévues : 20 (de trois jours chacune) pendant la première phase de la mise en œuvre de la formation
<ul style="list-style-type: none"> • Formation dispensée lors de deux séances d'information (juillet et octobre 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux séances d'information 	
<ul style="list-style-type: none"> • Du 19 au 21 octobre, la FRA en collaboration avec Frontex et le HCNUR ont dirigé un atelier sur le thème « Lier la théorie à la pratique : Atelier de conception pour l'équipe de formateurs » (<i>Bridging Theory and Practice - Design Workshop for the pool of trainers</i>), visant à élaborer un agenda de formation en matière de droits fondamentaux pour le personnel de Frontex, qui sera mis en œuvre en 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et composition des participants • Disposition exprimée des organisations concernées à coopérer à la mise en œuvre de la formation du personnel de Frontex aux droits fondamentaux en 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • 28 participants, parmi lesquels des membres du personnel de Frontex, du HCNUR, du Ministère de l'intérieur britannique, du Comité d'Helsinki en Hongrie, de l'organisme Aide juridique à travers le monde (<i>Legal Aid Worldwide</i>), de l'Organisme national de perfectionnement des services policiers (<i>National Police Improvement Agency</i>), du Centre européen pour les problèmes des minorités (<i>European Centre for Minority Issues</i>), du Centre d'aide judiciaire de Pologne, de la Commission internationale des juristes, de l'Institut des droits de l'homme Ludwig Boltzmann, de l'Institut estonien pour les droits de l'homme, du Forum Réfugiés (France), du Centre de formation européen (<i>European Training Center</i>), de l'Association européenne des femmes juristes (<i>European Women Lawyers Association</i>) et de l'organisme Interdiction de la torture (<i>Freedom from Torture</i>)
<ul style="list-style-type: none"> • Symposium de la FRA (Vienne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du personnel de Frontex 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au symposium de tous les membres importants du personnel de Frontex
<ul style="list-style-type: none"> • Journée européenne 2011 de lutte contre la traite des êtres humains 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de tous les principaux organismes JAI 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de tous les principaux organismes JAI ; conclusion de l'événement par la signature, par les directeurs des organismes JAI concernés et le coordinateur de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains, d'une déclaration commune concernant les efforts conjoints des organismes pour lutter contre la traite et protéger les victimes

Le racisme, la xénophobie et la tolérance qui y est associée

➤ Indicateurs en matière de droits fondamentaux

Le projet a débuté en 2011 avec la rédaction d'un document d'information générale sur les indicateurs en matière de droits fondamentaux/droits de l'homme, s'inspirant de l'expérience de la FRA pour la mise au point d'indicateurs dans différents domaines spécifiques de compétence de l'UE, tels que celui des droits de l'enfant. Le document fait état de diverses initiatives internationales et nationales à cet égard et adopte l'approche principale de l'ONU en matière d'élaboration et d'évaluation des indicateurs, basée sur des indicateurs structurels, de processus et de résultats, la FRA ayant pour objectif d'inscrire ses activités relatives aux indicateurs dans ce cadre élargi. En mai 2011, la FRA a organisé un symposium intitulé « Utiliser des indicateurs pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne : défis et solutions », réunissant des acteurs internationaux et européens dans ce domaine, et publié un rapport qui en reprend les principales conclusions. L'agence a réalisé une étude sur une série d'initiatives externes, dans l'Union et au-delà, pour l'établissement d'indicateurs, et procédé à une évaluation initiale afin de voir comment intégrer les indicateurs dans ses projets existants et à venir. Une attention particulière a été accordée aux moyens de tirer parti de l'expérience de la FRA en vue de l'élaboration d'indicateurs par l'équipe chargée des droits de l'enfant, afin que cela puisse être également mis à profit dans les initiatives pour la mise au point d'indicateurs par d'autres équipes thématiques.

Le projet se poursuit en 2012 par l'approfondissement des activités en matière d'indicateurs et la conduite de projets de la FRA pour l'élaboration des composantes des indicateurs en vue de la publication d'un rapport.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches documentaires sur les cadres et dispositifs d'indicateurs existants 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation et suivi du symposium du mois de mai sur les droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Symposium en mai 2011

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Rapport du symposium 	<ul style="list-style-type: none"> Réactions lors de la réunion des parties concernées Nombre de téléchargements du rapport du symposium Statistiques pertinentes sur les utilisateurs du site web à partir du site web de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation du symposium de mai 2011

➤ Rapport sur la situation concernant le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie, l'intolérance qui y est associée et d'autres questions liées aux droits fondamentaux

L'agence recueille, sur une base régulière, les données pertinentes disponibles et publie annuellement une version actualisée de son rapport sur l'antisémitisme, en plus d'analyser les tendances des statistiques officielles dans son Rapport annuel sur le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie et l'intolérance qui y est associée. Ses précédents rapports indiquent l'existence d'un problème persistant et souvent négligé concernant l'antisémitisme dans l'Union. En 2011, la FRA a continué de recueillir des données sur cette situation et publié la septième version actualisée de son rapport de 2004 intitulé « Manifestations de l'antisémitisme dans l'UE », qui reprend les dernières données statistiques gouvernementales et non gouvernementales pour la période de 2001 à 2010 dans les États membres disposant de données et de statistiques officielles et officieuses sur les incidents à caractère antisémite.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches documentaires Analyse des données en interne 	<ul style="list-style-type: none"> Activités limitées à la promotion du rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des informations collectées pour le rapport annuel au Parlement européen et partage de ces informations avec les parties intéressées pour commentaires et réactions

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Données et informations pour le rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence des informations et analyses fournies 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation de base pour le Rapport annuel de la FRA (à paraître en 2011) : 28 rapports nationaux
<ul style="list-style-type: none"> « Antisémitisme : aperçu de la situation dans l'UE de 2001 à 2010 » 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques pertinentes sur les utilisateurs du site web à partir du site web de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements : 1 182 (EN)

➤ Enquête sur la discrimination et les crimes haineux à l'encontre des personnes juives dans certains États membres européens

Les données des statistiques officielles et non officielles précédemment recueillies par la FRA font ressortir d'importantes lacunes au niveau des données disponibles, en ce qui concerne les expériences d'antisémitisme, de discrimination et de crimes haineux vécues par les communautés juives d'Europe. Ces questions sont liées à l'appréciation de l'efficacité des mesures de protection introduites au titre de la directive 2000/43/CE relative à l'égalité raciale et de la décision-cadre 2008/913/JAI du Conseil sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal. En conséquence, la FRA s'est fixé pour objectif de concevoir une enquête sur la situation des personnes juives dans certains États membres afin de recueillir des données primaires sur leurs expériences et points de vue en matière de discrimination

et de crimes haineux, de propos haineux, de connaissance de leurs droits et des voies de recours possibles, de sentiment d'insécurité, etc. En 2011, la FRA a organisé deux réunions afin d'affiner l'orientation de l'enquête : une réunion du groupe d'experts spécialisés dans les enquêtes, et une autre s'adressant aux organisations de la communauté juive et aux organisations internationales actives dans ce domaine. Au cours du second semestre 2011, la FRA a sélectionné un agent contractuel chargé d'effectuer en 2012 les recherches sur le terrain au moyen d'une enquête en ligne dans 10 États membres de l'UE, sous la surveillance étroite de l'agence.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches documentaires Élaboration de méthodes pour les recherches Appel d'offres pour les services d'enquête appropriés 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité de communication et sensibilisation n'est prévue dans le cadre du PTA 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de deux réunions de consultation, avec des experts en matière d'enquêtes d'une part, et avec des organisations de la communauté juive et organisations internationales d'autre part Poursuite des consultations bilatérales avec la Commission européenne et autres acteurs clés concernés

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Réunion de consultation avec des experts en matière d'enquêtes (avril 2011) Réunion de consultation avec les parties prenantes (mai 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Influence de la réunion du groupe d'experts sur la conception de l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Révision des méthodes et contenus de l'enquête Parachèvement des spécifications techniques

➤ Les leçons de l'Holocauste (2008 – 2012)

En 2008, la FRA a développé un projet de recherche sur les enseignements à tirer de l'Holocauste et l'éducation aux droits de l'homme, axé sur le rôle en la matière, au sein de l'UE, des sites de commémoration, des sites originaux et des musées historiques, sur l'élaboration d'une boîte à outils à l'usage des enseignants et sur la mise en place d'un réseau et d'une plateforme communautaire d'échanges pour les praticiens de la pédagogie de l'Holocauste et des droits de l'homme. L'agence a publié un manuel à l'intention des enseignants intitulé « Excursion vers le passé – leçons pour l'avenir » reprenant le thème « Un aperçu des pratiques : l'éducation aux droits de l'homme sur les sites mémoriaux de l'Holocauste dans l'UE » (*Human rights education at Holocaust memorial sites across the European Union : An overview of practices*). En partenariat avec la Commission européenne, le Mémorial de Terezin et la Maison Anne Frank, la FRA a organisé une rencontre des praticiens en vue de faciliter le dialogue autour des méthodes d'enseignement de l'Holocauste et d'éducation aux droits de l'homme en offrant la possibilité d'une discussion structurée.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Rapport « Découvrir le passé pour façonner l'avenir – Le rôle des musées et sites historiques de l'Union européenne dans l'enseignement relatif à l'Holocauste et l'éducation aux droits de l'homme » 	<ul style="list-style-type: none"> Communiqué de presse sur la Journée internationale de commémoration de l'Holocauste du 27 janvier 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Conférence des 20 et 21 octobre 2011 à Amsterdam sur l'enseignement relatif à l'Holocauste et l'éducation aux droits de l'homme Publication du manuel « L'éducation aux droits de l'homme et les sites de commémoration de l'Holocauste dans l'Union européenne : Un aperçu des pratiques » (<i>Human rights education at Holocaust memorial sites across the European Union : An overview of practices</i>)



Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> « Découvrir le passé pour l'avenir – Le rôle des sites historiques et des musées dans l'enseignement relatif à l'Holocauste et à l'éducation aux droits de l'homme au sein de l'UE – Résumé » (dont le Focus) Rapport principal « Découvrir le passé pour façonner l'avenir – Le rôle des musées et sites historiques de l'Union européenne dans l'enseignement relatif à l'Holocauste et l'éducation aux droits de l'homme » « Excursion vers le passé – leçons pour l'avenir : Manuel pour les enseignants » Version beta de la boîte à outils en ligne Réseau communautaire de praticiens de l'enseignement relatif à l'Holocauste et de l'éducation aux droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence des informations et des analyses fournies en ce qui concerne les objectifs spécifiques Nombre de téléchargements et statistiques pertinentes sur les utilisateurs du site web à partir du site web de la FRA Nombre de copies distribuées Pertinence des rencontres en ce qui concerne les objectifs spécifiques, selon les informations fournies par les participants Suggestions pour des actions convenues avec les parties prenantes Perception des parties prenantes quant à la pertinence de ce travail en ce qui concerne leurs besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Les données et opinions issues des recherches ont été publiées en temps opportun et ont été jugées utiles par plusieurs parties concernées : les États membres de l'UE, la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, et des praticiens tels que les éducateurs. Distribution de publications : <ul style="list-style-type: none"> Résumé : 261 (EN) ; 118 (DE) ; 120 (FR) Rapport : 277 Manuel pour les enseignants : 592 (EN) ; 288 (DE) ; 111 (FR) Le nombre des téléchargements est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> rapport n. 1 : 593 (EN) ; 54 (FR) ; 51 (DE). rapport n. 2 : 1 027 (EN). rapport n. 3 : 1 302 (EN) ; 93 (FR) ; 137 (DE). rapport n. 4 : 3 083 (EN) Le développement d'un réseau de plus de 80 praticiens a été facilité par la FRA. 96 % de satisfaction globale

➤ Crimes commis par les régimes totalitaires

L'agence s'est attelée à étudier la question des crimes commis par les régimes totalitaires sous l'angle de la dimension pédagogique des enseignements à en tirer en matière de droits de l'homme, en vue de déterminer comment intégrer cette approche dans les supports et contenus de formation. Ce projet a été mené en étroite synergie avec le projet connexe sur l'enseignement relatif à l'Holocauste et l'éducation aux droits de l'homme à travers un échange d'informations et d'idées. En mars 2011, la FRA et la Fondation Mémoire, Responsabilité, Avenir (*Stiftung EVZ*) ont conjointement organisé une rencontre de pédagogues intitulée « Enseignement des droits de l'homme » (*Teaching Human Rights*), dans le contexte de l'Académie internationale « Mémoire et droits de l'homme » (*International Academy – Remembrance and Human Rights*). Cet événement a mis en lumière les possibilités d'établir un lien entre l'enseignement de l'histoire et l'éducation aux droits de l'homme. En 2011, la FRA a étudié les activités envisageables pour favoriser l'intégration des droits fondamentaux dans la formation des enseignants en tenant compte des travaux réalisés dans le contexte du Programme de travail spécifique « Coordination » du 7^e PC annuel 2010 sur les sciences socio-économiques et humaines sous le thème 8, activité 8.5 « Le citoyen dans l'Union européenne », notamment en ce qui concerne des sujets tels que ceux relevant de l'expérience européenne de la démocratie, du totalitarisme et du populisme. En juin 2011, le Conseil « Justice et Affaires intérieures » a, dans ses conclusions, invité la Commission européenne à entreprendre les activités appropriées en termes de recherche, de sensibilisation et de coopération avec les États membres. La FRA continuera ses travaux en étroite coopération avec les services de la Commission afin d'éviter les duplications et de mettre en place des synergies entre ces travaux et l'éducation à la citoyenneté active dans le cadre du projet sur la mémoire historique et l'éducation aux droits de l'homme inscrit dans son programme de travail 2012.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité prévue 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> Activités menées dans le cadre de l'Académie internationale « Mémoire et droits de l'homme » (<i>International Academy – Remembrance and Human Rights</i>)

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Organisation, avec la Fondation Mémoire, Responsabilité, Avenir (Stiftung EVZ), d'une rencontre de pédagogues intitulée « Enseignement des droits de l'homme » (<i>Teaching Human Rights</i>) (mars 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence des rencontres en ce qui concerne les objectifs spécifiques, selon les informations fournies par les participants Utilisation de matériel éducatif par les parties prenantes Perception des parties prenantes quant à la pertinence de ce travail en ce qui concerne leurs besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Les praticiens ont discuté des moyens d'établir un lien entre l'enseignement de l'histoire et l'éducation aux droits de l'homme Les futurs projets éventuels ont été discutés Mise en commun des différentes perspectives nationales sur le travail de mémoire ainsi que sur les violations des droits de l'homme passées et présentes La FRA s'appuiera sur les informations fournies par les pédagogues et autres acteurs concernés pour poursuivre en 2012 ses travaux en matière de mémoire historique et d'éducation aux droits de l'homme

Discriminations fondées sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'appartenance à une minorité et toute combinaison de ces motifs

> Les journalistes et les droits fondamentaux

L'année 2011 a vu se concrétiser la dernière étape du projet de la FRA concernant la formation des journalistes sur la diversité et la lutte contre les stéréotypes négatifs, avec notamment l'élaboration d'un Guide de la diversité culturelle, outil pour la formation des journalistes mis au point par la FRA en collaboration avec l'Union européenne de radiotélédiffusion (UER) et la Fédération internationale des journalistes.

En 2008, la FRA a lancé un projet pilote pour tester l'analyse multilingue des contenus médiatiques. Il s'agissait d'examiner les représentations des minorités dans la presse de six États membres de l'UE (Allemagne, Espagne, France, Hongrie, Royaume-Uni, et Pologne) ainsi que les questions de racisme, de discrimination, de diversité, d'intégration et d'immigration qui y sont notamment liées. Ce projet avait parallèlement pour objectif de sensibiliser les professionnels des médias à la façon dont les minorités sont représentées dans la presse écrite, afin de favoriser leur dialogue avec la société civile et de contribuer à l'élaboration de programmes de formation à leur intention. En 2011, un document de travail a été publié, intitulé « Les minorités dans la presse de six États membres de l'UE – un projet pilote » (*Minorities in selected newspapers of six EU Member States : a pilot project*).

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Document de travail « Les minorités dans la presse de six États membres de l'UE – un projet pilote » (<i>Minorities in selected newspapers of six EU Member States : a pilot project</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Communication et promotion de la formation sur la diversité culturelle dans les médias auprès des réseaux établis de médias et d'éducation et de formation sur les droits de l'homme, et auprès des organisations internationales et organisations de la société civile actives dans le domaine des médias et de la diversité 10 séances de formation à la diversité dans les médias organisées dans neuf États membres de l'UE pour un total de 182 professionnels des médias 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenance des réseaux de médias Diffusion du document de travail Éducation – voir <i>Résultats attendus</i>

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Établissement de réseaux nationaux (et transfrontaliers/par langue) de professionnels des médias, d'instituts de formation dans le domaine des médias et d'écoles de journalisme 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de langues traduites Nombre de formations demandées à la FRA Nombre de formations sur la diversité dans les médias dispensées par les personnes formées par la FRA Références au Guide de la diversité culturelle Nombre d'exemplaires papier distribués 	<ul style="list-style-type: none"> Traductions nationales du Guide de la diversité culturelle (neuf par les partenaires nationaux) 380 professionnels des médias formés via des organisations partenaires Réimpression de 1 000 exemplaires papier en EN et de 1 000 exemplaires papier en FR
<ul style="list-style-type: none"> 10 séances de formation sur la diversité dans les médias organisées par la FRA en 2011, sur la base du Guide de la diversité culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> Partage des connaissances en matière de médias et de diversité entre les participants Mise en place de réseaux et concertation mutuelle au terme de la formation Échange entre différents groupes de parties concernées sur la couverture médiatique de la diversité Utilité perçue du contenu de la formation pour l'environnement des participants Applicabilité potentielle de la formation par les participants à d'autres personnes dans le cadre de leurs médias respectifs Élaboration de contenus médiatiques à utiliser dans les médias 	<ul style="list-style-type: none"> 10 séances de formation sur la diversité dans les médias : formation de 182 professionnels des médias issus de neuf pays (Allemagne, Lituanie, Roumanie, Espagne, Slovaquie, Bulgarie, Royaume-Uni, Belgique et Autriche) 85 % de satisfaction globale Les participants ont indiqué avoir l'intention d'appliquer ce qu'ils ont appris au cours de la formation

➤ L'impact de la directive relative à l'égalité raciale

La directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique prévoit, à l'article 17, paragraphe 2, que la FRA communique son opinion à la Commission européenne en vue du rapport quinquennal établi par celle-ci concernant l'application de la directive. Dans cette perspective, la FRA a produit un rapport de synthèse associant les résultats des recherches sur le plan social à une analyse juridique des obstacles rencontrés dans l'application de la directive. Les conclusions des recherches ont été largement diffusées via les présentations sollicitées ainsi que par l'envoi ciblé de courriers aux conférences et événements de formation, touchant ainsi les principales parties concernées de la FRA. Les rapports formeront la base de la contribution au rapport de la Commission sur l'application de la directive 2000/43/CE prévu en 2012.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Analyse de données en interne 	<ul style="list-style-type: none"> Publication du rapport sur le site Internet de la FRA Présentation des résultats préliminaires à l'occasion de conférences 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion des résultats du projet dans le cadre de grandes manifestations relatives à la non-discrimination au niveau européen et utilisation des résultats dans le cadre des formations.

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Résumé 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Publié en janvier 2012

➤ Homophobie, transphobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Les précédents rapports de la FRA ont mis en évidence la grave pénurie de données fiables et comparables relatives à la discrimination et aux crimes commis contre les personnes LGBT. Il n'existe généralement pas de données officielles, et la recherche universitaire ne s'est penchée que de façon sporadique sur ce problème. Étant donné la nécessité de disposer de données solides et comparables en matière de discrimination, et notamment dans le domaine de l'emploi, dans lequel la législation

européenne interdit toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle depuis 2000 (directive 79/2000/CE relative à l'égalité de traitement en matière d'emploi), la FRA a décidé de procéder à une enquête en ligne consacrée aux personnes LGBT dans tous les États membres de l'Union et en Croatie. Cette enquête a pour objet de collecter des données primaires concernant la perception par les personnes LGBT de l'homophobie et de la transphobie, ainsi que leurs expériences et leurs avis concernant la discrimination et les crimes haineux, leur degré de conscience de leurs droits, leur sentiment de sécurité, etc.

En 2011, la FRA a également poursuivi ses consultations et son travail en réseau avec ses partenaires, la société civile et d'autres acteurs afin de recenser les connaissances manquantes en prévision de nouvelles activités de recherche. Dans cette perspective, en 2011, la FRA a organisé une réunion d'experts et deux réunions des parties prenantes ainsi qu'une consultation en ligne des parties prenantes afin de recueillir leurs avis concernant l'enquête de l'Union européenne sur la discrimination et les crimes commis contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (*European Union Survey of discrimination and victimisation of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Persons*, enquête LGBT) que la FRA prévoyait de réaliser en 2011 et 2012.

Au deuxième semestre de 2011, la FRA a sélectionné un sous-traitant qui sera chargé du travail de recherche sur le terrain grâce à une enquête en ligne dans tous les États membres et en Croatie en 2012, sous la stricte supervision du personnel de la FRA.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherche documentaire pour la rédaction du cahier des charges et la passation du marché pour les différents services relatifs à l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de contacts avec les réseaux LGBT et les autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> Une réunion de consultation avec des experts en enquêtes Deux « tables rondes » avec les parties prenantes, dont une organisée conjointement avec le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe Consultations bilatérales supplémentaires avec la Commission européenne, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et d'autres parties prenantes essentielles

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration du cahier des charges et attribution du contrat pour l'enquête Réunions du groupe d'experts pour l'élaboration de l'enquête Deux réunions des parties prenantes Résumé sur l'homophobie, la transphobie et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les États membres de l'Union européenne Fiche d'informations : « Principales tendances législatives pour la protection des droits des personnes LGBT dans l'Union européenne » Fiche d'informations : « Les droits des gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres (LGBT) dans l'Union européenne » 	<ul style="list-style-type: none"> Impact de la réunion de consultation des experts sur l'élaboration de l'enquête Prise de conscience par les parties prenantes de la portée et de la teneur du projet Nombre d'exemplaires papier distribués Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Contribution aux actions de l'UE visant à faire modifier les législations nationales contraires aux droits des personnes LGBT Distribution de publications : Résumé : 431 (EN) ; 22 (DE) ; 52 (FR) Fiche d'information sur les principales tendances législatives : 332 (EN) ; 35 (DE) ; 58 (FR) ; 45 (ES) ; 35 (IT) ; 26 (HU) ; 22 (LT) ; 20 (SV) ; 20 (NL) ; 20 (LV) ; 15 (ET) ; 15 (CS) ; 13 (PL) Fiche d'information sur les droits des LGBT : 400 (EN) ; 80 (DE) ; 30 (FR) ; 31 (ES) ; 30 (SV) ; 30 (LT) ; 26 (HU) ; 25 (HR) ; 20 (IT) ; 15 (LV) ; 15 (PL) ; 12 (ET) ; 10 (NL) Nombre de téléchargement par publication : Résumé : 1,564 Fiche d'information sur les principales tendances législatives : 1,384 (EN) ; 182 (DE) ; 173 (FR) ; 174 (IT) ; 174 (ES) ; 102 (RO) ; 38 (PT) ; 35 (PL) ; 133 (BG) ; 32 (DA) ; 31 (EL) ; 30 (HR) ; 29 (SL) ; 29 (LT) ; 29 (CS) ; 27 (NL) ; 27 (FI) ; 27 (LV) ; 26 (SV) ; 25 (ET) ; 25 (HU) ; 19 (MT) ; 18 (GA) ; 18 (SK) Fiche d'information sur les droits des personnes LGBT : 496 (EN) ; 208 (DE) ; 193 (ES) ; 167 (FR) ; 215 (IT) ; 118 (RO) ; 99 (BG) ; 49 (EL) ; 45 (PT) ; 42 (ET) ; 42 (LT) ; 41 (DA) ; 41 (PL) ; 37 (FI) ; 35 (SK) ; 30 (SL) ; 29 (NL) ; 27 (SV) ; 26 (BG) ; 25 (LV) ; 24 (RO) ; 22 (CS) ; 21 (GA) ; 21 (HU) ; 21 (MT)

➤ Droits fondamentaux des personnes souffrant d'un handicap intellectuel ou de problèmes de santé mentale

Sur la base du rapport sur le droit à la participation politique publié en novembre 2010, l'équipe du projet a dispensé des conseils basés sur des données factuelles tout au long de 2011. Un deuxième rapport juridique sur « *La protection juridique des personnes souffrant de troubles mentaux dans la législation de non-discrimination* » (*The legal protection of persons with mental health problems under non-discrimination law*) a été publié en octobre 2011. En novembre 2011, une réunion inclusive d'évaluation par les pairs a été organisée afin de discuter des résultats préliminaires de l'étude sociale.

Le projet relatif au handicap a été présenté dans de nombreux forums. En 2011, la FRA a notamment noué des contacts avec des organisations de professionnels de la santé en vue d'intégrer systématiquement les considérations relatives aux droits de l'homme dans l'organisation des services de soins de santé.

La participation des personnes handicapées et l'accessibilité des processus et des résultats comptent parmi les principaux objectifs de ce projet. À cette fin, l'équipe de projet a développé différents outils de communication, par exemple une documentation facile à lire (élaborée en collaboration avec des personnes souffrant d'un handicap), des fiches d'information et une carte postale expliquant l'approche du handicap fondée sur les droits. L'équipe de projet a communiqué avec les principales parties prenantes grâce à un courriel d'information trimestriel. La boîte de courrier électronique consacrée au projet (disability@fra.europa.eu) s'est révélée un bon point de contact pour les questions générales en matière de handicap.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> • Recherches juridiques : <ol style="list-style-type: none"> 1. analyse de données en interne, recherches de fond et rédaction du rapport sur « La protection juridique des personnes souffrant de troubles mentaux dans la législation de non-discrimination » • Recherches sociales : <ol style="list-style-type: none"> 1. collecte d'informations de contexte dans l'UE-27 (gestion et évaluation de la qualité des rapports de recherche documentaire) 2. gestion du contrat pour la collecte de données empiriques dans 9 pays ; contrôle de la qualité par la participation à la collecte des données (par ex. groupes de discussion composés de parties prenantes) ; 3. analyse en interne des résultats en vue du rapport de synthèse à publier en 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de suivi des médias accompagnant les recherches • Production de matériel de sensibilisation : cartes postales et fiche d'information sur les principaux droits CRPD abordés par le projet • Poursuite du développement d'un site Internet pour le projet et d'un site Internet thématique sur le handicap • Élaboration de documents faciles à lire (fiche d'information, rubriques pertinentes du site internet de la FRA) afin de rendre le contenu accessible aux personnes handicapées mentales ; fourniture de documents de projet en Word / dans un format accessible aux personnes qui utilisent des lecteurs d'écran • Production d'une brève vidéo utilisant des documents visuels et vocaux (photos prises par les participants à la partie sociale des recherches) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'évaluation par les pairs accessible et inclusive avec des défenseurs, des chercheurs, des INDH et des organisations de personnes souffrant d'un handicap (OPH) concernant les résultats préliminaires de l'étude sociale • Présentation des résultats aux parties prenantes institutionnelles (groupe de haut niveau de la Commission européenne sur le handicap, CAHPAH du Conseil de l'Europe) • Stand de la FRA présentant les travaux dans le domaine du handicap et de la non-discrimination de façon générale dans le cadre des grandes manifestations consacrées au handicap, comme la Journée européenne des personnes handicapées, le Réseau nordique de recherche sur le handicap (NNDR, mai 2011) et la conférence du Réseau social européen

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Dispense de conseils fondés sur des éléments de preuve 	<ul style="list-style-type: none"> • FRA approchée par différentes parties prenantes (européennes et nationales) en quête de conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils dispensés à différentes parties prenantes : DG SANCO concernant la capacité juridique, DG EAC sur l'éducation inclusive, organisme belge de promotion de l'égalité de traitement sur le droit de vote ;

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Rapport : « Le droit à la participation politique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentales » publié en 22 langues et en version facile à lire 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exemplaires papier distribués Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Cinq références influentes au rapport consacré à la participation politique, dont une dans les documents de contexte de la 4^e conférence des États parties à la CRPD, une dans le rapport du Parti d'État espagnol au Comité des droits des personnes handicapées, une dans une étude publiée par l'INDH allemande, et une référence dans une déclaration du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe 612 exemplaires distribués (EN, FR, DE) Téléchargements EN : 1 541 (pdf) et 97 (doc) Téléchargements EN au format facile à lire : 403 Toutes autres langues (publiées en 2011) : 2 440 (pdf) (DE, FR, BG, CZ, DA, ET, EL, ES, GA, HR, IT, LV, LT, HU, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, FI, SV) et 196 (doc en FR et DE)
<ul style="list-style-type: none"> Rapport : « La protection juridique des personnes souffrant de troubles mentaux dans la législation de non-discrimination » (<i>The legal protection of persons with mental health problems under non-discrimination law</i>) publié en octobre 2011 (anglais) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exemplaires papier distribués 	<ul style="list-style-type: none"> 373 exemplaires distribués
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Téléchargements EN : 901
<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'information : « Droits fondamentaux des personnes handicapées : une introduction », publiée en anglais et dans 8 autres langues 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exemplaires distribués 	<ul style="list-style-type: none"> 1 596 exemplaires distribués
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Téléchargements EN : 241 Téléchargements dans toutes les autres langues : 440 (FR, DE, BG, RO, SV, EL, HU, LV)
<ul style="list-style-type: none"> Carte postale sur le handicap produite dans 20 langues de l'Union européenne 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exemplaires papier distribués 	<ul style="list-style-type: none"> 2 316 exemplaires papier distribués
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements depuis le site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Téléchargements EN : 235 Dans toutes les autres langues : 899 (DE, FR, BG, CS, DA, ET, EL, ES, IT, LV, LT, HU, NL, PL, PT, RO, SK, FI, SV)

➤ Discrimination multiple et intersectionnelle fondée sur le sexe, l'âge et l'appartenance ethnique dans les États membres de l'UE dans le secteur de la santé

La FRA a organisé cinq réunions de parties prenantes dans les pays couverts par ce projet afin de garantir la qualité des résultats de la recherche et d'entendre l'avis des parties prenantes quant aux objectifs et aux groupes-cibles spécifiques à inclure. Ces réunions visaient également à impliquer les parties prenantes et à les informer des recherches à venir. Ensuite, l'équipe de recherche sur le terrain a interrogé différents groupes d'immigrés dans chacun des pays concernés. Les activités de recherche sur le terrain ont eu lieu dans les cinq pays entre janvier et septembre. Les recherches relatives à ce projet se sont achevées en décembre et, le même mois, un contrat a été signé pour deux réunions de suivi avec les parties prenantes prévues pour février 2012 (l'une consacrée aux aspects juridiques de la discrimination multiple, l'autre sur le thème des soins de santé). En décembre 2011, des fiches d'informations relatives au projet ont été produites en cinq langues.

L'agence a également poursuivi son analyse des données de l'enquête générées par l'enquête EU-MIDIS qui, en 2008, a interrogé 23 500 répondants issus de l'immigration et de minorités ethniques dans l'ensemble des 27 États membres, et 5 000 autres répondants issus de la population majoritaire dans dix États membres, afin de pallier le manque de données officielles fiables et comparables sur l'expérience des immigrants et des minorités ethniques en matière de discrimination et de crimes racistes dans l'UE. En 2011, le cinquième rapport « Données en bref », consacré à la discrimination multiple, a été publié.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches menées sur le terrain dans cinq pays Attribution de contrats pour les services nécessaires à l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> La FRA a organisé un atelier sur le thème de la discrimination multiple lors de la conférence Metropolis Résultats préliminaires des recherches présentés à l'occasion de la réunion de la Plate-forme sociale européenne de Bruxelles, en octobre Présentation du projet sur Internet et publication de fiches d'information dans cinq langues 	<ul style="list-style-type: none"> Cinq réunions avec les parties prenantes organisées dans les pays couverts par le projet en janvier 2011 Organisation d'évaluation des résultats préliminaires par les pairs en octobre 2011 Attribution de contrats pour deux réunions avec les parties prenantes prévues pour février 2012
<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'analyse des données de l'enquête EU-MIDIS Préparation de divers rapports et documents sur la base des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> Production et lancement d'un « Données en bref » EU-MIDIS sur la discrimination multiple Présentation des résultats du projet « discrimination multiple » au cours des diverses conférences et réunions ainsi que sur le site internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des résultats de l'enquête EU-MIDIS dans les activités de création de réseaux et d'éducation

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Projet de rapport comparatif 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> 509 téléchargements (EN)
<ul style="list-style-type: none"> Rapport « Données en bref » EU-MIDIS sur la discrimination multiple 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité, opportunité et pertinence du rapport Nombre d'exemplaires distribués Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport papier publié en anglais en février 2011 1 137 exemplaires distribués 3 416 téléchargements (EN)
<ul style="list-style-type: none"> Autres publications EU-MIDIS déjà produites (rapport reprenant les principaux résultats, rapport technique, rapport « d'un coup d'œil », rapports « Données en bref » sur les Roms, les musulmans, la conscience des droits et les organismes de défense de l'égalité et les contrôles de police) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exemplaires distribués Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> 3 596 exemplaires distribués Nombre total de téléchargements : 10 586 (EN) ; 1 565 (FR) ; 1 824 (DE)

Activités sur la situation des Roms et les Travellers

➤ Enquête pilote sur les Roms

L'enquête pilote sur les Roms a été réalisée en 2011 dans 11 États membres de l'Union européenne, à savoir la Bulgarie, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. Cette enquête a été réalisée en étroite coopération avec une enquête parallèle et complémentaire menée par le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, avec un financement de la Commission européenne et du Fonds de dépôt nordique. Elle a été réalisée entre mai et juillet 2011 sur un échantillon aléatoire de ménages roms et non roms vivant dans des régions présentant une forte densité de population rom. L'enquête de la FRA a interrogé 16 648 personnes, fournissant des informations relatives à 62 511 membres de ces ménages. En outre, 288 représentants des autorités locales ont été interrogés en profondeur afin de contextualiser les résultats de l'enquête et d'arriver à une compréhension plus en profondeur des problèmes. Les résultats de cette enquête surmontent le problème habituel de la pénurie de données et ont ainsi permis à la Commission européenne et aux États membres de l'Union européenne d'élaborer des politiques basées sur des éléments de preuve en matière d'intégration des Roms.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches sur le terrain Rapport technique final Rapport comparatif Synthèse Analyse en interne 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité de communication et de sensibilisation n'est prévue dans le cadre du PTA 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats préliminaires à la Commission européenne Réunions avec l'UNDP afin de discuter de la complémentarité des deux enquêtes

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Recherches sur le terrain effectuées et résultats analysés 	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement de toutes les parties des recherches 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec 16 648 membres de ménages roms et non roms 288 entretiens qualitatifs avec des représentants des autorités locales
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats préliminaires de l'enquête à la séance de formation de la Commission européenne sur le thème « Évaluation des stratégies d'intégration des Roms : politique et méthodologie » (<i>Assessing National Roma integration strategies : policy and methodology</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Réussite de la consultation des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> 98 % des participants ont jugé la qualité globale de la présentation de la FRA très bonne (50 %) ou bonne (48 %)

➤ Réunions de consultation avec les États membres de l'UE

En décembre, la FRA a organisé une réunion avec des représentants des États membres de l'UE afin de les informer et de les consulter à propos de ses activités dans le contexte du cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms. Les participants ont échangé des informations sur l'élaboration des stratégies nationales d'intégration et sur la façon d'utiliser les données et les informations communiquées par la FRA. La FRA leur a communiqué des informations détaillées sur l'enquête pilote sur les Roms réalisée dans 11 États membres. Cette réunion a notamment mis l'accent sur les possibilités de coopération entre la FRA, les administrations nationales et les offices statistiques. De nombreux participants ont exprimé leur intérêt pour des initiatives d'échange de bonnes pratiques en matière de collecte de données et de développement d'indicateurs de base sur l'intégration des Roms dans des domaines de politique essentiels (santé, logement, emploi, éducation).

Principales activités en 2011

Recherche	Coopération avec les parties prenantes	Communication
<ul style="list-style-type: none"> Voir le chapitre relatif à l'enquête sur les Roms 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion avec les parties prenantes des États membres 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu de réunion

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Réunion avec les parties prenantes et compte rendu de réunion Rapport de conférence « Améliorer l'accès au logement pour les Roms : bonnes pratiques locales, financement et législation » (<i>Improving access to housing for Roma : good local practices, funding and legislation</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation Degré de satisfaction des participants à la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> 20 États membres sur 27 94 % des participants ont jugé la qualité globale de la présentation de la FRA excellente (50 %) ou bonne (44 %) Rapport de conférence, nombre de téléchargements : 370 (EN)

➤ Conférence « Améliorer l'accès au logement pour les Roms : bonnes pratiques locales, financement et législation »

En février 2011, en coopération avec la Présidence tchèque et la Décennie d'inclusion des Roms, la FRA a organisé une conférence sur le thème « Améliorer l'accès au logement pour les Roms : bonnes pratiques locales, financement et législation » (*Improving access to housing for Roma : good local practices, funding and legislation*). Cette conférence a attiré une diversité de participants, parmi lesquels des représentants politiques (des organes exécutifs des pays de la Décennie), des représentants de la Commission européenne, des praticiens internationaux, des ONG, des représentants du secteur bancaire et des décideurs politiques au niveau national et local.

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Sans objet (S.O.) 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la conférence à Prague 	<ul style="list-style-type: none"> Coopération avec la Présidence tchèque et avec la Décennie d'inclusion des Roms

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la conférence à Prague 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation à cette manifestation 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 120 personnes représentant des institutions européennes, des organes exécutifs de la Décennie d'inclusion des Roms, des instances politiques nationales et locales, des praticiens locaux et des ONG
<ul style="list-style-type: none"> Rapport de conférence 	<ul style="list-style-type: none"> Disponible sur le site Internet de la FRA Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site Internet de la FRA
<ul style="list-style-type: none"> 300 CD-ROM contenant un rapport et du matériel de la conférence 	<ul style="list-style-type: none"> Distribué aux participants à la conférence 	<ul style="list-style-type: none"> S.O.

➤ « Comprendre les droits fondamentaux » – e-S'cool Agenda

L'agence a poursuivi en 2011 l'élaboration de son S'cool Agenda, un outil de sensibilisation qui reprend les messages essentiels en matière de droits fondamentaux dans l'UE. Cet outil a suscité un intérêt considérable auprès du grand public. Il est distribué depuis quatre ans via les relais Europe Direct, un réseau d'information à l'échelle européenne, ainsi que sur demande directe adressée à la FRA. En 2011, la FRA a également entrepris la préparation d'un e-S'cool Agenda sous la forme d'un outil en ligne. L'agence a signé un contrat pour la préparation d'un rapport présentant les possibilités de développer une version en ligne plus interactive de l'Agenda. La version papier a été poursuivie en parallèle. Une nouvelle approche a été entreprise pour la version papier, et une coopération avec les institutions nationales et avec la Commission européenne a été mise en place afin d'accroître l'effet de promotion de l'Agenda dans les États membres de l'UE.

Ce projet est associé aux questions de la discrimination et des droits de l'enfant, telles qu'identifiées dans le Cadre pluriannuel et correspond à la mission prévue à l'article 4 du règlement. Tous les délais ont été respectés et les objectifs atteints.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité de collecte de données proprement dite n'a eu lieu. Les chercheurs de la FRA, des ONG, des agences de l'UE, des institutions nationales de défense des droits de l'homme et la Commission européenne ont contribué au contenu de l'agenda 	<ul style="list-style-type: none"> Le S'cool Agenda 2011 a été distribué à des établissements d'enseignement, des écoles, des ONG et d'autres acteurs de la société civile. Il a également été l'un des produits les plus prisés présentés sur les stands d'information de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> L'agence a recours à ses différents réseaux et partenaires pour appuyer les activités de diffusion et de sensibilisation associées au S'cool Agenda. Elle a utilisé le S'cool Agenda dans le cadre de son travail sur les droits de l'enfant et en coopération avec les écoles et les établissements d'enseignement Une enquête d'analyse d'impact a été entreprise avec des élèves en décembre 2011 parallèlement à un atelier de formation aux droits de l'homme Afin de promouvoir des partenariats plus étroits avec les institutions nationales, la FRA a impliqué les parties prenantes dans l'élaboration du S'cool Agenda 2012

Réalisations en 2011

Résultats	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> E-<i>S'cool Agenda</i> publié (versions papier et en ligne) 	<ul style="list-style-type: none"> Distribution : 1 445 téléchargements de la version en ligne du <i>S'cool Agenda</i> depuis le site Internet de la FRA (979 en EN, 135 en FR, 121 en DE, 86 en IT, 47 en ES, 46 en PL et 31 en HU) 27 000 <i>S'cool Agendas</i> distribués (8 000 en anglais, 5 000 en français, 4 700 en allemand, 3 000 en italien, 3 000 en polonais, 3 000 en espagnol et 300 en hongrois) 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux droits fondamentaux avec des élèves et autres parties prenantes Visibilité accrue de la FRA Nombre de téléchargements : 1 064 (EN) ; 212 (FR) ; 187 (DE)
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de la version 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Contenu intéressant développé Partenariats mis en place avec les délégations de la Commission européenne, les organisations nationales de défense des droits de l'homme et les organismes de promotion de l'égalité 	<ul style="list-style-type: none"> Large couverture du <i>S'cool Agenda</i>. Contenu spécifique au contexte développé

➤ « Comprendre les droits fondamentaux » : sensibiliser pour faire des droits fondamentaux une réalité pour tous

L'objectif principal était de concevoir une stratégie de sensibilisation innovante et globale, destinée à des groupes cibles multiples, mise en œuvre à partir de 2012 et qui vise à faciliter l'accès aux droits fondamentaux et aux mécanismes de réparation :

- en coopérant avec les principaux acteurs de la FRA aux niveaux européen/international et national (local) ;
- en coopérant avec eux en tant que principaux médiateurs et facilitateurs aux différents niveaux ;
- en s'appuyant sur les résultats des principaux projets de la FRA et plus particulièrement, dans le cas présent, de l'accès aux activités de justice ;
- en élaborant dans ce contexte des livrables personnalisés ainsi que des initiatives en matière de diffusion et de sensibilisation aux différents niveaux avec d'autres acteurs principaux tels que les INDH, les organismes d'égalité et les autres agences européennes ;
- en intégrant les spécialistes des relations publiques et de la sensibilisation.



Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un nouveau réseau de communication avec les parties prenantes (ce réseau a reçu l'aval du conseil d'administration) • Organisation et accueil d'une réunion de deux jours des chargés de communication des organisations internationales de défense des droits de l'homme, des organismes de promotion de l'égalité et de la Commission européenne (45 participants) • Production de fiches d'information, diffusion en direct en flux continu, préparation de produits sur mesures et contributions aux lettres d'information des partenaires • Production (mise en page, impression) d'une nouvelle brochure de la FRA (bref livret contenant des informations de base sur la FRA) en 24 langues (toutes les langues de l'UE plus le croate) • Production (mise en page, impression) de cartes de visite génériques pour les stands d'information, de cartes de visite en braille et de cartes de fin d'année 	

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une stratégie de sensibilisation innovante et globale, destinée à des groupes cibles multiples 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie développée et intégrant la contribution des départements de la FRA et des principales parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Document disponible
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de livrables sur mesure 		<ul style="list-style-type: none"> • Fiches d'information, brochure FRA, différentes cartes de visite dont des cartes en braille, cartes de fin d'année
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'initiatives en matière de diffusion et de sensibilisation aux différents niveaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle lettre d'information mensuelle développée (en EN, FR et DE), nouvelle alerte hebdomadaire par courriel développée (en EN et FR), diffusion en direct d'une conférence et d'un séminaire de la FRA, déclarations sur le web
<ul style="list-style-type: none"> • Réunions 		<ul style="list-style-type: none"> • Réunion avec les chargés de communication des institutions nationales de défense des droits de l'homme, des organismes de promotion de l'égalité et de la Commission européenne • Point « communication » à l'ordre du jour de plusieurs réunions de la FRA avec les parties prenantes, y compris les projets et les agents de liaison nationaux

➤ Éducation et formation aux droits de l'homme (EFDH)

En 2011, la FRA a poursuivi la mise au point de son travail en matière d'éducation et de formation aux droits de l'homme (EFDH) en déterminant où concentrer ses efforts par rapport à certains domaines spécifiques et vis-à-vis des projets principaux de la FRA. Dans ce contexte, la FRA a élargi son dialogue avec les parties prenantes en matière d'EFDH afin d'assurer une implication suffisante des principaux acteurs.

Sur la base des consultations annuelles régulières des parties prenantes concernant le programme de travail annuel, des points de focalisation pour les contributions à l'EFDH ont été déterminés. Ces points ont été confirmés par un retour spécifique des parties prenantes à l'EFDH. En 2011, par exemple, dans le but d'aider les académies de police à intégrer davantage les droits de l'homme à la formation des policiers (et notamment les droits relatifs à la non-discrimination, à la dignité et au droit à la vie), la FRA a élaboré un manuel de formation destiné aux formateurs des académies de police. En 2012, la FRA continuera d'intégrer des éléments d'EFDH à certains projets sélectionnés.

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Élargissement des réseaux d'éducation et de formation aux droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> Visibilité accrue de la FRA au sein des réseaux d'EFDH 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau établi avec plus de 350 acteurs de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme Diffusion de rapports de la FRA Nombre accru d'invitations à des conférences et des ateliers consacrés à l'EFDH
<ul style="list-style-type: none"> Création de réseaux thématiques ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation accrue de la FRA par les parties concernées, par exemple Cepol, pour les questions liées aux programmes de formation de la police Consultation de la FRA par différentes organisations en vue d'évaluer et de dispenser des conseils en matière d'EFDH dans leurs publications 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau établi avec 160 acteurs de la formation en matière de police et de droits de l'homme. Coopération avec ces réseaux sur le développement de matériel de formation Référence au travail de la FRA en matière d'EFDH (par exemple dans la publication du BIDDH « Orientations destinées aux éducateurs en matière lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans : lutter contre l'islamophobie par l'éducation » [<i>Guidelines for educators on countering intolerance and discrimination against Muslims : Addressing Islamophobia through education</i>])
<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un manuel de formation pour les formateurs des académies de police portant sur le travail de police, la non-discrimination et les droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Projet de manuel de formation de la police 	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt exprimé par des écoles de police nationale qui souhaitent organiser une formation au niveau national après publication Souhait exprimé par des écoles nationales de police de traduire le manuel de formation
<ul style="list-style-type: none"> Les 24 et 25 mai 2011, la FRA a accueilli l'atelier « Un droit fondamental : théorie et réalité de l'asile » (<i>A fundamental right : asylum theory and reality</i>) aux côtés du Forum international des droits de l'homme. Cet atelier avait pour objectif de faire mieux connaître le travail de la FRA dans le domaine de l'asile et de la migration et de se pencher sur le rôle de l'EFDH 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> 85 étudiants originaires de toute l'UE ont participé
<ul style="list-style-type: none"> Le 23 juin, avec la Commission des droits de l'homme irlandaise, la FRA a accueilli une réunion des coordinateurs d'EFDH des INDH. Les objectifs de cette réunions étaient notamment de créer un groupe de travail sur l'EFDH parmi les INDH, d'améliorer l'échange des connaissances, de renforcer l'agenda en matière d'EFDH au niveau de l'EU et le soutien de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants à la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> 12 participants des INDH : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, Écosse / Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord / Royaume-Uni, Pays-Bas et Roumanie



Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Le 24 juin, en collaboration avec la Commission des droits de l'homme irlandaise, la FRA a accueilli une conférence d'EFDH sur le thème « Éducation et formation aux droits de l'homme pour le service public » (<i>Human Rights Education and Training for the Civil and Public Service</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants à la conférence 	<ul style="list-style-type: none"> 65 participants issus de différents services publics irlandais, quelques organisations européennes de la société civile, des INDH ainsi que des experts en éducation et formation aux droits de l'homme
<ul style="list-style-type: none"> Les 28 et 29 juin, en coopération avec l'Association des écoles supérieures de police européennes (AEPC), la FRA a organisé une formation pilote sur « la non-discrimination et la diversité » à l'École nationale supérieure de police de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> 16 participants originaires de différents États membres de l'UE ont testé l'applicabilité du projet de manuel de formation de la police de la FRA. Le projet de manuel de formation de la police a été révisé sur la base de l'expérience de formation pilote 85 % des participants à l'évaluation se sont dits satisfaits de la formation et de ses objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Les 12 et 13 septembre, en coopération avec le Collège européen de police (Cepol), la FRA a organisé au Royaume-Uni un atelier de « formation des formateurs » destiné aux formateurs des écoles de police sur le thème de la non-discrimination, de la diversité et d'autres droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> 20 participants originaires des pays suivants : Autriche, Croatie, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie et Royaume-Uni 75 % des participants à l'évaluation se sont dits satisfaits de la formation et de ses objectifs

➤ « Comprendre les droits fondamentaux » – Colloque de la FRA dans le cadre de la Journée de l'Europe

Le colloque 2011 de l'Agence des droits fondamentaux a réuni les principaux experts et les principales parties prenantes pour discuter de l'élaboration et de l'utilisation d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans l'application des droits fondamentaux dans l'UE. Ce colloque a été organisé dans la perspective de la mission confiée à la FRA de mettre au point des méthodes et des normes visant à améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données dans ce domaine. Le colloque s'est basé sur le travail de la FRA et d'autres acteurs, et notamment sur le cadre conceptuel et méthodologique pour les indicateurs dans le domaine des droits de l'homme développé sous l'égide du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et des organes du traité des Nations Unies. Un rapport présentant une vue d'ensemble des travaux du colloque a été publié sur le site Internet de la FRA.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> S.O. 	<ul style="list-style-type: none"> Stand d'information de la FRA Mini-site web de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation des parties prenantes sur les thèmes et le programme de la conférence Participation des parties prenantes à la conférence Organisation de la conférence

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi et de résultats 		<ul style="list-style-type: none"> Rapport de résultats publié sur le site Internet de la FRA
<ul style="list-style-type: none"> Colloque organisé à l'organisation de la Journée de l'Europe du 9 mai (12/13 mai) 		<ul style="list-style-type: none"> Colloque organisé avec succès – 92 % des participants accordent au moins le qualificatif « bon » à la manifestation
<ul style="list-style-type: none"> Site internet et mise à jour 		<ul style="list-style-type: none"> Environ 3 000 visiteurs en 2011
<ul style="list-style-type: none"> Suivi des activités de mise en réseau et d'éducation 		

➤ « Comprendre les droits fondamentaux » – Contribution de la FRA aux Journées et événements internationaux

Ce projet visait à simplifier les différentes activités de sensibilisation et contributions de la FRA aux différentes Journées internationales et européennes tout au long de l'année 2011 qui n'étaient pas couvertes par des activités similaires liées aux projets. Ces contributions avaient pour objet de (re)communiquer certains résultats importants de la recherche, sous une forme partiellement adaptée aux thèmes spécifiques de ces journées. Des communiqués de presse spécifiques ont également été publiés afin d'attirer l'attention du public.

Une approche plus ciblée de la FRA en ce qui concerne ces Journées internationales a également permis de développer des synergies avec d'autres parties prenantes, lors de la préparation des différentes contributions de la FRA à ce type d'événements (les déclarations de la FRA, seule ou avec d'autres principales parties prenantes, la préparation de matériels d'informations ciblés, des Info-stands spécifiques à la FRA, des matériels de promotion, etc.).

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarations (parfois communes avec d'autres organisations partenaires) à l'occasion des Journées internationales (en EN, FR, DE) • Organisation et accueil d'une réunion des chargés de communication des agences actives dans le domaine de la justice, de la liberté et de la sécurité • Organisation conjointe (chef de cluster JLS) d'une exposition par toutes les agences de l'UE au Parlement européen • Organisation conjointe d'une conférence sur la Journée internationale contre la traite d'êtres humains avec d'autres agences JAI, Varsovie • Production d'une « carte postale promotionnelle » (soit une brève brochure concernant la FRA) • Marquage des événements organisés et co-organisés par la FRA (avec du matériel promotionnel, des affiches, Journée de la diversité pour les écoliers Barcelone) • Stand d'information et atelier « médias et diversité » lors de la conférence internationale « Droits de l'homme et médias » de la Deutsche Welle ; stands d'information au congrès européen de police • 6 stands d'information destinés au grand public • Stands d'information lors de toutes les manifestations organisées par la FRA pour un public d'experts 	

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
• Participation à l'Année européenne du volontariat (2011)		• Référence dans des allocutions et des déclarations
• Contributions aux Journées internationales		• Communiqués de presse / déclarations concernant : la Journée internationale des droits de l'homme, la Journée européenne de la protection des données, la Journée internationale des personnes handicapées, la Journée mondiale contre l'homophobie, la Journée internationale des Roms, la Journée internationale des Femmes, la Journée internationale des migrants



Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
• Stands d'information		• Informations ciblées pour les publics-cibles de la FRA

➤ Organisation des événements de la Journée de la diversité

Outre les activités de sensibilisation dans le cadre de plusieurs projets, la FRA organisera ses événements annuels dans le cadre de la Journée de la diversité avec des partenaires de toute l'Europe. Sur la base de l'expérience de la Journée de la diversité 2007, 2008 et 2009, la FRA mettra le concept de cet événement de sensibilisation à la disposition d'autres partenaires potentiels, soutiendra des activités similaires et utilisera toutes les synergies possibles avec les activités organisées dans le cadre de la campagne « Pour la diversité – contre les discriminations » menée par la Commission européenne, le tout de manière proactive.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
• S.O.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la Journée de la diversité à Vienne • Production de matériel de promotion et d'information • Soutien à la Journée de la diversité organisée par la municipalité de Barcelone 	• Coopération avec la ville de Vienne, le conseil scolaire de Vienne, la CE, le PE, Europe Direct et plus de 40 ONG

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
• Organisation de l'événement à Vienne	<ul style="list-style-type: none"> • taux de participation à la Journée de la diversité et à d'autres événements de sensibilisation ; • questionnaire participants • questionnaire ONG 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 2 500 jeunes participants de Vienne, de Hongrie, de République tchèque, de Slovaquie, d'Allemagne, d'Italie et de Slovénie • Principaux résultats : l'impression générale de l'événement a été jugée bonne ou excellente par 92,27 % ; 80 % ont pu améliorer leur connaissance de la FRA lors de l'événement • Principaux résultats : l'impression générale de l'événement a été jugée bonne ou excellente par 94,12 % ; 88 % déclarent que l'événement contribue à sensibiliser le public à la FRA et à la discrimination
• Production de matériel de promotion (T-shirts, cordons tours de cou) et d'information (prospectus, affiches)	• Nombre d'articles distribués	<ul style="list-style-type: none"> • 3 000 T-shirts et 3 000 cordons tours de cou (Vienne et Barcelone), • 8 000 prospectus, 1 500 affiches
• Soutien à la Journée de la diversité organisée par la municipalité de Barcelone	• taux de participation à la Journée de la diversité et à d'autres événements de sensibilisation	• 900 jeunes participants de Barcelone

Droits de l'enfant, y compris la protection des enfants

➤ Indicateurs pour les droits de l'enfant

Après la publication des indicateurs de la FRA pour la protection, le respect et la promotion des droits de l'enfant dans l'UE lors de la Conférence sur les droits fondamentaux de la FRA de décembre 2010, l'agence a organisé une consultation des parties prenantes en février 2011 afin d'aborder les façons d'appliquer ces indicateurs et les priorités politiques pour la collecte de données en la matière. À l'issue de cette consultation, la FRA a précisé les indicateurs relatifs à la justice familiale, notamment en matière de divorce et de séparation parentale transnationaux, afin de compléter les initiatives concernant la modification du règlement Bruxelles II bis et l'entrée en vigueur du règlement sur les obligations alimentaires.

Les indicateurs ont été largement partagés et débattus avec les services de la Commission, le Conseil de l'Europe et l'ONU, et ont fait l'objet de discussions au sein du groupe d'experts réuni afin de préparer les recherches de la FRA dans le domaine des enfants et de la justice. Le travail de la FRA a été dûment remarqué par la Commission européenne et par le Conseil de l'Europe : l'Agenda européen des droits de l'enfant de la Commission note que la collecte et l'analyse futures de données

prendront en considération les indicateurs de la FRA, et la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant note que les indicateurs de la FRA seront activement soutenus en vue de contrôler la mise en œuvre des normes en matière de droits de l'enfant. L'agence a également promu l'utilisation de ces indicateurs lors des événements pertinents, par exemple lors du colloque de la FRA de 2011, dans le cadre du Forum européen des droits de l'enfant et lors des conférences organisées par l'UNICEF, le comité des régions et des ONG telles que la Fédération européenne pour les enfants des rues, Eurochild et Inclusion Europe.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches documentaires et réunions d'experts consacrées à l'élaboration des indicateurs de la FRA dans le domaine de la justice familiale et pour l'application des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants Recherches documentaires pour les visites du directeur de la FRA aux États membres de l'Union européenne et pour l'élaboration du chapitre relatif aux droits de l'enfant du rapport annuel de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Publication du rapport du colloque de la FRA « L'utilisation d'indicateurs pour mesurer les droits fondamentaux dans l'Union européenne : difficultés et solutions » (<i>Using Indicators to measure fundamental rights in the EU : challenges and solutions</i>), chapitre consacré aux droits de l'enfant Création d'une page web dédiée et d'une boîte aux lettres électronique fonctionnelle childrights@fra.europa.eu afin de répondre aux questions des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion des parties prenantes sur « l'application des indicateurs de la FRA sur les droits de l'enfant : priorités politiques pour la collecte de données » organisée par la FRA en février 2011 Participation de la FRA à la consultation relative à la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant Participation au forum annuel sur les droits de l'enfant organisé par la Commission Réunion d'experts de la FRA sur les enfants et la justice Colloque de la FRA de 2011 sur les indicateurs en matière de droits fondamentaux <ul style="list-style-type: none"> – groupe de travail consacré aux droits de l'enfant

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Projets d'indicateurs sur la justice familiale, le divorce et la séparation parentale transnationaux, l'intégration des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants – utilisés pour élaborer le plan de recherches du projet « Enfants et justice » prévu par le PTA 2012 de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> La stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant adoptée par le Comité des Ministres note que le développement d'indicateurs par la FRA bénéficiera d'un soutien actif en vue de contrôler l'application de normes en matière de droits de l'enfant L'agenda de l'UE pour les droits de l'enfant précise que la Commission collaborera avec les organisations et les institutions compétentes afin de produire les données et informations de base qui permettront de guider le processus décisionnel en prenant en considération les indicateurs élaborés par la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Téléchargements : Développement d'indicateurs pour la protection, le respect et la promotion des droits de l'enfant dans l'Union européenne (justice adaptée aux enfants) – 863 téléchargements, 2 061 téléchargements du rapport de synthèse Visites du site Internet thématique sur les droits de l'enfant : 3 224 (2 004 visites entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011). Texte de la page web posté le 15 décembre

➤ Enfants séparés demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE

En décembre 2012, après la publication du rapport comparatif final sur les enfants séparés demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE, la FRA a collaboré avec les institutions de l'UE et avec les États membres afin d'intégrer les résultats au processus d'élaboration des politiques. La FRA a présenté les données factuelles recueillies au cours de l'audition du Parlement européen sur le régime d'asile européen commun, en octobre 2011, traitant de la question des mineurs.

La FRA a également contribué aux activités de la Commission européenne visant à mettre en œuvre le plan d'action sur les mineurs non accompagnés pour 2010-2014. L'agence a participé aux consultations interservices de la Commission et à la première réunion du groupe d'experts européens sur les mineurs non accompagnés dans le processus migratoire qui réunit tous les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action. La FRA a également fourni des contributions d'experts dans le cadre de réunions de parties prenantes internationales (HCDH, UNICEF, OSCE) et nationales portant sur cette question (en collaboration, par exemple, avec le ministère fédéral autrichien de l'intérieur, l'ICMPD et diverses ONG).

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Dans le contexte des visites du directeur de la FRA aux États membres de l'Union européenne et pour l'élaboration du chapitre relatif aux droits de l'enfant du rapport annuel de la FRA – chapitre spécifique consacré aux enfants séparés demandeurs d'asile 	<ul style="list-style-type: none"> Distribution du rapport comparatif ou du rapport de synthèse à plus de 330 parties prenantes Rubrique consacrée au thème des droits de l'enfant sur le site Internet de la FRA Réédition de la synthèse et des avis des rapports de la FRA par le ministère fédéral de l'intérieur d'Autriche et l'ICMPD – Conférence sur les questions d'asile liées à l'Afghanistan Présentation des résultats du projet aux journalistes et aux institutions de médiation visitant la FRA Réponse aux questions d'organisations de la société civile et de particuliers, y compris via la boîte aux lettres électronique fonctionnelle childrights@fra.europa.eu Présentation au groupe thématique sur les droits de l'enfant de la Plateforme des droits fondamentaux de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Participation au groupe européen d'experts des parties prenantes sur les mineurs non accompagnés dans le processus migratoire Conclusions relatives aux enfants séparés demandeurs d'asile portées à l'attention des États membres lors des visites du directeur de la FRA Organisation d'un événement connexe lors de la réunion de mise en œuvre de la dimension humaine de l'OSCE Conférence sur les droits fondamentaux sur le thème de la dignité et des droits des immigrés en situation irrégulière

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Diffusion et traduction du rapport comparatif et du rapport final Rubrique consacrée au thème des droits de l'enfant sur le site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exemplaires distribués Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site Internet de la FRA Nombre de références au rapport dans les communications et les documents des principales parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents diffusés : 638 Téléchargements du rapport comparatif – version mise en page en EN disponible depuis septembre : 587 Téléchargements du rapport de synthèse : Édition de conférence : 479 (EN) Version mise en page en EN disponible depuis septembre : 548 (EN) ; 16 (DE) ; 47 (FR) ; 23 (PL) ; Compte rendu détaillé des références aux rapports identifiés communiqué aux principales parties prenantes et aux évaluateurs

Accès à une justice efficace et indépendante

➤ Violence contre les femmes : une enquête à l'échelle de l'UE

La FRA a mis au point une enquête paneuropéenne en vue de remédier à l'absence de données comparables et fiables sur la violence à l'égard des femmes constatée par le Parlement européen et le Conseil. En 2011, une enquête pilote a été réalisée dans six États membres afin de guider le développement du questionnaire et la méthodologie de l'enquête. Le questionnaire et la méthodologie ont également été au centre de deux réunions d'experts en enquêtes organisées en 2011. Au deuxième semestre de 2011, à l'issue d'un appel d'offres ouvert, la FRA a sélectionné un sous-traitant chargé des aspects techniques de l'enquête en 2012 dans les 27 États membres de l'UE et en Croatie. L'enquête interrogera un échantillon représentatif aléatoire de 1 500 femmes âgées de 18 à 74 ans femmes dans chacun des 27 États membres de l'UE sur leur expérience de la violence, y compris les violences physiques, sexuelles et psychologiques perpétrées par différents auteurs, depuis l'âge de 15 ans et au cours de leur enfance. L'enquête couvre les violences dans le domaine public et privé (y compris les formes de violence récemment reconnues comme le harcèlement) et leurs conséquences, les questions de sécurité individuelle, le signalement à la police et à d'autres organisations ou encore la connaissance des organisations de soutien existantes. En octobre 2011, la FRA a publié sur son site Internet une fiche d'information relative à ce projet (en anglais, français et allemand).

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> • Violence contre les femmes : tests pilotes préalables à l'enquête dans six pays • Recherches documentaires sur le questionnaire et les méthodes d'enquête sur le terrain • Lancement de l'étude à grande échelle dans les 27 États membres de l'UE et en Croatie 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune activité de communication n'a été entreprise en 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des diverses parties concernées et d'experts afin de déterminer les besoins en matière de données, les principales questions politiques et les résultats escomptés • Information des parties concernées sur le projet et coordination avec d'autres initiatives et organisations

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des tests pilotes préalables à l'enquête communiqués à la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité, opportunité et pertinence du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des tests pilotes préalables à l'enquête ont guidé l'élaboration du questionnaire et de la méthodologie pour l'enquête à grande échelle
<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'experts en matière d'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et profil des participants, réactions des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Première réunion d'experts en matière d'enquête avec huit experts en enquêtes sur la violence contre les femmes dans différents pays, deuxième réunion avec six experts en enquêtes et trois représentants des institutions et organes de l'UE (DG Justice, Eurostat, EIGE)
<ul style="list-style-type: none"> • Publication d'une fiche d'information relative au projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de publications distribuées • Nombre de téléchargements du site internet 	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de publications : approximativement 100 copies • Nombre de téléchargements de la fiche d'informations : 422 (EN) ; 10 (DE) ; 2 (FR)
<ul style="list-style-type: none"> • Coordination avec les institutions de l'UE et l'EIGE 		<ul style="list-style-type: none"> • Échange continu avec les institutions de l'UE concernées et l'EIGE

➤ Accès à la justice pour les demandeurs d'asile

Le projet a examiné l'obligation des États membres d'informer dûment les demandeurs d'asile de la procédure d'asile, ainsi que de leurs droits et obligations connexes, afin de déterminer dans quelle mesure les informations étaient bien transmises aux demandeurs d'asile dans l'UE. Deuxièmement, le projet a examiné comment les demandeurs d'asile percevaient l'accès à des recours effectifs si leur demande d'asile était rejetée, afin de déterminer quelles exigences posaient le plus de difficultés aux demandeurs d'asile quand ils tentaient d'introduire un recours à temps. Les résultats de ces recherches ont été publiés pour la première fois en septembre 2010, avec la présentation des deux rapports à une conférence ministérielle sur l'asile organisée à Bruxelles. En 2011, une nouvelle version du point de vue de la présentation des deux publications a été imprimée et distribuée aux parties prenantes. La FRA a également présenté les résultats des recherches lors d'une audition organisée par LIBE, et la FRA les a utilisés pour préparer l'intervention du directeur lors de la réunion informelle du Conseil JAI en juillet 2011.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Réédition du rapport thématique « Accès à des recours efficaces : la perspective des demandeurs d'asile » • Réédition du rapport thématique « L'obligation d'informer les demandeurs concernant la procédure d'asile : la perspective des demandeurs d'asile » 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des résultats à LIBE (octobre 2011) et intervention lors du Conseil informel JAI (juillet 2011)

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
• Réimpression et distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'institutions concernées touchées • Nombre de publications distribuées 	<ul style="list-style-type: none"> • Outre la diffusion standard, des exemplaires papier des deux rapports ont été envoyés aux 27 organes nationaux chargés de l'asile dans l'UE • Distribution de publications : <ul style="list-style-type: none"> - Accès à des recours efficaces : 845 - L'obligation d'informer les demandeurs : 809
• Présentation des résultats lors de l'audition de LIBE sur les procédures d'asile	• Nombre de participants	• Environ 120 personnes ont assisté à l'audition
• Partenaire identifié pour réaliser une évaluation du projet	• Signature d'un contrat avec un partenaire possédant l'expertise requise	• Contrat signé

➤ Accès à une justice efficace et indépendante

En 2011, les résultats de l'analyse juridique ont été finalisés et publiés. Cette analyse se penche sur les obstacles et sur les pratiques encourageantes en ce qui concerne le traitement des dossiers de non-discrimination par les tribunaux et par d'autres organes non judiciaires dans les États membres de l'UE ainsi qu'au niveau de l'UE et au niveau international. Une deuxième phase du projet, lancée en 2010, s'est penchée sur la non-discrimination et sur l'accès à la justice, et en particulier la façon dont cet accès est prévu et soutenu par la législation européenne, ainsi que sur le rôle joué par les organismes nationaux de promotion de l'égalité. Des données factuelles concernant le fonctionnement réel de l'accès à la justice ont été obtenues grâce à une série d'entretiens approfondis avec des plaignants, des représentants des organismes de promotion de l'égalité et des intermédiaires tels que des avocats et des organisations de la société civile qui apportent une assistance aux plaignants. Le travail de terrain a été achevé en 2011 et les résultats seront publiés en 2012. Étant donné l'objet principal de ces recherches, les organismes de promotion de l'égalité ont été consultés dès le début du projet afin de contribuer à définir sa portée et son approche.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
• Recherches sur le terrain	• Échange avec les organismes de promotion de l'égalité	• Réunions des parties prenantes en février et septembre 2011

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
• Pertinence de l'analyse	• Réactions après la réunion des parties prenantes	• Les réunions des parties prenantes courant 2011 ont souligné l'utilité de ce travail susceptible de présenter les points forts et les faiblesses dans une perspective comparative
• Téléchargements	• Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site internet de la FRA	
• Exemplaires distribués	• Nombre de rapports distribués	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de publications : • Accès à la justice – analyse juridique : 804 • Accès à la justice – analyse sociale, prévue pour 2012
• Demande de présentations des résultats ou de l'analyse par les institutions de l'UE ou le CdE/l'ONU		• Séminaire de la Présidence hongroise
• Références aux rapports de la FRA dans nos bases de données de « références »	• Nombre de références	

➤ Soutien à la mise en œuvre du droit européen et d'autres instruments juridiques dans le domaine de la non-discrimination et de l'accès à la justice (manuel en matière de non-discrimination)

Le 21 mars 2011, la FRA et la Cour européenne des droits de l'homme (CouEDH) ont lancé un « Manuel de droit européen en matière de non-discrimination ». Ce manuel vise à accroître les connaissances et à renforcer la mise en œuvre au niveau national de la législation européenne et de la Convention européenne des droits de l'homme dans le domaine de la non-discrimination. Le manuel a été traduit dans la plupart des langues officielles de l'UE et en croate. Le Conseil de l'Europe en a également assuré la traduction dans d'autres langues, telles que le turc. Le gouvernement catalan a également pris l'initiative de traduire le manuel en catalan.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Parachèvement du manuel en coopération en anglais et en français avec la Cour européenne des droits de l'homme Finalisation de 20 versions traduites du manuel 	<ul style="list-style-type: none"> Édition et production du manuel en 22 langues, avec CD-ROM 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du projet lors de réunions des principales parties concernées, comme par exemple Equinet Nombre de téléchargements – rapport complet : 5 492 (EN) Nombre de téléchargements – rapport de synthèse : 2 378 (EN) ; 1 656 (FR) ; 904 (DE)
		<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un séminaire pour le lancement du manuel

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Manuel de droit européen en matière de non-discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exemplaires imprimés et distribués (toutes langues publiées) Nombre de téléchargements depuis le site Internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> 1794 exemplaires papier distribués plus de 13 000 téléchargements des différentes versions linguistiques disponibles
<ul style="list-style-type: none"> Séminaire pour le lancement 	<ul style="list-style-type: none"> Utilité des réunions pour les objectifs spécifiques, sur la base des réactions des participants 	

➤ Gouvernance concertée

Le projet en matière de gouvernance concertée vise à réunir les connaissances et l'expérience en matière de coopération efficace à plusieurs niveaux pour la mise en œuvre de mesures et de politiques liées aux droits fondamentaux à différents niveaux de gouvernement. Ce projet répond en particulier aux besoins de trouver de nouvelles façons de soutenir la mise en application des droits de l'homme/des droits fondamentaux au niveau local et au niveau régional. En 2011, le projet a poursuivi la mise en place d'une plate-forme d'experts internationaux et d'acteurs concernés au sein des gouvernements locaux et nationaux dans cinq États membres pilotes afin de discuter de la mise en œuvre concertée des droits fondamentaux entre les différents niveaux de gouvernement et de mettre en commun les expériences dans ce domaine dans des groupes de discussion. En 2012, le projet développera une série d'outils pour la mise en application concertée des droits fondamentaux.

La FRA a également organisé son dialogue annuel régulier sur la protection et la promotion des droits de l'homme à plusieurs niveaux avec le Comité des régions de l'UE. La coopération de la FRA avec le Comité des régions permet d'impliquer tous les niveaux de gouvernance dans la protection et la promotion des droits fondamentaux et de sensibiliser les autorités locales et régionales aux questions de droits fondamentaux dans toute l'Union européenne.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> • 33 groupes de discussion avec plus de 250 représentants des autorités locales et des gouvernements nationaux • 20 entretiens individuels d'experts • Élaboration du cahier de charges pour le développement de la boîte à outils 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités reportées à 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 réunions des parties prenantes pour échanger les bonnes pratiques, les résultats des recherches d'évaluation par les pairs, et pour planifier la suite des recherches • Coopération avec les parties prenantes afin de garantir leur participation aux discussions des groupes • Dialogue annuel avec le Comité des régions

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus des groupes de discussion et des entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Scores systématiquement élevés pour tous les groupes de discussion dans les formulaires d'évaluation des participants
<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des résultats de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité des informations et des analyses fournies pour les objectifs spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des participants à la réunion des parties prenantes ont jugé la présentation des recherches préliminaires excellente ou bonne
<ul style="list-style-type: none"> • 3 Réunions des parties concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité des réunions pour les objectifs spécifiques, sur la base des réactions des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité générale de la réunion a été jugée excellente (43 %) ou bonne (57 %) (dernière réunion en 2011)
<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue annuel avec le Comité des régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité de la réunion pour les objectifs spécifiques, sur la base des réactions des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord avec le Comité des régions pour poursuivre l'organisation de dialogues annuels

➤ Institutions nationales de défense des droits de l'homme

En 2010, la FRA a publié un rapport sur les institutions nationales de défense des droits de l'homme (INDH) dans les États membres de l'UE. Ce rapport a identifié les lacunes et les points préoccupants dans les missions et compétences de ces organes par rapport aux normes minimales prévues dans ce contexte par les principes de Paris. Afin d'encourager la création d'INDH « conformes aux principes de Paris » dans l'UE, et de soutenir leur accréditation formelle, un projet de 2011 a porté sur le développement d'un manuel pour la création et l'accréditation d'INDH dans les États membres de l'UE. Ce manuel guide le lecteur à travers les différentes étapes d'accréditation et décrit l'expérience concrète vécue par certaines INDH lors de leur processus de création et d'accréditation. Ce manuel, rédigé en 2011, contient le résultat de consultations approfondies des INDH. Il sera publié en 2012.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> • Recherches documentaires, analyse, rédaction et analyse par les pairs 	<ul style="list-style-type: none"> • Échange avec les institutions nationales de défense des droits de l'homme (INDH) • Commentaires reçus des parties prenantes internationales, dont le Conseil de l'Europe, la CPI, le HCDH, l'OCDE et le Groupe européen d'INDH 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion des INDH en 2011

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du manuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réactions après la réunion avec les INDH • Réactions des parties prenantes internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Les INDH réunies en 2011 et les parties prenantes internationales ont salué la production du manuel et insisté sur le fait qu'il constitue un outil pédagogique et pratique qui permettra de promouvoir la création et l'accréditation d'INDH efficaces et conformes aux principes de Paris à travers l'UE

➤ Services de soutien aux victimes dans l'UE : aperçu et évaluation des droits des victimes

Ce projet a pour principal objectif de fournir des informations et des données propres aux différents pays concernant les services d'aide aux victimes de la criminalité et de recueillir les points de vue des professionnels travaillant dans le domaine de l'aide aux victimes en ce qui concerne les réalisations et les lacunes dans l'application des droits des victimes. En outre, ce projet vise à identifier les « pratiques encourageantes » pertinentes, à savoir les mesures, projets et autres initiatives qui se sont révélées particulièrement efficaces et/ou novatrices et qui pourraient servir de modèles à la mise en place de l'aide aux victimes dans le cadre d'une réponse basée sur les droits. Les études par pays constituent le principal matériel de contexte pour une analyse comparative des différentes pratiques et des modèles prometteurs dans l'UE.

Il était initialement prévu de lancer ce projet dans le cadre du programme de travail annuel 2012. La disponibilité de ressources budgétaires fin 2011 a toutefois permis de le lancer plus tôt. Le projet a bénéficié d'une réunion des parties prenantes organisée en novembre 2011 pour discuter de l'accès à la justice et des droits axés sur les victimes.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Début des recherches décrivant la situation de base dans les États membres 	<ul style="list-style-type: none"> Contacts étroits avec les organisations coordinatrices européennes et les membres concernés des services de la Commission 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion des parties prenantes en novembre 2011

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Réactions après la réunion des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions des parties prenantes organisées en 2011 ont souligné l'utilité de ce projet
<ul style="list-style-type: none"> Participation de représentants du Conseil de l'Union européenne et de la Commission à une réunion de mise en réseau (ce projet ayant été lancé à la demande de la Commission) 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui, 10-11 novembre 2011

Activités horizontales couvrant tous les domaines du cadre pluriannuel

➤ Rapport annuel

L'agence a l'obligation légale de présenter chaque année un rapport annuel sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE. Les crédits mis à sa disposition sont destinés à couvrir les documents à produire sur les questions qui se posent ou sur les événements qui ont lieu au cours de l'exercice financier.

Le rapport annuel 2011 a été présenté le 15 juin 2011 à la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen. Ce rapport contient des informations et la description des événements et des évolutions qui ont eu lieu dans l'UE en 2010. Il se base sur des données collectées sur le terrain en vue de décrire la situation des droits fondamentaux dans l'ensemble des 27 États membres. Le rapport annuel fournit des informations de contexte importantes pour les rapports annuels relatifs aux droits fondamentaux publiés par la Commission européenne et par le Parlement européen.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Recherches documentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Publication sur l'internet Traduction en FR Mémo de presse, communiqué de presse 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport annuel à la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen (Bruxelles, 15 juin 2011)

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rapports distribués Nombre de téléchargements et statistiques sur la fréquentation du site internet de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> 350 (EN) et 80 (FR) rapports distribués en juin, réimpression en préparation Nombre de téléchargements (rapport annuel – rapport complet) : 5 492 (EN) Nombre de téléchargements (rapport annuel – rapport de synthèse) : 2 378 (EN) ; 1 656 (FR) ; 904 (DE)
<ul style="list-style-type: none"> Consultation de la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> Réactions reçues de la plate-forme des droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Retour positif des participants à la plate-forme des droits fondamentaux

➤ Mise en réseau et coopération avec les parties prenantes – Réunions avec les agents de liaison nationaux

L'agence a organisé deux réunions avec les agents de liaison nationaux désignés par les gouvernements des États membres de l'UE comme points de contact principaux pour la FRA dans chaque État membre. Pour la première fois, la Croatie a également participé à ces réunions après s'être vu octroyer le statut d'observateur du travail de la FRA. La réunion a servi à faciliter la coopération avec les gouvernements des États membres prévue par le règlement instituant la FRA.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Liées à tous les projets de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> S.O. 	<ul style="list-style-type: none"> 2 réunions organisées avec les ALN

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> 1 réunion des ALN organisée en avril 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation Taux de participation global des participants à la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> 26 États membres et la Croatie ont participé, parfois avec plus d'un participant par pays (31 participants au total) 75 % des participants (parmi ceux qui ont participé à l'évaluation) ont jugé la qualité générale de la réunion excellente ou bonne.
<ul style="list-style-type: none"> 1 réunion des ALN organisée en septembre 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation Taux de participation global des participants à la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> 26 États membres et la Croatie ont participé, parfois avec plus d'un participant par pays (30 participants au total) 79 % des participants (parmi ceux qui ont participé à l'évaluation) ont jugé la qualité générale de la réunion excellente ou bonne

➤ Mise en réseau et coopération avec les parties prenantes – Plate-forme des droits fondamentaux et réunions avec la société civile

En 2011, la FRA a poursuivi sa coopération avec les organisations de la société civile à travers sa Plate-forme des droits fondamentaux et dans le cadre de projets thématiques. Conformément au règlement, les participants à la Plate-forme des droits fondamentaux (FRP) ont apporté leur contribution au programme de travail annuel de la FRA pour 2013 et ils ont été consultés à propos de son rapport annuel 2010. Les organisations de la FRP ont également été consultées à propos du cadre pluriannuel 2013-2017 de la FRA. Des réactions relatives aux activités de la FRP ont été communiquées régulièrement au panel consultatif ainsi que via l'e-FRP, un outil en ligne de communication et d'échange de connaissances. Fin 2011, dans le but d'élargir le réseau de participants à la FRP, la FRA a rouvert l'appel à candidatures pour participer à la FRP aux organisations de la société civile croates impliquées dans les projets de la FRA. Un renouvellement des candidatures des organisations participant à la FRP depuis trois ans a également été lancé. Un document de consultation de la FRP a été adopté en concertation avec le Panel consultatif. Ce document indique l'évolution prévue de la FRP dans plusieurs domaines, dont la communication FRA-FRP et la coopération thématique entre la FRA et la FRP dans le cadre de projets.

Les 14 et 15 avril, la 4^e réunion annuelle de la Plate-forme des droits fondamentaux a réuni environ 200 représentants de la société civile de tous les États membres de l'UE actifs dans tous les domaines thématiques du travail de la FRA. Les principaux points abordés lors de cette réunion sont notamment l'accès à la justice, la participation de la société civile à la mise en œuvre

des conventions de l'ONU en matière de droits de l'homme, et notamment de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CRPD), ainsi que la coopération entre la FRA et la FRP. Une grande partie de la réunion a été consacrée à des ateliers interactifs et à des activités de mise en réseau dans le cadre de séances « la parole est à vous » et de « tables de conversation ». Un membre du Panel consultatif a présenté des suggestions pour le PTA 2013 et les résultats de la 4^e réunion de la FRP au conseil d'administration de mai 2011.

Le 15 avril et le 7 septembre, les neuf membres du Panel consultatif (PC) se sont réunis à Vienne dans les locaux de la FRA pour discuter. La réunion de septembre a porté principalement sur a) le document-cadre de la FRP ; b) la 5^e réunion de la FRP et c) l'élargissement de la FRP.

Une évaluation des risques liés à l'élargissement de la FRP a été réalisée.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Sans objet 	<ul style="list-style-type: none"> Stand de publications de la FRA à la 4^e réunion de la FRP Trois interview vidéo depuis la 4^e réunion de la FRP Marquage visuel de la Plate-forme des droits fondamentaux e-FRP 	<ul style="list-style-type: none"> 4^e réunion annuelle de la Plate-forme des droits fondamentaux et activités connexes Consultations relatives au programme de travail annuel de la FRA, au cadre pluriannuel 2013-2017 et au rapport annuel de la FRA Réunions du panel consultatif Élargissement de la FRP

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> 4^e réunion de la Plate-forme des droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation à la 4^e réunion de la Plate-forme des droits fondamentaux Pertinence du thème de la conférence, sur la base des réactions des participants 	<ul style="list-style-type: none"> 200 participants (augmentation de 25 % par rapport à 2009) 32 présentations par les participants à la FRP lors de la séance « la parole est à vous » Qualité générale jugée excellente ou bonne par 73% ; organisation jugée excellente/bonne par 95 % Compte rendu de réunion téléchargé 411 fois (192 fois au cours de la première semaine après sa publication)
<ul style="list-style-type: none"> Réunions du panel consultatif 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions Utilité des réunions pour le développement global de la FRP (adoption de documents importants, etc.) Contribution aux activités de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Deux réunions du panel consultatif, en avril et en septembre Contributions précieuses concernant l'élargissement de la FRP, l'e-FRP, le programme de la 5^e réunion de la FRP Présentation des résultats de la 4^e réunion de la FRP au conseil d'administration de la FRA
<ul style="list-style-type: none"> Consultations relatives au programme de travail annuel, au cadre pluriannuel 2013-2017 et au rapport annuel de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réponse aux consultations 	<ul style="list-style-type: none"> 69 participants à la FRP ont formulé des suggestions pour le programme de travail annuel de la FRA pour 2013 108 participants ont répondu à la consultation relative au cadre pluriannuel 2013-2017 de la FRA 25 organisations ont participé à la consultation relative au rapport annuel de la FRA
<ul style="list-style-type: none"> Document-cadre 2011-2012 de la FRP 		<ul style="list-style-type: none"> Consultation des parties prenantes concernant les priorités de la FRP pour 2012



Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Élargissement de la FRP (Croatie et partenaires des projets de la FRA) Renouvellement FRP 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de candidature des organisations invitées : 40 % 	<ul style="list-style-type: none"> 9 organisations croates 32 des 89 organisations de la société civile partenaires de la FRA invitées ont été acceptées 91 des 141 organisations participantes renouvellent leur candidature

➤ Mise en réseau et coopération avec les parties prenantes – 4^e conférence sur les droits fondamentaux

Les 21 et 22 novembre, la FRA a accueilli sa conférence annuelle sur les droits fondamentaux sur le thème « Dignité et droits des migrants en situation irrégulière ». Cette conférence, organisée en collaboration avec la Présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne, a rassemblé 300 parties prenantes issues des gouvernements nationaux, des organes de l'UE, des organisations intergouvernementales, des autorités locales, des partenaires sociaux, de la société civile et d'organisations spécialisées dans les droits de l'homme. Elle a porté principalement sur la promotion d'une approche axée sur les droits fondamentaux pour la gestion des migrations et étudié des solutions en matière d'accès à la justice, d'éducation et de soins de santé de base pour les migrants en situation irrégulière, d'alternatives à la détention, d'irrégularité prolongée et concernant d'autres problèmes.

La FRA a aidé la Présidence hongroise à organiser une conférence internationale sur le thème « Protection des victimes dans l'UE : la voie à suivre » (*Protecting victims in the EU : The Road ahead*) les 23 et 24 mars à Budapest. Cette conférence a identifié les difficultés rencontrées dans l'aide aux victimes et suggéré des stratégies à long terme pour les surmonter. Les conclusions de cette conférence ont facilité le travail de la Commission dans la préparation de son paquet de mesures sur les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et de la violence.

Le séminaire de Varsovie sur les droits de l'homme des 29 et 30 septembre 2011 a été organisé par la Présidence polonaise de l'UE avec le soutien de la FRA. L'agence a organisé le débat sur le thème « Problèmes des minorités nationales dans l'Union européenne » (*National Minority Issues in the European Union*).

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Voir le chapitre sur la situation des immigrés en situation irrégulière dans l'UE 	<ul style="list-style-type: none"> Site Internet de la conférence Stand des publications de la FRA Deux clips vidéo Diffusion en direct et blog en direct Communiqué de presse 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation des parties concernées sur les thèmes et le programme de la conférence Participation des parties concernées à la conférence (stands, discours, ateliers connexes, marché des idées, etc.) Organisation de la conférence

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Conférence sur les droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation à la conférence sur les droits fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> 334 participants originaires de toute l'UE Env. 500 spectateurs en ligne
<ul style="list-style-type: none"> Programme de la conférence 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du thème de la conférence, sur la base des réactions des participants 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel mis à disposition jugé excellent/bon par 96 % Plus de 7 755 visites du site internet de la conférence au cours du mois de la conférence Qualité générale jugée excellente ou bonne par 86 % ; organisation jugée excellente/bonne par 95 %
<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des conclusions de la conférence 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques de téléchargement, retour des participants et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des conclusions téléchargée plus de 400 fois au cours du mois suivant la conférence Nombre de téléchargements : 335 (EN)

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus de la conférence dans les lettres d'information et sur les sites Internet des partenaires de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et taille des comptes rendus et articles 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 15 références dans les lettres d'information et sur les sites internet des partenaires (Présidence, OSCE, organismes de promotion de l'égalité, ONG, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> Conférence « Protection des victimes dans l'UE : la voie à suivre » (<i>Protecting victims in the EU : the road ahead</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation à la conférence Pertinence des conclusions de la conférence 	<ul style="list-style-type: none"> 127 participants originaires de toute l'UE Conclusions de la conférence évoquées lors du Conseil « Justice et affaires intérieures »
<ul style="list-style-type: none"> Séminaire de Varsovie sur les droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du programme 	<ul style="list-style-type: none"> L'agence organise le débat sur le thème « Problèmes des minorités nationales dans l'Union européenne : état de la situation et défis de l'après-Lisbonne » (<i>National Minority Issues in the European Union : Stocktaking and Post-Lisbon Challenges</i>)

➤ Mise en réseau et coopération avec les parties prenantes – Institutions nationales de défense des droits de l'homme et Groupe européen d'INDH

En 2011, la FRA a renforcé sa coopération avec les institutions nationales de défense des droits de l'homme (INDH) et avec le Groupe européen d'INDH, approfondissant ainsi un dialogue continu, régulier et ciblé sur des thèmes prioritaires spécifiques et concrets au-delà de la réunion annuelle entre la FRA et les INDH. Une réunion entre la FRA et les chargés de communication des INDH et des organismes de promotion de l'égalité a été organisée à l'automne 2011. Les INDH ont été consultées et ont apporté leurs contributions en vue du programme de travail annuel 2013 de la FRA. Des INDH sélectionnées ont participé aux réunions des parties prenantes de certains projets thématiques de la FRA.

Le personnel de la FRA a renforcé le dialogue avec le Groupe européen d'INDH en vue d'identifier cinq projets et thèmes prioritaires ainsi que des actions concrètes pour renforcer la coopération entre la FRA et les INDH, y compris la phase de suivi des études de la FRA et l'utilisation des études de la FRA par les INDH dans leur travail, et le rôle des INDH en tant que multiplicateurs des recommandations pertinentes de la FRA aux États membres. Afin d'améliorer encore la coordination entre la FRA et les INDH, le personnel de la FRA a envoyé aux INDH et au Groupe européen d'INDH un calendrier des publications et manifestations de la FRA prévues en 2012, une liste des chefs de projet de la FRA pour tous les projets en cours et d'autres informations ciblées. La FRA a été invitée à intervenir lors de la réunion du Groupe européen d'INDH-CIC. Le président du Groupe européen d'INDH rencontrera le directeur de la FRA en mars pour discuter des principales priorités et des thèmes de la coopération entre la FRA et les INDH. Dans le même esprit, le président du Groupe européen a été invité à la FRA pour y faire une présentation et pour rencontrer les chefs de projets et les chefs de départements.

La réunion annuelle de coopération et de coordination entre la FRA et les INDH a eu lieu le 5 avril. Cette réunion était axée sur la coopération dans le cadre de la FRA et des INDH.

Les 13 et 14 octobre, les chargés de communication des INDH et des organismes nationaux de promotion de l'égalité se sont réunis pour réfléchir aux différentes façons de poursuivre le développement de la coopération dans le cadre de leurs activités de communication au bénéfice des titulaires de droits. Cette réunion était la première occasion d'une rencontre entre ces chargés de communication. Un questionnaire en ligne a été envoyé avant la réunion afin d'adapter l'ordre du jour aux besoins des participants. La réunion a donné de nombreuses occasions de partager des expériences et de collaborer au développement d'idées concrètes pour renforcer la coopération.

Dans un esprit d'appropriation commune et d'approche participative, les préparatifs de la prochaine réunion annuelle de coopération entre la FRA et les INDH sont bien engagés en concertation avec le président du Groupe européen des INDH. Cette réunion, qui aura lieu le 18 avril à Vienne, a pour objet de débattre des domaines prioritaires actuels et futurs et de stimuler la création d'un lien entre les INDH et le travail en cours de la FRA. Les débats de cette réunion seront organisés selon une approche participative et interactive. Cette année, les INDH seront également invitées à participer à la réunion de la FRP organisée les deux jours suivants, les 19 et 20 avril.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> S.O. 	<ul style="list-style-type: none"> Stand de publications de la FRA à la 4^e réunion annuelle FRA-INDH Informations ciblées envoyées par courrier électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion annuelle FRA-INDH et activités connexes Réunion FRA – chargés de communication des INDH et des organismes de promotion de l'égalité Consultation des INDH concernant le programme de travail de la FRA Conférence téléphonique régulière FRA – Groupe européen d'INDH

Réalisations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Réunion annuelle FRA-INDH Réunion annuelle avec les chargés de communication des INDH et des organismes de promotion de l'égalité 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation à la réunion annuelle FRA-INDH Pertinence du thème de la conférence, sur la base des réactions des participants 	<ul style="list-style-type: none"> 20 participants à la réunion FRA-INDH 92 % de satisfaction globale 34 participants à la réunion avec les chargés de communication 66 % de satisfaction globale
<ul style="list-style-type: none"> Conférence téléphonique de coordination FRA-Equinet 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions Utilité des réunions pour le développement global de la coopération FRA-INDH Contribution aux activités de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> 2 réunions de coordination FRA – Groupe européen d'INDH Contribution précieuse apportée par les INDH / le groupe européen d'INDH à des projets de la FRA tels que l'étude sociale sur l'accès à la justice, le manuel des INDH, la coopération avec l'équipe du projet « Handicap » de la FRA, la discrimination multiple et intersectionnelle en matière de soins de santé, l'enquête LGBT
<ul style="list-style-type: none"> Consultations relatives au programme de travail annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réponse aux consultations 	<ul style="list-style-type: none"> 24 organismes de promotion de l'égalité / INDH ont émis des suggestions pour le programme de travail annuel de la FRA pour 2013

➤ Mise en réseau et coopération avec les parties concernées – Organismes de promotion de l'égalité

En 2011, la FRA a renforcé sa coopération avec les organismes nationaux de promotion de l'égalité et avec Equinet, approfondissant ainsi un dialogue continu, régulier et ciblé sur des thèmes prioritaires spécifiques et concrets au-delà de la réunion annuelle entre la FRA et les organismes de promotion de l'égalité. Une réunion entre la FRA et les chargés de communication des INDH et des organismes de promotion de l'égalité a été organisée à l'automne 2011. Les organismes de promotion de l'égalité ont été consultés et ont apporté leurs contributions en vue du programme de travail annuel 2013 de la FRA. Le personnel de la FRA a renforcé le dialogue avec le secrétariat d'Equinet en vue d'identifier cinq projets et thèmes prioritaires ainsi que des actions concrètes pour renforcer la coopération entre la FRA et les organismes de promotion de l'égalité (suivi de l'étude sociale sur l'accès à la justice, base de données d'affaires en justice portant sur des questions d'égalité, Roms, clarté et handicap), y compris la phase de suivi des études de la FRA et l'utilisation par les organismes de promotion de l'égalité des études de la FRA dans leur travail et le rôle des INDH en tant que multiplicateurs pour les recommandations pertinentes de la FRA aux États membres. Afin d'améliorer encore la coordination entre la FRA et les organismes de promotion de l'égalité, le personnel de la FRA a envoyé aux organismes de promotion de l'égalité et à Equinet un calendrier des publications et manifestations de la FRA prévues en 2012, une liste des chefs de projet de la FRA pour tous les projets en cours et d'autres informations ciblées.

La réunion annuelle de coopération et de coordination entre la FRA et le réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (Equinet) a eu lieu le 28 novembre. Cette réunion était axée sur les formes concrètes de coopération dans le cadre des programmes de travail de la FRA et d'Equinet. Une grande partie de la réunion a été consacrée à des ateliers interactifs et aux possibilités de mise en réseau.

Les 13 et 14 octobre, les chargés de communication des INDH, des organismes nationaux de promotion de l'égalité et d'Equinet se sont réunis pour réfléchir aux façons de mettre en place une coopération dans leurs activités de communication au bénéfice des titulaires de droits. Cette réunion était la première occasion d'une rencontre pour ces chargés de communication. Un questionnaire en ligne a été envoyé avant la réunion afin d'adapter l'ordre du jour aux besoins des participants. La réunion

a donné de nombreuses occasions de partager des expériences et de collaborer au développement d'idées concrètes pour renforcer la coopération.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> S.O. 	<ul style="list-style-type: none"> Stand de publications de la FRA à la réunion annuelle de la FRA et des organismes de promotion de l'égalité Informations ciblées envoyées par courrier électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion annuelle FRA-organismes de promotion de l'égalité et activités connexes Réunion FRA – chargés de communication des INDH et des organismes de promotion de l'égalité Consultation des organismes de promotion de l'égalité concernant le programme de travail de la FRA Conférence téléphonique régulière FRA-Equinet

Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Réunion annuelle FRA-organismes de promotion de l'égalité Réunion annuelle avec les chargés de communication des INDH et des organismes de promotion de l'égalité 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation à la réunion annuelle FRA-organismes de promotion de l'égalité Pertinence du thème de la conférence, sur la base des réactions des participants 	<ul style="list-style-type: none"> 31 participants à la réunion FRA-organismes de promotion de l'égalité 34 participants à la réunion avec les chargés de communication Qualité générale jugée excellente ou bonne par 92 % ; organisation jugée excellente/bonne par 100 %
<ul style="list-style-type: none"> Conférence téléphonique de coordination FRA-Equinet 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions Utilité des réunions pour le développement global de la coopération FRA-organismes de promotion de l'égalité Contribution aux activités de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de coordination FRA-Equinet Contribution précieuse apportée par Equinet à des projets de la FRA tels que l'étude sociale sur l'accès à la justice, la discrimination multiple et intersectionnelle en matière de soins de santé, l'enquête LGBT
<ul style="list-style-type: none"> Consultations relatives au programme de travail annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réponse aux consultations 	<ul style="list-style-type: none"> 24 organismes de promotion de l'égalité / INDH ont formulé des suggestions pour le programme de travail annuel de la FRA pour 2013

➤ Communication et sensibilisation – Communication et documentation en ligne

L'année 2011 a vu le lancement d'un projet de refonte complète de la communication en ligne de la FRA. Ce projet comprend la refonte complète du site Internet de la FRA pour l'aligner sur les normes modernes de l'internet (début en 2011, suite avec relance du site en 2012), avec de nouvelles technologies permettant l'adoption de fonctionnalités supplémentaires et une interface plus ergonomique et interactive. Une nouvelle page d'accueil a été lancée pour le site Internet, et les versions française et allemande du site Internet ont également été lancées en 2011. Charterpedia et la base de données jurisprudentielle ont également fait l'objet de mises à jour et d'améliorations. Le développement d'une application mobile sur la Charte des droits fondamentaux a commencé, et cette application devrait être lancée en 2012. Le développement d'autres services en ligne s'est poursuivi, parmi lesquels les pages de la FRA sur les sites de réseaux sociaux les plus utilisés dans le monde, Facebook et Twitter, ainsi que sur le site de partage vidéo YouTube. Ces profils sur les médias sociaux, associés à d'autres outils nouveaux, par ex. une lettre d'information électronique, ont permis à la FRA de s'adresser à ses parties prenantes de façon interactive.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle page d'accueil du site Internet Site Internet en français Site Internet en allemand Nouveau site Internet en développement 	



Réalizations en 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Mises à jour et maintenance du site Internet mises à jour régulières du contenu, maintenance Tests par les utilisateurs et analyse 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence et qualité des mises à jour Améliorations apportées au site Internet Résultats des tests par les utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Mises à jour fréquentes Améliorations (par ex. formulaire de commande en ligne) Contributions des utilisateurs pour la suite du développement
<ul style="list-style-type: none"> Développements du site Internet Développement du nouveau site Internet Enquête auprès des parties prenantes – des utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Développement du site Internet en cours Enquête réalisée 	<ul style="list-style-type: none"> Développement en cours du nouveau site Internet Résultats de l'enquête
<ul style="list-style-type: none"> Médias sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Fans et suiveurs sur les principaux canaux (Facebook, Twitter) 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 4 000 fans sur Facebook, plus de 1 000 suiveurs Twitter
<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle page d'accueil lancée 	<ul style="list-style-type: none"> Activité des utilisateurs sur le site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Les utilisateurs restent plus longtemps, consultent davantage de contenu
<ul style="list-style-type: none"> Site Internet en français lancé 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du site Internet FR 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs informés régulièrement en ligne à propos de la FRA en FR
<ul style="list-style-type: none"> Site Internet en allemand lancé 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du site Internet DE 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs informés régulièrement en ligne à propos de la FRA en DE
<ul style="list-style-type: none"> Lettre d'information en anglais lancée 	<ul style="list-style-type: none"> Régularité, contenu de la lettre d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs informés régulièrement par courrier électronique en EN
<ul style="list-style-type: none"> Lettre d'information en français lancée 	<ul style="list-style-type: none"> Régularité, contenu de la lettre d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs informés régulièrement par courrier électronique en FR
<ul style="list-style-type: none"> Lettre d'information en allemand lancée 	<ul style="list-style-type: none"> Régularité, contenu de la lettre d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs informés régulièrement par courrier électronique en DE
<ul style="list-style-type: none"> Identité graphique de l'organisation mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence de l'identité graphique en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Marquage « FRA » plus prononcé des activités en ligne
<ul style="list-style-type: none"> Médias sociaux – mises à jour Facebook, campagnes réalisées – Mises à jour Twitter effectuées – Mises à jour YouTube (vidéos) 	<ul style="list-style-type: none"> Taille des communautés des médias sociaux, nombre de mises à jour, qualité des débats 	<ul style="list-style-type: none"> Communauté en ligne de la FRA renforcée, plus nombreuse
<ul style="list-style-type: none"> Documentation Charterpedia (anciennement Infobase) mise à jour Base de données jurisprudentielle mise à jour Bibliothèque FRA Base de données de contact FRA 	<ul style="list-style-type: none"> Mises à jour des bases de données en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Bases de données en ligne, etc. Mises à jour régulières
<ul style="list-style-type: none"> Participation à des réunions (CECDDH, WMN, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux réunions, suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Participation à des réunions HCIN, WMN, CECDDH, etc.

➤ Communication et sensibilisation – Production et mise en page

À la suite de la restructuration de l'agence en mai 2011, les activités de production et de conception de maquette sont devenues une partie intégrale de l'équipe de rédaction scientifique du département de l'égalité et des droits des citoyens. La production et la mise en page concernent tous les projets de la FRA en assurant l'édition et la production de leurs produits. En 2011, un total de 44 publications FRA ainsi que 296 versions linguistiques de ces produits ont été produites (pour plus d'informations, voir les résultats ci-dessous). Pour un aperçu détaillé des publications parues en 2011, voir la liste des « Publications de la FRA en 2011 ».

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> Voir tous les projets de recherche qui ont été achevés en 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction et production de tous les produits issus de la recherche, de la communication et des produits de sensibilisation en 2011 (voir la liste des publications FRA en 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Voir les chiffres de diffusion pour chaque projet

Performance in 2011

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • 26 rapports de recherche et 113 versions linguistiques de ces rapports • 2 Rapports annuels (y compris le Rapport annuel d'activités) and 3 versions linguistiques • 1 Résumé du rapport annuel (« Highlights ») et 4 versions linguistiques • 10 fiches d'informations (« factsheets ») et 149 versions linguistiques • 1 poster • des publications variées de la FRA : 5 et 27 versions linguistiques 		<ul style="list-style-type: none"> • 43 078 publications imprimées de la FRA ont été diffusées en 2011

➤ Communication et sensibilisation – Médias et sensibilisation

Ce projet est axé sur des activités régulières de sensibilisation dans les médias – conformément à la mission explicite prévue par le règlement instituant la FRA, qui charge celle-ci de « fournir des informations sur le travail de la FRA » et de « mener des actions de sensibilisation ». Cette mission comprend les relations avec les médias, les services de coupures de presse, la production de matériel de sensibilisation (y compris une lettre d'information et du matériel audio et vidéo), le point d'information et le programme destiné aux groupes de visiteurs ou encore le contrôle de la boîte aux lettres d'information du public.

Principales activités en 2011

Activités de collecte de données	Communication et sensibilisation	Mise en réseau et éducation
<ul style="list-style-type: none"> • Voir tous les projets de recherche achevés en 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre d'information électronique mensuelle (EN, FR, DE), alerte hebdomadaire par courriel (EN, FR) • Relations avec les médias, y compris lancement médiatique des rapports de la FRA (3 conférences de presse et 9 communiqués de presse [en 21 langues]) • « Lancement auprès des parties prenantes » de tous les rapports de recherche de la FRA, y compris des informations spécifiques destinées aux principales parties prenantes • Coupures de presse hebdomadaires, réponses aux questions des journalistes • Rédaction de discours • Matériel promotionnel, par exemple nouvelle carte postale « promotionnelle » de la FRA • Traduction des déclarations sur Internet • Suivi des courriels d'information générale information@fra.europa.eu (200 réponses par mois) • Programme destiné aux groupes de visiteurs du grand public • 2 ateliers pour les journalistes sur le thème des médias et de la diversité, sur base de la boîte à outils « Diversité » de la FRA • Identité graphique de chaque manifestation de la FRA 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir tous les événements organisés dans le cadre de cette activité







Réalizations en 2011






Résultats attendus	Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Boîte aux lettres d'information au public (info@fra.europa.eu) maintenue et mise à jour 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les courriels reçoivent une réponse précise dans un délai de 2 semaines 	<ul style="list-style-type: none"> En moyenne, 200 courriels reçoivent une réponse chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> Présentations sur mesure préparées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de groupes de visiteurs accueillis Réactions reçues (formulaire) 	<ul style="list-style-type: none"> 29 groupes de visiteurs/ 550 personnes accueillies Les réactions reçues sont excellentes
<ul style="list-style-type: none"> Révision du programme pour les groupes de visiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau document de stratégie développé 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau document de stratégie développé
<ul style="list-style-type: none"> Matériel d'information produit 		
<ul style="list-style-type: none"> Matériel audiovisuel 		<ul style="list-style-type: none"> Nouveau groupe de travail créé et formé 29 clips vidéo (principalement des entretiens avec des chercheurs de la FRA, et un clip sur la FRP) mis en ligne
<ul style="list-style-type: none"> Suivi des médias en interne 		<ul style="list-style-type: none"> Coupures de presse hebdomadaires
<ul style="list-style-type: none"> Service régulier de suivi des médias assuré 		<ul style="list-style-type: none"> Contrat signé avec un prestataire externe, ce qui améliore la qualité des coupures hebdomadaires

Publications de la FRA en 2011





Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)	
	<p>Conférence sur les droits fondamentaux 2011 – Résumé des conclusions de la FRA</p>	<p>L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a tenu, les 21 et 22 novembre 2011 à Varsovie, sa conférence annuelle sur les droits fondamentaux « Dignité et droits des migrants en situation irrégulière ». Organisée en coopération avec la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne (UE), elle a traité des moyens d'améliorer l'accès aux droits fondamentaux pour les migrants en situation irrégulière, à savoir les personnes dépourvues d'autorisation de séjour dans l'UE. Les discussions se sont appuyées sur les résultats de recherches de la FRA sur les migrants en situation irrégulière à l'échelle de l'UE, rendus publics avant la conférence.</p>	<p>en – fr</p>
	<p>Les droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière dans l'Union européenne Novembre 2011</p>	<p>Le respect des droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière – qui ne remplissent pas les conditions d'entrée, de séjour ou de résidence dans un État membre de l'UE – reste problématique. Ces migrants sont très exposés au risque d'exploitation sur le marché du travail et comblent souvent les lacunes du marché en acceptant des emplois dangereux, déplaisants ou dégradants. Leur situation en termes de logement peut être précaire. Leur droit à des soins de santé n'est pas protégé de manière égale, tandis que le droit de leurs enfants à l'éducation demeure incertain. Si les États membres ont le droit de contrôler l'immigration, le non-respect de la réglementation en matière de migration ne peut cependant pas priver les migrants en situation irrégulière de certains droits fondamentaux dont ils jouissent en tant qu'êtres humains. Ce rapport examine les défis juridiques et pratiques rencontrés par les États membres dans leur tentative pour garantir les droits fondamentaux de ces migrants et propose des solutions pour intégrer ces droits dans les politiques, la législation et les pratiques administratives en rapport avec les migrants en situation irrégulière.</p>	<p>en (de – fr)</p>
	<p>Fiche d'informations : Les droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière dans l'Union européenne Novembre 2011</p>	<p>Cette fiche d'information présente les principaux résultats du projet de la FRA sur les droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière, de même que des avis fondés sur des éléments de preuve. Elle couvre les thèmes suivants : les pratiques en matière de détection et de signalement, l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la justice, et les migrants irréguliers non expulsables.</p>	<p>en – de – fr – pl (bg – cs – da – de – et – el – es – fr – it – lv – lt – hu – nl – pl – pt – ro – sk – sl – fi – sv)</p>
	<p>Carte postale promotionnelle de la FRA Novembre 2011</p>	<p>Cette carte présente l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), son rôle et ses principales activités.</p>	<p>en – de – fr – pl (bg – cs – da – de – et – el – es – fr – it – lv – lt – hu – nl – pl – pt – ro – sk – sl – fi – sv)</p>

Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)
	<p>Fiche d'informations : La recherche à la FRA : fournir des analyses et des données solides et comparables Novembre 2011</p>	<p>en – de – fr – pl (bg – cs – da – el – es – et – fi – hu – it – lt – lv – nl – pt – ro – sk – sl – hr)</p>
	<p>Accès à des recours efficaces : la perspective des demandeurs d'asile L'obligation d'informer les demandeurs concernant la procédure d'asile : la perspective des demandeurs d'asile Novembre 2011</p>	<p>chaque rapport : en (2010) de – fr (2011) version linguistique non vérifiée : pl (2011)</p>
	<p>La rétention des ressortissants de pays tiers dans le cadre des procédures de retour Novembre 2011</p>	<p>en (2010) – fr (2011) (de) version linguistique non vérifiée : pl (2011)</p>
	<p>Fiche d'informations : Violence à caractère sexiste à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'Union européenne Octobre 2011</p>	<p>en (de – fr)</p>
	<p>La protection juridique des personnes souffrant de troubles mentaux en vertu de la législation en matière de non-discrimination Octobre 2011</p>	<p>en (de – fr)</p>

Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)	
	<p>L'éducation aux droits de l'homme et les sites de commémoration de l'Holocauste dans l'Union européenne : un aperçu des pratiques Octobre 2011</p>	<p>La plupart des États membres de l'UE abritent des sites de commémoration et des musées qui préservent la mémoire de l'Holocauste et encouragent les visiteurs, et en particulier les jeunes, à réfléchir aux questions ayant trait aux droits de l'homme. Dans ce manuel, la FRA donne des exemples des différentes manières dont les sites de commémoration relie l'histoire de l'Holocauste aux droits de l'homme et veillent à ce que le passé résonne dans le présent et à ce que les leçons de l'histoire soient prises en considération dans les questions contemporaines difficiles dans ce contexte.</p>	<p>en (de - fr)</p>
	<p>Migrants en situation irrégulière : accès aux soins de santé dans 10 États membres de l'Union européenne Octobre 2011</p>	<p>Ce rapport se penche sur les obstacles juridiques, économiques et pratiques auxquels se heurtent les migrants en situation irrégulière dans l'accès aux soins de santé dans 10 États membres de l'UE et propose différentes manières d'améliorer cet accès. La FRA a notamment constaté que le risque de détection et d'expulsion empêche les migrants en situation irrégulière d'avoir recours aux soins de santé, même dans les pays où ils sont légalement disponibles, et propose, entre autres améliorations, de rompre le lien entre soins de santé et politiques de contrôle de l'immigration.</p>	<p>en (de - fr - se) version linguistique non vérifiée : pl (2011)</p>
	<p>Découvrir le passé pour l'avenir : le rôle des sites historiques et des musées dans l'enseignement relatif à l'Holocauste et à l'éducation aux droits de l'homme au sein de l'UE Rapport et Résumé Octobre 2011</p>	<p>L'Holocauste est à juste titre devenu une partie intégrante de la mémoire collective culturelle de l'Europe et du monde. Ce rapport présente les résultats de la première enquête à l'échelle européenne consacrée au rôle des mémoriaux et autres expositions liés à l'Holocauste dans l'éducation des jeunes européens relative à l'Holocauste et aux droits de l'homme. À travers cette recherche, la FRA établit un lien entre les domaines de l'enseignement relatif à l'Holocauste et l'éducation aux droits de l'homme et laisse entendre que ce lien pourrait donner lieu à une nouvelle connaissance du passé et du présent.</p>	<p>Rapport : en (édition conférence 2010) fr - de (2011) Résumé : en (édition conférence 2010) fr - de (2011)</p>
	<p>Respect et protection des personnes appartenant à des minorités : 2008-2010 Septembre 2011</p>	<p>Ce rapport examine les conséquences du traité de Lisbonne pour la protection des minorités et les politiques que l'UE a adoptées récemment dans ce domaine. Il fait ressortir le phénomène persistant de discrimination observé dans de nombreux domaines de la vie, comme l'emploi, le logement, les soins de santé et l'enseignement.</p>	<p>en (fr)</p>
	<p>Projet de la FRA en matière de handicap : affiche et carte postale Septembre 2011</p>	<p>L'affiche présente le projet de la FRA en matière de handicap. Il propose un bref aperçu du projet, de ses partenaires et de leurs motivations. Dans le cadre de la CRPD, les personnes handicapées ne sont plus considérées comme incapables de jouer un rôle actif dans la société. Au lieu de voir les personnes handicapées comme le problème, les obstacles auxquels elles se heurtent sont clairement reconnus comme la source du problème. La FRA appelle cette approche le « modèle du handicap centré sur les capacités ». Cette carte postale très visuelle illustre les deux visions contradictoires au moyen d'exemples faciles à comprendre.</p>	<p>en bg - cs - da - de - et - el - es - fr - it - lv - lt - hu - nl - pl - pt - ro - sk - fi - sv</p>






Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)
 <p>Les enfants séparés demandeurs d'asile dans les États membres de l'Union européenne Septembre 2011</p>	<p>Chaque année, des milliers d'enfants séparés originaires de pays tiers arrivent sur le territoire de l'Union européenne, ce qui pose de sérieux problèmes aux institutions de l'UE et aux États membres car, en vertu de la Charte des droits fondamentaux de l'UE et de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ces instances ont pour devoir de prendre soin de ces mineurs et de les protéger. Ce rapport analyse les expériences et l'opinion de 336 enfants séparés demandeurs d'asile et celles de 302 adultes responsables de leur garde dans 12 États membres de l'UE.</p>	<p>Rapport comparatif : en (2010) Résumé : en (2010) fr - de - pl (2011)</p>
 <p>Guide de style de la FRA destiné aux auteurs Septembre 2011</p>	<p>Ce guide s'adresse aux auteurs chargés de rédiger des publications pour la FRA. Il présente les conventions et autres outils d'écriture, ainsi que des lignes directrices en matière de référencement.</p>	<p>en</p>
 <p>Conférence sur les droits fondamentaux 2010 : garantir la justice et la protection de tous les enfants Septembre 2011</p>	<p>La Conférence sur les droits fondamentaux, la manifestation annuelle phare de la FRA, portait en 2010 sur la justice et la protection de tous les enfants, y compris les plus vulnérables. La conférence a fait le point sur les défis rencontrés par les États membres de l'UE et a recueilli les réactions d'enfants. Des groupes de travail ont ensuite tenté d'identifier des solutions et des stratégies basées sur des données probantes. Disponible à : http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/FRC-2010-final-report.pdf</p>	<p>en</p>
 <p>Fiche d'informations : Les droits fondamentaux des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentale Août 2011</p>	<p>Cette fiche se penche de manière détaillée sur les objectifs du projet. Elle explique le contexte politique à l'origine de la recherche, tout en décrivant plusieurs des questions fondamentales abordées et la façon dont elles seront prises en charge.</p>	<p>en (2010) bg - da - de - el - fr - hu - ro - sv (2011)</p>
 <p>Fiche d'informations : Droits fondamentaux des personnes handicapées : une introduction Août 2011</p>	<p>Cette fiche décrit certains des droits existants des personnes handicapées, tels qu'établis par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. La fiche d'information aborde plus particulièrement les thèmes suivants : mettre un terme à la discrimination, garantir des droits égaux en vertu de la loi, l'accès à la justice, la prévention des traitements inhumains, permettre l'autonomie et permettre une participation active à la vie politique.</p>	<p>en - bg - de - el - fr - hu - lv - ro - sv</p>

Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)	
	<p>Les migrants, les minorités et l'emploi – Exclusion et discrimination dans les 27 États membres de l'Union européenne (Mise à jour 2003-2008) Juillet 2011</p>	<p>La mise à jour 2003-2008 sur l'exclusion et la discrimination des migrants, des minorités et en matière d'emploi dans les 27 États membres de l'UE propose un aperçu et une analyse comparatifs des données et des informations sur la discrimination sur le lieu de travail et sur le marché de l'emploi dans l'Union européenne. Elle présente les évolutions survenues entre 2003 et 2008 et évalue les données manquantes afin de mettre au point des stratégies visant à améliorer la disponibilité et la comparabilité des données au niveau de l'UE. Tandis que le nombre total de plaintes pour discrimination signalées et traitées a augmenté en tant que conséquence directe de la mise en œuvre des directives sur l'égalité dans les États membres de l'UE, les victimes continuent à se heurter à des obstacles, qu'il convient de surmonter.</p>	en – de – fr
	<p>Les migrants en situation irrégulière employés pour des travaux domestiques : les défis en matière de droits fondamentaux pour l'Union européenne et ses États membres Juillet 2011</p>	<p>Ce rapport est le fruit d'un projet de la FRA sur la situation des migrants en situation irrégulière dans l'UE. Il est le premier de deux rapports thématiques qui viennent compléter une vue d'ensemble détaillée de la situation des droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière dans les 27 États membres.</p>	en (de – fr)
	<p>4^e réunion annuelle de la Plate-forme des droits fondamentaux : temps forts des discussions et des sessions de travail Juillet 2011</p>	<p>La Plateforme des droits fondamentaux (FRP), une manifestation annuelle visant à favoriser les échanges entre la FRA et la société civile, s'est intéressée, en 2011, à des questions telles que l'accès à la justice et le rôle de la société civile dans la promotion de cet accès. Elle a également examiné les défis et les opportunités rencontrés par la société civile par rapport à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. La FRP a en outre offert à la société civile et à la FRA, l'occasion de discuter de ces questions et d'autres domaines d'intérêt thématique dans le domaine des droits fondamentaux. Disponible à : http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/FRP-report-2011.pdf</p>	en
	<p>Droits fondamentaux : défis et réussites en 2010 Rapport annuel Juin 2011</p>	<p>L'année 2010 a été marquée par la Charte des droits fondamentaux de l'UE, en vertu de laquelle l'Union européenne agit sur la base d'une déclaration des droits ayant force de loi. Ce rapport annuel de la FRA met en avant les réalisations et les défis de l'UE et de ses États membres, dans leur poursuite de donner une force vitale à leur engagement envers les droits fondamentaux.</p>	en de – fr au format papier





Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)
 <p>Droits fondamentaux : développements juridiques et politiques clés en 2010 Résumé Juin 2011</p>	<p>Ce résumé du rapport annuel met en avant certaines questions clés dans le domaine des droits fondamentaux et aborde les thèmes suivants : l’asile, l’immigration et l’intégration ; le contrôle des frontières et la politique en matière de visa ; la société de l’information et la protection des données ; les droits de l’enfant et la protection des enfants ; l’égalité et la non-discrimination ; le racisme et la discrimination ethnique ; la participation des citoyens européens au fonctionnement démocratique de l’Union ; l’accès à une justice efficace et indépendante ; et la protection des victimes.</p>	<p>en – de – fr – hu – pl</p>
 <p>Le droit à la participation politique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentales Juin 2011</p>	<p>Ce rapport contient les premiers résultats d’une étude juridique effectuée par la FRA dans le cadre de son projet concernant les « droits fondamentaux des personnes handicapées mentales et des personnes souffrant de troubles mentaux ». Il donne un rappel des normes internationales et européennes favorisant une participation pleine et entière au processus électoral des personnes handicapées mentales et des personnes souffrant de troubles mentaux. L’analyse comparative des différentes lois met ensuite en lumière les différentes approches adoptées dans les États membres de l’UE. Dans une majorité d’entre eux, les personnes ayant perdu leur capacité juridique sont automatiquement privées de leur droit à la participation politique.</p>	<p>en (2010) de – fr (2011) versions linguistiques non vérifiées : bg – cs – da – et – el – es – ga – hr – it – lv – lt – hu – mt – nl – pl – pt – ro – sk – sl – fi – sv</p>
 <p>Résumé sur la situation de l’antisémitisme : vue d’ensemble de la situation dans l’Union européenne 2001-2010 Juin 2011</p>	<p>L’activité de collecte de données de la FRA de ces dernières années fait apparaître que peu d’États membres de l’UE disposent de données et de statistiques officielles sur les incidents antisémites. Même lorsque des données sont disponibles, des différences de méthodologies ou de définitions ne permettent pas un travail de comparaison valable. En outre, dans beaucoup d’États membres, les organisations juives et les autres organisations de la société civile ne recueillent pas de données sur les incidents antisémites de manière systématique, compte tenu de l’absence de mécanismes de réclamation en place pour entendre les allégations et enquêter sur celles-ci. Lorsque des données de ce type existent, généralement sous forme de listes de cas, elles sont recueillies de façon ponctuelle par des organisations de la société civile ou reposent sur des informations parues dans les médias, au degré de validité et de fiabilité variable.</p>	<p>en</p>
 <p>Avis de la FRA sur la proposition de directive relative à l’utilisation des données des dossiers passagers (PNR) Juin 2011</p>	<p>À la demande du Parlement européen, la FRA a donné son opinion d’expert sur le respect des droits fondamentaux d’une proposition de directive relative à l’utilisation des données des dossiers des passagers (PNR) pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière (COM(2011) 32 final). Il s’agissait d’une demande de suivi de l’avis de la FRA en matière de PNR datant d’octobre 2008</p>	<p>en – de – fr</p>

Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)
 <p>Homophobie, transphobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité des genres dans les États membres de l'UE – Synthèse des résultats, tendances, défis et pratiques encourageantes Mai 2011 Juillet 2011</p>	<p>L'UE est fondée sur les valeurs de l'égalité et de la non-discrimination et, à travers ses politiques, elle lutte contre la discrimination, y compris la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle. Le rapport de la FRA met en parallèle les résultats de ses recherches dans ce domaine et les normes européennes pertinentes dans une publication succincte et facile à lire, visant à offrir aux personnes chargées de formuler les politiques les informations dont elles ont besoin pour mettre au point une approche cohérente et systématique en matière de protection des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT).</p>	<p>Analyse juridique comparative : en (2010) de - fr (2011) Synthèse : en - de - fr</p>
 <p>Fiche d'informations : Principales tendances législatives 2008-2010 pour la protection des droits des LGBT dans l'UE Mai 2011</p>	<p>Cette fiche d'information s'intéresse à six tendances législatives clés, à la fois positives et négatives, pour la protection des droits des personnes LGBT dans l'UE entre 2008 et 2010. La fiche d'information présente les avis fondés sur des éléments de preuve de la FRA pour faire face aux problèmes que continuent de rencontrer les personnes LGBT dans l'UE.</p>	<p>en - bg - cs - da - de - et - el - es - fr - ga - hr - it - lv - lt - hu - mt - nl - pl - pt - ro - sk - sl - fi - sv</p>
 <p>Fiche d'informations : Les droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) dans l'Union européenne Mai 2011</p>	<p>La fiche d'information présente des initiatives proactives mises en place par les États membres de l'UE afin de protéger les droits des personnes LGBT et présente les avis fondés sur des éléments de preuve de la FRA pour faire face aux problèmes qui subsistent.</p>	<p>en - bg - cs - da - de - et - el - es - fr - ga - it - lv - lt - hu - mt - nl - pl - pt - ro - sk - sl - fi - sv</p>
 <p>Excursion vers le passé – leçons pour l'avenir : Manuel pour enseignants Mai 2011</p>	<p>Ce manuel souligne le lien entre l'enseignement relatif à l'Holocauste et aux autres crimes nazis et l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie. Les enseignants et les guides des sites de commémoration ou des musées sont essentiels pour garantir la reconnaissance du lien entre l'enseignement de l'Holocauste et celui des droits de l'homme. Les formations disponibles dans le domaine des droits de l'homme font cependant défaut dans les deux groupes. La FRA encourage dès lors les gouvernements nationaux à mieux intégrer l'enseignement de l'Holocauste et des droits de l'homme dans leurs programmes scolaires afin de refléter l'importance des droits de l'homme tant pour le passé que pour l'avenir de l'UE.</p>	<p>en - fr - de (cs - da - it - lt - nl - pl)</p>

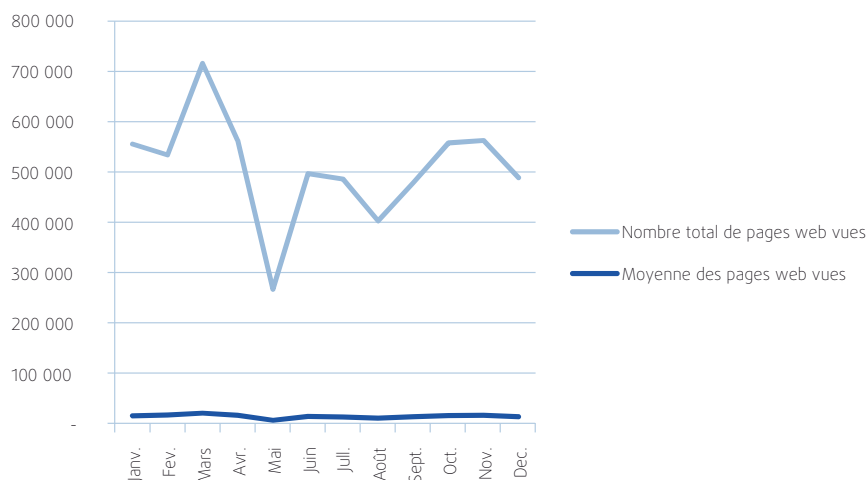


Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)
 <p>Avis de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne sur le projet de directive concernant la décision d'instruction européenne (EIO) Avril 2011</p>	<p>Sur la demande du Parlement européen, la FRA présente son avis sur les normes en matière de droits fondamentaux en ce qui concerne un instrument impliquant la reconnaissance mutuelle des décisions d'instruction. Elle passe en revue les normes européennes existantes et s'intéresse plus particulièrement aux éléments du procès équitable, sur la base de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme.</p>	<p>en (de – fr)</p>
 <p>L'accès à la justice en Europe : présentation des défis à relever et des opportunités à saisir Mars 2011</p>	<p>Ce rapport propose une analyse comparative à l'échelle de l'UE de l'efficacité de l'accès à la justice dans les États membres de l'UE. Lancé le 23 mars lors de la conférence « La protection des victimes dans l'UE : comment agir dans l'avenir ? » organisée à Budapest par la présidence hongroise du Conseil de l'UE avec l'aide de la FRA, le rapport souligne les obstacles rencontrés par les victimes à l'heure de faire valoir leurs droits.</p>	<p>en (de – fr – hu – hr) version linguistique non vérifiée : pl (2011)</p>
 <p>Fiche d'informations : L'accès à la justice en Europe Mars 2011</p>	<p>Conformément au droit international et européen en matière de droits de l'homme, les États membres de l'UE doivent garantir à chacun le droit d'intenter une action en justice ou de saisir un organisme de résolution extrajudiciaire des litiges, et d'obtenir réparation en cas de violation de ces droits. C'est ce qu'on appelle le droit d'accès à la justice. Sans ce droit, une victime ne serait pas en mesure de faire valoir ses droits ou d'obtenir réparation pour le préjudice subi.</p>	<p>en – fr – de – plbg – cs – da – et – el – es – hr – it – lv – lt – hr – hu – nl – pt – ro – sk – sl – fi – sv</p>
 <p>Manuel de droit européen en matière de non-discrimination Mars 2011</p>	<p>Ce manuel est produit conjointement par la Cour européenne des droits de l'homme et la FRA. Il constitue un guide complet du droit en matière de non-discrimination et des concepts clés pertinents. Le manuel est la première publication à présenter et expliquer le droit en matière de non-discrimination découlant de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et du droit de l'Union européenne comme un système juridique unique et convergent.</p>	<p>en – fr – de – es – it – pl en coopération : turc et catalan (bg – cs – el – et – fi – hu – nl – pl – pt – ro – sl – sv)</p>
 <p>Gérer une urgence concernant les droits fondamentaux – la situation des personnes franchissant la frontière terrestre grecque de manière irrégulière (Rapport thématique) Mars 2011</p>	<p>Les autorités douanières des États membres de l'UE rencontrent des difficultés aux points d'entrée dans l'UE en raison d'un afflux croissant de migrants clandestins. L'étude, qui s'appuie sur des recherches sur le terrain réalisées par la FRA en janvier 2011, décrit la situation des droits fondamentaux des personnes entrant de manière irrégulière dans l'UE en franchissant la frontière extérieure de l'UE entre la Grèce et la Turquie. Tout le monde est automatiquement retenu, y compris les enfants, les femmes enceintes et les nourrissons. Les conditions dans les centres de rétention de la région d'Évros sont qualifiées d'inhumaines. Même si la situation est considérée comme une situation d'urgence en ce qui concerne les droits fondamentaux, aucune mesure d'urgence n'a encore été mise en œuvre – malgré la disponibilité des fonds de l'UE.</p>	<p>en</p>

Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)	
	<p>EU-MIDIS Données en bref 5 : La discrimination multiple Février 2011</p>	<p>Dans le cadre de son enquête EU-MIDIS, sur la discrimination des immigrants et des minorités qui a été réalisée à l'échelle de l'UE, la FRA a interrogé 23 500 personnes issues d'une minorité ethnique ou de l'immigration dans l'ensemble des 27 États membres de l'UE. Les questions clés relatives aux motifs de discrimination sont comparables aux résultats provenant d'une enquête Eurobaromètre réalisée au niveau de la population majoritaire. Les conclusions indiquent que les personnes appartenant aux minorités « visibles », telles que les Roms et celles d'origine africaine, sont davantage susceptibles de souffrir de discrimination multiple – c'est-à-dire de faire l'objet d'une discrimination fondée sur plus d'un motif – que d'autres minorités. Un autre motif de discrimination pertinent qui pourrait amplifier l'occurrence de la discrimination multiple est constitué par les facteurs socioéconomiques, tels que le fait de disposer de revenus faibles.</p>	<p>en (de – fr)</p>
VERSIONS LINGUISTIQUES À PARAÎTRE			
	<p>Pour des pratiques de police plus efficaces – Guide pour comprendre et prévenir le profilage ethnique discriminatoire</p>		<p>bg – cs – da – et – fi – lt – lv – nl – pt – sk – sl – sv – hr</p>
	<p>EU-MIDIS Données en bref 4 : Contrôles de police et minorités</p>		<p>bg – cs – da – el – es – et – fi – it – hu – lt – lv – nl – pl – pt – ro – sk – sl – sv – hr</p>
	<p>EU-MIDIS Rapport sur les principaux résultats</p>		<p>fr – de</p>

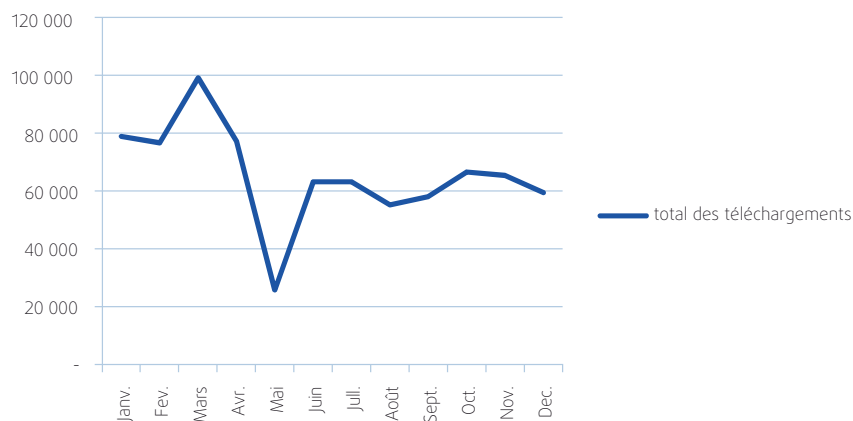
Publications de la FRA	Brève description	Versions linguistiques (versions entre guillemets disponibles en 2012)
 <p>Les minorités dans la presse de six États membres – un projet pilote Document de travail de la FRA Décembre 2011</p>	<p>En 2008, la FRA a décidé d'examiner de plus près les problèmes méthodologiques liés à l'analyse multilingue du contenu médiatique et a lancé un projet pilote visant à examiner la description des groupes minoritaires et de questions connexes telles que le racisme, la discrimination, la diversité, l'intégration et la migration dans la presse dans six États membres. L'objectif global de ce projet était d'examiner des approches méthodologiques qui permettraient d'effectuer une analyse transnationale du contenu médiatique, tout en prenant en considération les traditions journalistiques et les particularités socioculturelles des États membres de l'UE.</p>	en
 <p>Régularisations – un instrument permettant de réduire la vulnérabilité, l'exclusion sociale et l'exploitation de migrants en situation irrégulière dans le domaine de l'emploi Document de travail de l'ICMP Décembre 2011</p>		en
 <p>La gestion de la diversité et les mesures de promotion de l'égalité dans l'Union européenne Document de travail Décembre 2011</p>		en
 <p>Les tests de discrimination Document de travail de l'ICMPD Décembre 2011</p>		en

Statistiques sur l'utilisation du site web de la FRA



	Pages vues	
	Total	Moyenne
Janv.	556 000	17 935
Févr.	534 581	19 092
Mars	715 913	23 093
Avr.	563 433	18 781
Mai	268 324	8 655
Juin	497 461	16 582
Juill.	486 543	15 694
Août	404 112	13 035
Sept.	480 195	16 006
Oct.	558 096	18 003
Nov.	563 305	18 776
Déc.	489 313	15 784

Total des téléchargements



	Téléchargements
	Total
Janv.	79 474
Févr.	77 216
Mars	99 838
Avr.	77 882
Mai	25 920
Juin	63 666
Juill.	63 609
Août	55 598
Sept.	58 549
Oct.	67 114
Nov.	65 823
Déc.	59 810

Annexe 2 – Projet de comptes annuels et de rapports financiers

Tableau 1 : Exécution des crédits d'engagement C1 en 2011 (en millions d'euros)

Chapitre		Crédits d'engagement autorisés *	Engagements réalisés	%
		1	2	3=2/1
Titre A-1 DÉPENSES DE PERSONNEL				
A-11	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	8,47	8,47	100,00 %
A-12	FRAIS DE RECRUTEMENT	0,15	0,15	100,00 %
A-13	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	0,39	0,39	100,00 %
A-14	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	0,30	0,30	100,00 %
A-15	MOBILITÉ, ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET D'EXPERTS	0,08	0,08	100,00 %
A-16	SERVICE SOCIAL	0,38	0,38	100,00 %
A-17	FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION	0,01	0,01	100,00 %
Total du titre A-1		9,77	9,77	100,00 %
Titre A-2 IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT				
A-20	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	1,17	1,17	100,00 %
A-21	TRAITEMENT DE DONNÉES	0,73	0,73	100,00 %
A-22	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	0,06	0,06	99,88 %
A-23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	0,11	0,11	100,00 %

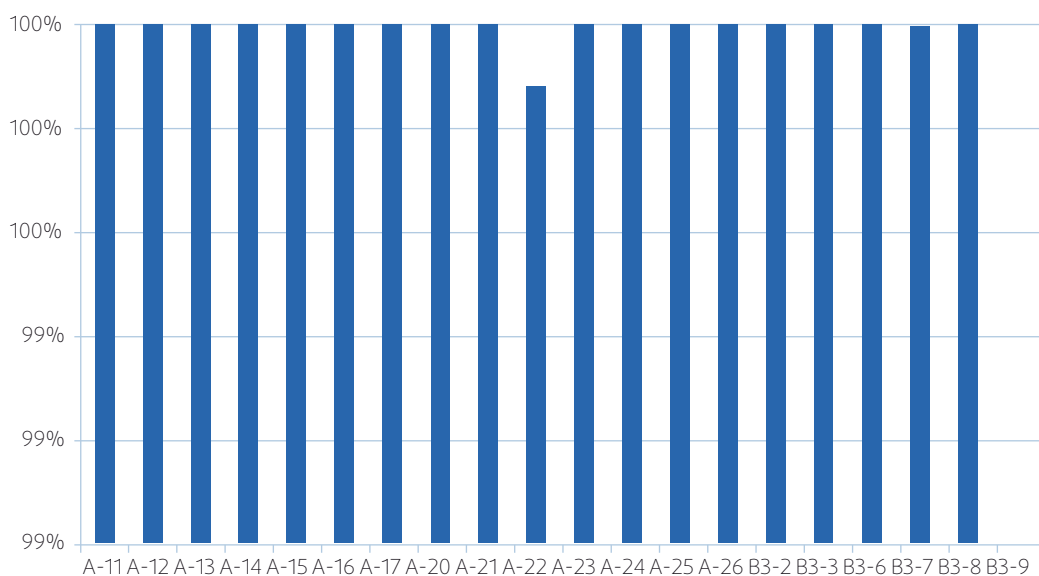
Tableau 1 : (suite)

A-24	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	0,14	0,14	100,00 %
A-25	DÉPENSES ENCOURUES AUX RÉUNIONS	0,02	0,02	100,00 %
A-26	ÉTUDES, ENQUÊTES, CONSULTATIONS	0,29	0,29	100,00 %
Total du titre A-2		2,52	2,52	100,00 %
Titre Bo-3 DÉPENSES OPÉRATIONNELLES				
B3-2	LIBERTÉ	1,32	1,32	100,00 %
B3-3	ÉGALITÉ	2,16	2,16	100,00 %
B3-6	JUSTICE	2,56	2,56	100,00 %
B3-7	ACTIVITÉS HORIZONTALES OPÉRATIONNELLES	1,61	1,61	100,00 %
B3-8	ORGANES DE L'AGENCE	0,23	0,23	100,00 %
B3-9	RÉSERVE POUR LE TITRE 3	0,00		
Total du titre Bo-3		7,89	7,89	100,00 %
TOTAL FRA		20,18	20,18	100,00 %

Note : Les crédits d'engagement autorisés comprennent, outre le budget voté par l'autorité législative, les crédits reportés de l'exercice précédent, les modifications du budget ainsi que les crédits d'engagement divers pour la même période (par exemple les recettes internes et externes affectées).

Source : FRA, 2011

Figure 1 : Exécution des crédits d'engagement (%)



Source : FRA, 2011

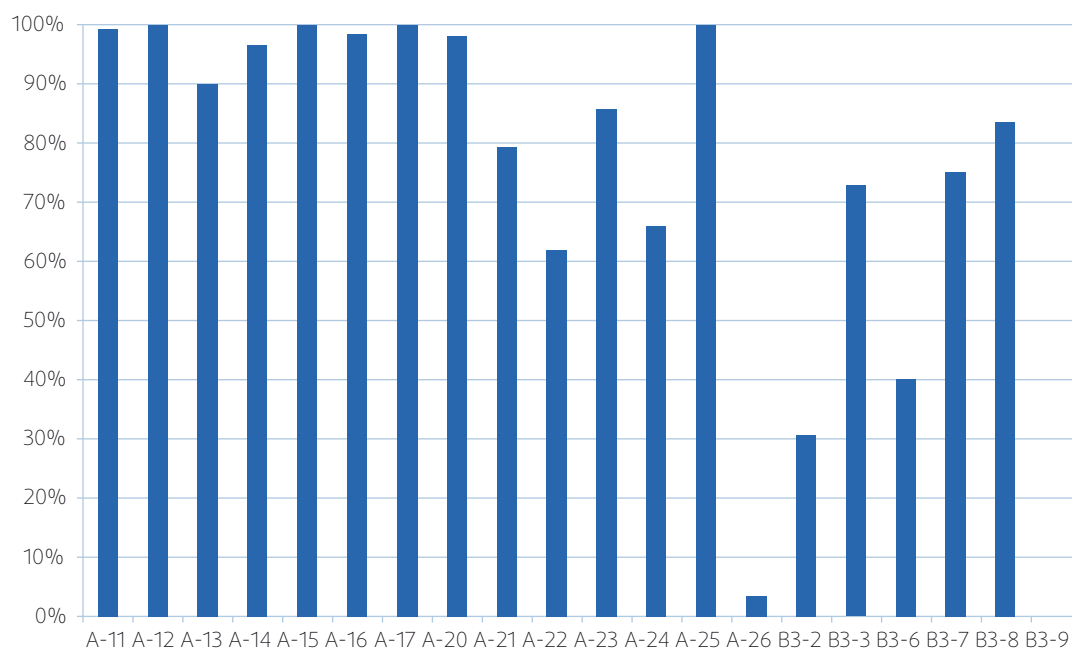
Tableau 2 : Exécution des crédits de paiement en 2011 (en millions d'euros)

Chapitre		Crédits de paiement autorisés *	Paiements effectués	%
		1	2	3=2/1
TITRE A-1 DÉPENSES DE PERSONNEL				
A-11	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	8,52	8,46	99,29 %
A-12	FRAIS DE RECRUTEMENT	0,15	0,15	100,00 %
A-13	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	0,44	0,40	89,99 %
A-14	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	0,30	0,29	96,59 %
A-15	MOBILITÉ, ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET D'EXPERTS	0,08	0,08	100,00 %
A-16	SERVICE SOCIAL	0,39	0,38	98,40 %
A-17	FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION	0,01	0,01	100,00 %
Total A-1		9,89	9,77	98,78 %
TITRE A-2 IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT				
A-20	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	1,24	1,22	98,12 %
A-21	TRAITEMENT DE DONNÉES	1,15	0,91	79,31 %
A-22	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	0,11	0,07	61,93 %
A-23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	0,14	0,12	85,78 %
A-24	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	0,16	0,10	65,98 %
A-25	FRAIS DE RÉUNION	0,02	0,02	100,00 %
A-26	ÉTUDES, ENQUÊTES, CONSULTATIONS	0,29	0,01	3,40 %
Total A-2		3,11	2,45	78,92 %
TITRE Bo-3 DÉPENSES OPÉRATIONNELLES				
B3-2	LIBERTÉ	1,85	0,57	30,62 %
B3-3	ÉGALITÉ	6,14	4,47	72,80 %
B3-6	JUSTICE	3,89	1,56	40,14 %
B3-7	ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES HORIZONTALES	2,65	1,99	75,12 %
B3-8	ORGANES DE L'AGENCE	0,29	0,24	83,59 %
B3-9	RÉSERVE POUR LE TITRE 3	0,00		
TOTAL Bo-3		14,82	8,83	59,58 %
TOTAL FRA		27,82	21,05	75,67 %

Note : Les crédits de paiement autorisés comprennent, outre le budget voté par l'autorité législative, les crédits reportés de l'exercice précédent, les modifications du budget ainsi que les crédits de paiement divers pour la même période (par exemple les recettes internes et externes affectées).

Source : FRA, 2011

Figure 2 : Exécution des crédits de paiement (%)



Source : FRA, 2011

Tableau 3 : Ventilation des engagements restant à liquider au 31/12/2011

Chapitre		Engagements de 2011 restant à liquider			
		Engagements 2011	Paiements 2011	RAL 2011	% restant à liquider
		1	2	3=1-2	4=1-2//1
Titre A-1 DÉPENSES DE PERSONNEL					
A-11	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	8,47	-8,42	0,05	0,58 %
A-12	FRAIS DE RECRUTEMENT	0,15	-0,15	0,00	0,00 %
A-13	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	0,39	-0,35	0,04	11,28 %
A-14	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	0,30	-0,29	0,01	3,41 %
A-15	MOBILITÉ, ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET D'EXPERTS	0,08	-0,08	0,00	0,00 %
A-16	SERVICE SOCIAL	0,38	-0,37	0,00	1,07 %
A-17	FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION	0,01	-0,01	0,00	0,00 %
Total du titre A-1		9,77	-9,66	0,11	1,10 %

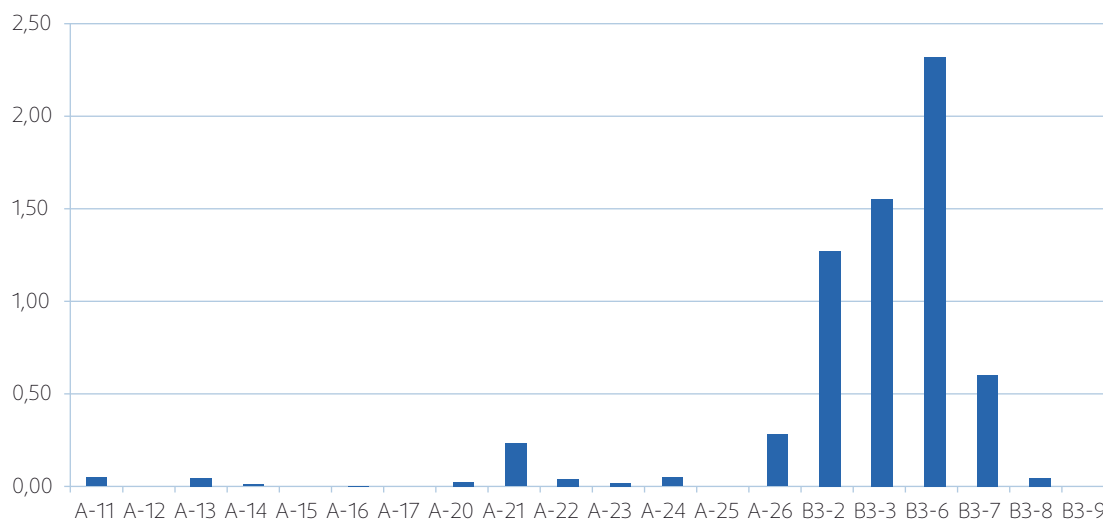
Titre A-2 IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT					
A-20	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	1,30	-1,27	0,02	1,80 %
A-21	TRAITEMENT DE DONNÉES	0,73	-0,49	0,23	31,92 %
A-22	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	0,06	-0,02	0,04	70,08 %
A-23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	0,11	-0,09	0,02	15,62 %
A-24	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	0,14	-0,09	0,05	35,15 %
A-25	FRAIS DE RÉUNION	0,02	-0,02	0,00	0,00 %
A-26	ÉTUDES, ENQUÊTES, CONSULTATIONS	0,29	-0,01	0,28	96,60 %
Total du titre A-2		2,64	-2,00	0,64	24,24 %

Titre Bo-3 DÉPENSES OPÉRATIONNELLES					
B3-2	LIBERTÉ	1,32	-0,05	1,27	96,15 %
B3-3	ÉGALITÉ	2,16	-0,61	1,56	71,96 %
B3-6	JUSTICE	2,56	-0,24	2,32	90,54 %
B3-7	ACTIVITES OPÉRATIONNELLES HORIZONTALES	1,61	-1,01	0,60	37,24 %
B3-8	ORGANES DE L'AGENCE	0,23	-0,19	0,05	20,03 %
B3-9	RÉSERVE POUR LE TITRE 3				
Total du titre Bo-3		7,89	-2,10	5,80	73,41 %

TOTAL FRA	20,30	-13,76	6,54	32,22 %
------------------	--------------	---------------	-------------	----------------

Source : FRA, 2011

Figure 3 : Ventilation des engagements restant à liquider (en millions d'euros)



Source : FRA, 2011



Tableau 4 : Bilan

BILAN		
BILAN	2011	2010
A.I. ACTIFS IMMOBILISÉS	2 047 352,97	2 077 340,94
A.I.1. Immobilisations incorporelles	174 638,40	141 482,79
A.I.2. Propriétés immobilières, usines et équipement	1 872 714,57	1 935 858,15
A.II. ACTIFS CIRCULANTS	7 759 734,56	7 515 777,37
A.II.2. Préfinancement à court terme	61 990	396 600
A.II.3. Créances à court terme	267 720,18	437 315,46
A.II.5. Valeurs disponibles	7 430 024,38	6 681 861,91
ACTIFS	9 807 087,53	9 593 118,31
P.I.2. Provisions (long terme)	-	-
P.III. PASSIFS CIRCULANTS	-1 934 234,96	-1 834 623,06
P.III.2. Provisions à court terme	-	-
P.III.4. Comptes créditeurs	-1 934 234,96	-1 834 623,06
PASSIFS	-1 934 234,96	-1 834 623,06
ACTIFS NETS (ACTIFS moins PASSIFS)	7 872 852,57	7 758 495,25
P.I.2. Excédent/déficit cumulé	7 872 852,57	7 758 495,25
TOTAL DE L'ACTIF/PASSIF NET	7 872 852,57	2 812 078,75

Note : Les chiffres des tableaux 4 et 5 sont provisoires puisqu'ils font, à ce jour, encore l'objet d'un audit par la Cour des comptes. Il est par conséquent possible que les montants indiqués dans ces tableaux doivent être ajustés à la suite de cet audit.

Source : FRA, 2011

Tableau 5 : Compte de résultat économique

COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE		
COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE	2011	2010
II.1.1. REVENUS D'EXPLOITATION	-21 435 391,60	-22 367 034,71
II.1.1.1. Autres revenus d'exploitation	-21 435 391,60	-22 367 034,71
II.1.2. DÉPENSES D'EXPLOITATION	21 321 034,28	17 420 618,21
II.1.2.1. Dépenses administratives	12 303 129,73	11 234 979,51
II.1.2.2. Dépenses d'exploitation	9 017 904,55	6 185 638,70
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE – (BÉNÉFICE)/PERTE	114 357,32	-4 946 416,50

Note : Les chiffres des tableaux 4 et 5 sont provisoires puisqu'ils font, à ce jour, encore l'objet d'un audit par la Cour des comptes. Il est par conséquent possible que les montants indiqués dans ces tableaux doivent être ajustés à la suite de cet audit.

Source : FRA, 2011



Tableau 6 : Délais de paiement moyens pour 2011

Délais légaux

Délai de paiement maximum (jours)	Nombre total de paiements	Nombre de paiements dans le délai imparti	Pourcentage	Délai moyen de paiement (jours)	Nombre de paiements tardifs	Pourcentage	Délai moyen de paiement (jours)
30	1 268	1 165	91,88 %	11,65	103	8,12 %	47,42
45	856	772	90,19 %	11,89	84	9,81 %	62,23

Nombre total de paiements	2 124	1 937	91,20 %		187	8,80 %	
Délai moyen de paiement	15,47			11,75			54,07

Suspensions

Moyenne des jours de suspension d'approbation du rapport	Moyenne des jours de suspension de paiement	Nombre de paiements suspendus	% du nombre total	Nombre total de paiements	Montant des paiements suspendus	% du montant total	Montant payé total
0	49	53	2,50 %	2,124	1 020 037,26	6,53 %	15 630 598,18

Intérêts moratoires payés en 2011

Agence	Grand livre	Description	Montant (en EUR)
			0

Source : FRA, 2011

Tableau 7 : Situation des revenus et recettes en 2011

Titre	Description	Année d'origine	Revenus et recettes déclarés	Revenus et recettes encaissés	Équilibre créances
20-0	Subvention Union européenne	2011	21 413 025,25	21 413 025,25	0,00
90-0	Revenus divers	2009	122 000,00	122 000,00	0,00
90-0	Revenus divers	2010	122 000,00	122 000,00	0,00
90-0	Revenus divers	2011	271 765,78	271 765,78	0,00
TOTAL			21 928 791,03	21 928 791,03	0,00

Note : La raison pour laquelle les crédits de paiement reçus en 2011 dépassent les crédits C1 est le résultat d'une gestion stricte de la trésorerie en 2009, la FRA ayant seulement demandé trois des quatre tranches de la subvention annuelle au cours de cette année. Ceci a entraîné une exécution budgétaire fortement négative en 2009. Une partie des crédits de paiement de 2009 restant à liquider (2 millions d'euros) a été demandée en 2010 et le solde de 1 233 005,25 euros a été reçu en 2011.

Source : FRA, 2011

Tableau 8 : Récupération des paiements indus

INJONCTIONS DE RÉCUPÉRATION ÉMISES EN 2011	TOTALS	
Année d'origine (engagement)	Nombre	Montant IR
Somme :	0	0,00

DÉPENSES	Nombre	Montant
SEUILS DE REVENUS DANS LES FACTURES	0.	0,00

	Nombre	Montant
MONTANTS NON ÉLIGIBLES DES DÉCLARATIONS DE COÛTS	0.	0,00

	Aucune erreur / irrégularité	
	Nombre	Montant
NOTES DE CRÉDIT	30	-377 306,52

Source : FRA, 2011

Tableau 9 : Classement chronologique des injonctions de récupération au 31/12/2011

Année d'origine	Nombre au 01/01/2011	Nombre au 31/12/2011	Évolution	Montant en suspens (en euros) au 01/01/2011	Montant en suspens (en euros) au 31/12/2011	Évolution
2009	1		-100,00 %	122 000,00	0,00	-100,00 %
2010	1		-100,00 %	122 000,00	0,00	-100,00 %
Totaux	2		-100,00 %	244 000,00	0,00	-100,00 %

Source : FRA, 2011



Tableau 10 : Dérogations aux injonctions de récupération en 2011 > 100 000 EUR

	Clé centrale exemptions	Clé centrale liée à l'IR	Montant d'IR accepté (en euros)	Groupe compte entité légale	Décision de la Commission	Commentaires
Total			0			
Nombre d'exemptions d'IR			0			

Justifications :

S.O.

Source : FRA, 2011

Tableau 11 : Recensement des procédures négociées

PROCÉDURES NÉGOCIÉES – CONTRATS > 60 000 €

Compte :	0
Montant total :	0

Nombre	Contractant(s)		Type de contrat	Description	Montant (€)	Base juridique
	Nom	Adresse				

Néant

Source : FRA, 2011

Tableau 12 : Contrats de construction

CONTRATS DE CONSTRUCTION

Compte :	0
Montant total :	0

Nombre	Contractant(s)		Type de contrat	Description	Montant (€)	Base juridique
	Nom	Adresse				

S.O.

Source : FRA, 2011

Tableau 13 : Contrats déclarés secrets

CONTRATS SECRETS

Compte :	0
Montant total :	0

Nombre	Contractant(s)		Type de contrat	Description	Montant (€)	Base juridique
	Nom	Adresse				

S.O.

Source : FRA, 2011



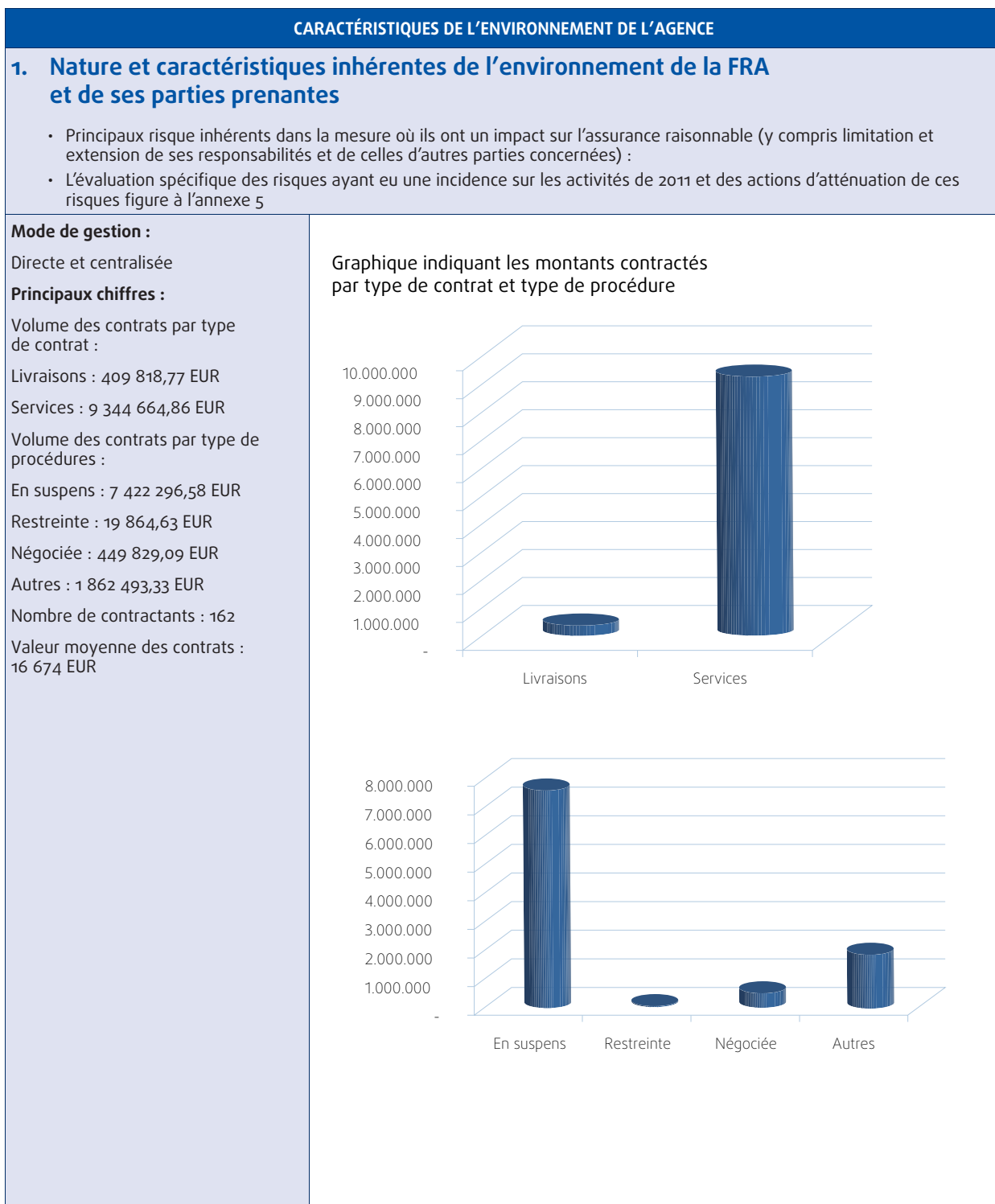
Annexe 3 – Critère de matérialité

La matérialité est le fondement de la définition de carences significatives sur les plans qualitatif et quantitatif. Les critères de matérialité utilisés par la FRA et le mode d'évaluation de leur importance sont exposés ci-dessous.

Les critères qualitatifs sont liés à l'incapacité à atteindre les objectifs à court terme de la FRA, aux risques pour la réputation de l'agence, aux carences significatives dans les systèmes de contrôle et aux erreurs répétitives de la FRA. Ils concernent l'utilisation de ressources, une bonne gestion financière ainsi que la légalité et la régularité des transactions. Leur importance est évaluée sur la base de leur nature, contexte, portée, durée, des mesures compensatoires, des actions correctives, etc.

En termes quantitatifs, une carence est considérée comme importante dans les cas où l'impact financier ou le risque de perte sont supérieurs à 2 % du budget de la FRA pour ce domaine d'activité ou à 5 000 EUR. Par ailleurs, la faiblesse doit supposer un risque significatif pour la réputation.

Annexe 4 – Modèle(s) de contrôle interne pour l'exécution du budget (MCI)



2. Systèmes de gestion et de contrôle : étapes et acteurs principaux	
Processus de sélection (des intermédiaires, contractants, etc.), y compris contrôles préventifs	<ul style="list-style-type: none"> Des actions préventives sont mises en œuvre en vue de renforcer la bonne gestion financière, de promouvoir des procédures d'appel d'offres ouvertes et transparentes, d'encourager la responsabilité et l'intégrité des acteurs financiers et opérationnels ainsi que le signalement des irrégularités par le personnel (notamment des mesures en vue d'assurer la protection des personnes qui dénoncent les abus), et d'améliorer les contrôles internes. Les besoins en matière de marchés publics sont clairement définis et justifiés d'un point de vue économique ou opérationnel et approuvés par l'ordonnateur. Pour les contrats à valeur élevée, un comité d'évaluation est mis sur pied afin de préparer la sélection des contractants. Tous les membres des commissions d'évaluations sont tenus de signer un document leur rappelant leur obligation de communiquer tout conflit d'intérêt potentiel. Avant la signature d'un contrat, les contractants doivent démontrer qu'ils ne se trouvent dans aucun des cas d'exclusion stipulés par le règlement financier (par exemple, faillite, non-paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale, condamnation pour un délit affectant leur moralité professionnelle). Avant que chaque transaction ne soit autorisée, le personnel est automatiquement averti par le système financier informatisé si la Commission a connaissance de ce problème ou de tout problème similaire. Les informations relatives aux exclusions sont partagées avec toutes les organisations qui gèrent des fonds européens, notamment les États membres, et ce depuis le 1^{er} janvier 2009 (système d'alerte rapide). Un comité de pilotage de la passation de marché est consulté concernant tous les marchés publics d'une certaine valeur. Protection physique des offres soumises (pièce verrouillée et ségrégation entre original et copies)
Mesures de communication et d'information destinées à améliorer la qualité de la gestion financière et de la dispense de données auxiliaires par les contractants et intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de transparence : les appels d'offres sont publiés au Journal officiel et sur le site web de la FRA. Des informations actualisées et des questions/réponses sont publiées régulièrement sur le site internet. Communication adéquate aux soumissionnaires non retenus. Un système comptable informatisé est utilisé afin d'enregistrer les contrats et les transactions relatives aux contrats dans ABAC. Une formation technique à la passation de marché ainsi que des campagnes d'information et des ateliers sur l'éthique et l'intégrité sont organisés pour tout le personnel impliqué dans le processus de passation de marché. Tout le personnel impliqué dans la gestion financière a la responsabilité d'avertir son chef de département ou l'OLAF s'il suspecte une activité irrégulière, illégale ou criminelle.
Contrôles d'identification et de rectification : Vérifications et suivi durant les phases initiales du programme/contrat Vérifications et suivi durant les phases finales du programme/contrat	<ul style="list-style-type: none"> Circuits financiers : toutes les transactions financières nécessitent l'intervention d'au moins deux personnes (principe du « double regard »). Une personne doit initier la transaction et une deuxième personne doit la vérifier. En particulier, <ul style="list-style-type: none"> <i>Titre I – Dépenses de personnel</i> Un flux de travail simplifié s'applique aux dépenses administratives de routine couvertes par le titre I. Il débute au département des ressources humaines. Le processus de vérification et d'autorisation incombe à l'ordonnateur. <i>Titre II – Dépenses de fonctionnement et Titre III – Dépenses opérationnelles</i> Les parties opérationnelle (obtention de résultats) et financière (légalité et régularité de la transaction) du flux de travail sont réalisées par des acteurs financiers différents. L'initiation et la vérification des opérations relèvent du département concerné. L'initiation et la vérification financière sont centralisées au sein du département Administration – Finances et Passations de marchés. Au cours de l'exercice financier, l'agent de vérification financière a été retiré du flux de travail pour les titres II et III. C'est pourquoi le processus de vérification financière incombe à l'ordonnateur. Les acteurs financiers sont sélectionnés en tenant compte de leur expérience et de leurs qualifications, capacités et compétences. Après ces contrôles, la transaction est transmise à l'ordonnateur compétent. Chaque personne impliquée dans la transaction a été nommée par l'ordonnateur pour exécuter sa tâche et son nom est consigné dans le système financier informatisé.
Contrôles et audit préventifs et correctifs Examen de documents, contrôles sur place effectués ex ante ou ex post	<ul style="list-style-type: none"> Des actions préventives sont approuvées et appliquées dans le contexte de l'évaluation des risques. À cet égard, une analyse des documents est effectuée afin de déterminer le taux de participation aux appels d'offres. Les besoins spécifiques d'augmenter la capacité en publicité. Des audits de l'IAS et de la CCE sont régulièrement organisés sur une base annuelle. L'agence réagit rapidement aux recommandations et mesures correctives, ce qui augmente le niveau de confiance.

<p>Mesures antifraude : Prévention des fraudes et mesures de détection prises telles que les stratégies antifraudes, les contrôles systématiques et l'analyse des risques, le suivi attentif de certains contrats ou subventions, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les processus financiers et de passation de marché sont motivés par des procédures fortes mettant des contrôles actifs en œuvre au niveau du département et de l'administration. • Le principe du double regard appliqué à chaque niveau donne une assurance raisonnable du respect du cadre légal. • Des audits de l'IAS et de la CCE sont régulièrement organisés sur une base annuelle. L'agence réagit rapidement aux recommandations, ce qui augmente le niveau de confiance. • Une déclaration d'absence de conflit d'intérêt est signée par les membres des panels. • La présence de cinq membres dans les comités d'évaluation réduit le risque de traitement inégal.
<p>3. Retour d'information en vue de l'optimisation des activités de contrôle</p>	
<p>Vérification du fonctionnement des processus tels qu'ils ont été conçus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus d'évaluation des risques a pour objectif de mettre en lumière les problématiques principales, afin de garantir que des actions d'atténuation soient entreprises. • Une auto-évaluation de l'efficacité des dispositions de contrôle interne est entreprise chaque année. • Une auto-évaluation de la conformité avec les normes de contrôle interne est entreprise chaque année.
<p>Suivi des performances des organes indépendants, auditeurs tiers, contrôleurs mandatés externes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un retour d'information est fourni par le Service d'audit interne (SAI). Retour d'information de la Cour des comptes européenne et du Parlement européen dans le cadre de la procédure de décharge. Les recommandations faites par ces organes sont systématiquement suivies.



Annexe 5 – Évaluation des risques

Réf.	Description du risque	Action proposée pour l'atténuation du risque	Actions d'atténuation accomplies
1	<p>Risque lié à la gestion et à la supervision :</p> <p>Absence ou faible utilisation d'outils de contrôle informatiques pour un suivi correct de l'avancement des projets.</p>	Augmenter l'utilisation de l'outil informatique de contrôle de projet Matrix.	<p>L'utilisation de l'outil informatique Matrix a été renforcée grâce à des actions ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation • Amélioration des fonctionnalités • Soutien des gestionnaires de projets pour la migration des données <p>Des efforts supplémentaires seront mis en œuvre en 2012 pour un contrôle des projets complet et mis à jour.</p>
2	<p>Risque lié à la gestion et à la supervision :</p> <p>Absence de suivi approprié des conclusions de l'audit et du plan d'action correctif.</p>	Développer et documenter un processus pour le suivi des actions correctives et préventives (conclusions de l'audit et évaluation des risques).	Un processus a été mis au point et est complètement opérationnel.
3	<p>Risque lié au processus :</p> <p>Processus de contrôle et d'évaluation reportés ou incomplets.</p>	Définir une politique claire pour les projets à contrôler et à évaluer.	<p>Un cadre de mesure des performances a été proposé.</p> <p>Dans le contexte du PTA 2012, un budget spécifique a été alloué à la mise en œuvre d'initiatives d'évaluation.</p> <p>Un contrat-cadre a été créé afin de s'adjoindre un soutien externe dans le développement et l'application plus avant des performances.</p>
4	<p>Risques liés aux passations de marché :</p> <p>Procédures de passation de marché non fructueuses.</p>	<p>Prévoir des procédures pour les passations de marchés suivant l'adoption du Programme de travail annuel.</p> <p>Préparer des spécifications techniques claires.</p> <p>Prévoir un processus fort via une procédure documentée appropriée.</p>	<p>Une procédure pour les passations de marchés a été adoptée et mise en œuvre en vue de renforcer la planification des activités de passation de marché et afin d'assurer un contrôle fort sur l'élaboration des spécifications techniques.</p> <p>Les mesures de publicité ont été consolidées afin de couvrir un maximum de public via l'OPOCE et le site web.</p> <p>Dans certains cas, la capacité de publicité est renforcée à l'aide des médias locaux.</p>
5	<p>Risques liés aux passations de marché :</p> <p>Connaissance limitée du personnel en matière d'appels d'offres, ce qui résulte en des décisions injustifiées et des contestations juridiques.</p>	<p>Prévoir un processus fort via une procédure documentée appropriée.</p> <p>Augmenter la sensibilisation via des formations appropriées.</p>	<p>Des formations spécifiques ont été données aux acteurs financiers afin de les sensibiliser davantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'élaboration des termes de référence ; • aux responsabilités des membres du panel d'évaluation ; • aux questions de confidentialité.

Réf.	Description du risque	Action proposée pour l'atténuation du risque	Actions d'atténuation accomplies
6	<p>Risques liés aux parties prenantes externes : L'agence reçoit des demandes ad hoc de la part de ses parties prenantes.</p>	<p>Les priorités des projets du Programme de travail annuel sont établies à l'avance afin de permettre une prise de décision plus rapide pour les activités du projet.</p> <p>L'utilisation de contrats-cadres permet de sous-traiter rapidement des services.</p>	<p>Une procédure pour le développement du PTA a été adoptée, elle permet de mettre en œuvre une avance de 2 ans sur l'approche du planning.</p> <p>Les parties prenantes peuvent ainsi être consultées à l'avance et de manière approfondie. La capacité à répondre aux demandes spécifiques est également augmentée.</p>
7	<p>Plan de continuité des opérations : Incapacité à restaurer le service en cas de défaillances majeures.</p>	<p>Mettre sur pied une politique et des plans de continuité des opérations.</p>	<p>Suite à une étude visant à estimer l'impact des processus de la FRA en cas de défaillances majeures, cette dernière a mis sur pied une politique de continuité des opérations et des plans spécifiques pour différents scénarios de défaillance.</p> <p>L'agence continuera à évaluer les scénarios et la capacité de réaction.</p>



Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

Rapport d'activité annuel 2011

2012 — 97 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-9192-966-5

doi:10.2811/10543

De nombreuses informations sur l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne sont disponibles sur le site internet de la FRA (fra.europa.eu).

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Publications gratuites :

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>) ;
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.
Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu>
ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes :

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du Journal officiel de l'Union européenne, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne) :

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm). (http://publications.europa.eu/others/agents/index_en.htm).

HELPING TO MAKE FUNDAMENTAL RIGHTS A REALITY FOR EVERYONE IN THE EUROPEAN UNION



Office des publications

FRA – AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Schwarzenbergplatz 11 – 1040 Vienne – Autriche
Tél. : +43 (1) 580 30 – 0 – Fax : +43 (1) 580 30 – 699
fra.europa.eu – info@fra.europa.eu
facebook.com/fundamentalrights
twitter.com/EURightsAgency

ISBN 978-92-9192-966-5

